UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284425 6

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s9cahiersdelaquinz05pg

CINQUIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

JEAN DECK ET G. VON WENDT

la représentation proportionnelle et la récente loi électorale du grand-duché de Finlande

TEXTE ET COMMENTAIRES

139937
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 9
no. 5-8

139937
4 | 10 | 10

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer*, ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Jean Deck, — cahier de courriers, — *courrier de Finlande,* — en particulier sur les troubles des 17 et 18 avril 1902 (III-17, *mardi 3 juin 1902*..... un franc 149

— — *Pour la Finlande*, mémoire et documents (III-21, *samedi 16 août 1902*..... trois francs cinquante 167

de la

représentation proportionnelle

139937
4/10/16

DANS LE GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE

AVANT-PROPOS

Le système électoral français est mauvais. Le nombre de ceux qui le sentent et veulent une réforme va toujours croissant. On demande surtout le rétablissement du scrutin de liste, avec introduction d'une représentation proportionnelle : une commission a été nommée par la Chambre pour étudier cette réforme.

La représentation proportionnelle a été depuis assez longtemps étudiée et appliquée. Mais les rares pays qui l'ont appliquée aux élections politiques ne l'ont pas toujours fait avec bonheur. La loi belge, malgré ses avantages, est faussée par une délimitation injuste des circonscriptions et par le refus de reconnaître les candidatures communes. — Or voici que la diète finlandaise a adopté un système cherchant à concilier deux principes opposés : la simplicité du mécanisme pour l'électeur, et une souplesse suffisante pour ne laisser échapper aucune minorité d'une certaine importance. Cet essai très original paraît pratique. Il mérite toute l'attention des pays où il est question d'introduire la représentation proportionnelle.

La réforme du régime électoral en Finlande a été faite conjointement à la réforme de la diète elle-même. Elle a son origine dans la « révolution » de novembre 1905. Je raconterai plus tard ces événements.

comme j'ai commencé de le faire, dans les Cahiers. *Pour le moment, il me suffira de rappeler que, devant les démonstrations populaires, le sénat démissionna. L'empereur publia le 4 novembre un manifeste annonçant entre autres la convocation d'une diète chargée de réformer le régime parlementaire, sur la base du suffrage universel direct, égal et sans distinction de sexes.*

Le manifeste ne disait rien du régime électoral. Les discussions commencèrent aussitôt dans la presse, libérée de toute censure. Parmi les publicistes qui firent campagne en faveur de la représentation proportionnelle, le mérite principal revient, je crois, à un non-spécialiste, le docteur G. von Wendt. Dans une série d'articles parus dans un journal de Helsingfors, Hufvudstadsbladet, *il proposa un système très radical, excluant même les circonscriptions géographiques ; il publia un projet de loi basé sur ces principes. D'autres systèmes furent également publiés et discutés.*

Le sénat avait remis à un comité composé de membres appartenant à tous les partis et à toutes les classes la tâche de dresser un projet de réforme de la représentation nationale. Ce comité nomma plusieurs sous-comités, dont l'un chargé de dresser un projet de loi électorale. Ce sous-comité comprenait : le docteur von Wendt, le professeur de physique appliquée à l'Université T. Homén (qui avait aussi publié une brochure sur ces questions), le professeur de mathématiques E. Lindelöf, le professeur de littérature scandinave W. Vasenius et l'ancien sénateur J. Serlachius. Ce dernier était le seul juriste ; d'autre part le comité ne comprenait pas un seul bureaucrate, circonstance sûrement heureuse. —

Le comité modifia, compléta et perfectionna le projet du docteur von Wendt ; ce nouveau projet, adopté par le comité, le sénat et la diète, est devenu la loi électorale du 7/20 juillet 1906.

Le présent travail se divise en deux parties. J'ai donné d'abord une traduction intégrale de la loi électorale. Je l'ai fait suivre d'un commentaire portant sur les rouages essentiels du mécanisme électoral. Ce commentaire a pour base un travail analogue et plus étendu composé par le docteur von Wendt, et qui a paru en Allemagne. (1) Plutôt que d'indiquer spécialement les passages inspirés ou presque traduits, il m'a paru plus simple et plus juste de le signer de nos deux noms.

Peut-être trouvera-t-on qu'il était inutile de traduire en entier la loi électorale, et qu'un résumé aurait suffi. Mais j'ai voulu rendre ce texte accessible à tous, et surtout à ceux qu'un tel projet doit intéresser le plus, aux membres du gouvernement et du Parlement. Non que je me fasse d'illusions sur leur désir de s'instruire. Mais quand ils nous auront doté d'une mauvaise réforme électorale, et qu'on leur objectera qu'ils pouvaient s'inspirer d'une bonne loi, il ne faut pas qu'ils puissent répondre avec un semblant de raison : nous n'en avions qu'une connaissance imparfaite, et ne pouvions la lire dans sa teneur.

Octobre 1906

Jean Deck

---

(1) Docteur Georg von Wendt. *Die Proportionalwahl zur finnischen Volksvertretung*. Leipzig, Veit, 1906. 46 pages in-8°.

Post-Scriptum

Depuis que cet avant-propos a été rédigé, divers incidents sont survenus, qui n'ont fait que me confirmer dans mes appréhensions. La Commission de la Chambre française a déposé un projet de représentation proportionnelle, qui est ce qu'on pouvait en attendre : il réunit tous les inconvénients des systèmes connus et pratiqués jusqu'ici. Sous couleur sans doute de simplicité, il est habilement aménagé pour perpétuer la tyrannie des partis politiques et de leurs comités, dont souffre la vie politique en France, et qui a produit les beaux résultats que nous connaissons.

Il serait donc plus nécessaire que jamais que le système finlandais fût connu en France. Les élections du 15-16 mars 1907 ont montré que les optimistes avaient raison dans leurs appréciations. D'autre part on ne saurait se faire d'illusions sur nos parlementaires. Ils ont, le printemps dernier, fondé un groupe pour la propagande en faveur de la représentation proportionnelle, et ont organisé, avec la réclame et le fracas habituels aux manifestations de la horde politicienne, une conférence à l'hôtel des sociétés savantes. Tout cela, je le crains, n'était que du battage. Quelques semaines après, j'écrivais à un des chefs d'orchestre du groupe, pour lui donner quelques détails sur les élections finlandaises, appeler son attention sur ce système électoral, et de-

mander à être entendu par la commission parlementaire lors d'un prochain voyage en France. Je n'ai pas reçu un mot de réponse, et un ami du parlementaire en question m'a dit depuis qu'il était probable que le destinataire n'avait même pas lu ma lettre. Maintenant je suis fixé. Les parlementaires ne marchent que la botte au derrière, comme l'ont montré les événements du Midi. Ne gardons pas d'espoir de voir en France un bon système de représentation proportionnelle.

J. D.

Post-scriptum à ce post-scriptum et note du gérant. — Nos abonnés savent combien rigoureusement je m'interdis de mêler de ma prose dans les cahiers qui appartiennent à nos différents collaborateurs. Le cahier appartient, entièrement, à son auteur : c'est un des plus vieux des principes qui ont fait la force de notre institution; et c'est l'un de ceux qui nous ont le plus réussi; et le mieux.

Mais enfin la fabrication du présent cahier se poursuit dans des conditions un peu particulières. L'auteur est en Finlande même, car il n'est point de ceux qui se veulent imaginer que c'est de loin, de Paris, et à coups de fiches que peut se poursuivre une étude comme celle que nous avons commencé de publier sur la libération, sur la constitution finlandaise. Il sait que c'est sur place, autant qu'on le peut, sur la matière même et sur la réalité que peut seulement se poursuivre une étude de cette sorte.

Il n'est donc pas là. Il est trop loin pour que nous pussions lui envoyer utilement des épreuves. Il m'a donné le *bon à tirer* sur sa copie. J'ai dû lire ce cahier en premières et en mise, sous ma responsabilité; et c'est même pour cela qu'il faudrait m'attribuer, et non à l'auteur, les fautes qui auraient pu passer dans cette fabrication.

En échange et pour compensation je demande la permission de dire combien j'ai été effrayé de cette violence de langage de notre collaborateur. Il faut que les abus du gouvernement parlementaire aient été poussés bien loin pour qu'un homme de la patience et du sang-froid de M. Jean Deck, et qui a tant combattu pour la République, (1) du temps qu'elle était en danger, en vienne à cette incroyable violence de langage envers le personnel politicien parlementaire que nous avons. Mais on serait épouvanté si on savait, comme je le sais, le nom de ce *chef d'orchestre*, et celui de cet *ami du parlementaire en question*. Car on pourrait mesurer de quelle somme de dévouement, d'affection, d'amitié, d'admiration un honnête homme comme notre ami et collaborateur est aujourd'hui désabusé.

le gérant,

Charles Péguy

---

(1) française.

LOI ÉLECTORALE

POUR LE GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE

CHAPITRE PREMIER

Des cercles électoraux et des autorités électorales

I

Pour les élections de députés à la diète, la Finlande est divisée en cercles électoraux dont la liste suit :

1. *Cercle électoral du gouvernement de Nyland ;*

2. *Cercle électoral Sud du gouvernement d'Åbo*, comprenant les bailliages d'Åland, Vehmo, Wirmo, Piikkis, Halikko et Masku;

3. *Cercle électoral Nord du gouvernement d'Åbo*, comprenant les bailliages d'Ulfsby, Ikalis, Tyrvis et Loimijoki;

4. *Cercle électoral Sud du gouvernement de Tavastehus*, comprenant les bailliages de Tammela, Hauho et Hollola;

5. *Cercle électoral Nord du gouvernement de Tavastehus*, comprenant les bailliages de Birkkala, Ruovesi et Jämsä;

6. *Cercle électoral Ouest du gouvernement de Viborg*, comprenant les bailliages de Kymmene, Lappvesi et Stranda;

7. *Cercle électoral Est du gouvernement de Viborg,* comprenant les bailliages de Jääskis, Äyräpää, Kexholm, Kronoborg, Sordavala, et Salmis;

8. *Cercle électoral du gouvernement de Saint-Michel;*

9. *Cercle électoral Ouest du gouvernement de Kuopio,* comprenant les bailliages de Rautalampi, Kuopio et Idensalmi;

10. *Cercle électoral Est du gouvernement de Kuopio,* comprenant les bailliages de Libelits, Ilomants et Pielisjärvi;

11. *Cercle électoral Ouest du gouvernement de Vasa,* comprenant les bailliages de Laukas et Kuortane;

12. *Cercle électoral Sud du gouvernement de Vasa,* comprenant le bailliage d'Ilmola, et celui de Korsholm sauf les communes d'Ylistaro et de Storkyro;

13. *Cercle électoral Nord du gouvernement de Vasa,* comprenant les communes d'Ylistaro et de Storkyro du bailliage de Korsholm, et les bailliages de Lappo et de Pedersöre;

14. *Cercle électoral Sud du gouvernement d'Uleâborg,* comprenant les bailliages de Salo, Haapajärvi et Kajana, et les communes d'Uleå, Uleåsalo, Kempele, Lumijoki, Limingo, Temmes, Tyrnävä, Muhos et Utajärvi du bailliage d'Uleå;

15. *Cercle électoral Nord du gouvernement d'Uleâborg,* comprenant le bailliage de Kemi et les communes de Kuivaniemi, Ijo, Haukipudas, Kiiminki, Ylikiiminki, Pudasjärvi, Taivalkoski et Kuusamo du bailliage d'Uleå;

et

16. *Cercle électoral de Laponie,* comprenant le bailliage de Laponie.

Les villes sont comprises dans le cercle électoral auquel appartient la campagne environnante.

Dans les quinze premiers cercles sont élus par scrutin direct et proportionnel cent quatre-vingt-dix-neuf députés, répartis entre les cercles électoraux en proportion de leur

population inscrite sur les rôles de l'impôt. La répartition incombe au sénat; elle est effectuée tous les dix ans, et publiée au Bulletin des Lois.

Le cercle électoral de Laponie élit un député comme il est dit à l'article 53.

2

Pour chaque cercle électoral il sera institué en temps utile, avant les élections à la diète, un comité central de cinq membres, qui se réunit dans la ville où se trouve la direction provinciale du gouvernement. Le comité central du quinzième cercle est cependant aussi comité central du seizième.

Le président et deux membres du comité central, ainsi qu'un suppléant, sont nommés par le sénat, et deux membres avec un suppléant par le conseil municipal de la ville où se réunit le comité; leur mandat continue jusqu'à la nomination d'un nouveau comité.

Le comité central engage un secrétaire, les calculateurs nécessaires et autres personnes pour l'aider dans ses fonctions.

3

Les élections à la diète se font dans chaque commune ou, si une commune est divisée en plusieurs districts de vote, dans chaque district.

Toute commune rurale ayant plus de quinze cents habitants sera divisée par la commission communale en districts de vote, en observant pour principe que chaque district, à moins que les conditions locales ne l'exigent autrement, compte au plus le chiffre ci-dessus d'habitants et forme en même temps dans la commune un territoire d'un seul tenant et délimité d'après les communications. De même toute ville de plus de trois mille habitants sera divisée par le magistrat dans le nombre voulu de districts de vote.

Une commune comptant moins d'habitants qu'il n'est dit ci-dessus peut aussi, quand la commission communale ou

le magistrat le juge nécessaire, être divisée en districts de vote.

La division faite par la commission communale ou le magistrat sera valable, même en cas de contestations, jusqu'à ce que l'arrêt intervenu à l'occasion des contestations ait acquis force légale.

La commune fournit un local de vote dans chaque district.

4

Dans chaque commune rurale, la commission communale doit, au commencement de janvier dans l'année au cours de laquelle le terme de trois années s'écoulera depuis les dernières élections à la diète, constituer un comité électoral composé d'un président et de quatre membres, pour effectuer les opérations électorales dans la commune. Pourtant, si de nouvelles élections ont eu lieu par ordre de l'Empereur et Grand-Duc, (1) un nouveau comité électoral sera nommé dans le mois de janvier de l'année qui suit celle où ont eu lieu lesdites élections.

Dans les communes divisées en districts de vote, il est constitué un comité par district.

Le président et les membres du comité électoral, ainsi que le nombre nécessaire de suppléants, doivent être élus parmi des personnes ayant le droit de vote et domiciliées dans la commune. Leur mandat se continue jusqu'à la nomination d'un nouveau comité.

5

Dans les villes le magistrat (2) est comité électoral.

Dans les villes divisées en districts de vote, le magistrat se divise pour les opérations du scrutin en un nombre correspondant de sections, et y fait entrer des membres selon le besoin.

S'il n'y a pas de magistrat, le tribunal de police remplira les fonctions attribuées dans cette loi au magistrat.

CHAPITRE II

De la liste électorale

6

La liste électorale est dressée pour le district de vote par son comité électoral.

Dans les villes divisées en districts de vote, la liste électorale de chaque district est dressée par le magistrat.

7

Dans le mois de janvier de l'année au cours de laquelle expire le terme de trois ans depuis les dernières élections à la diète, le greffier chargé du rôle des impôts remettra au comité électoral, pour servir de base à la rédaction de la liste électorale, une liste, dressée par village et numéro de propriété, ou, dans les villes, par quartiers et îlots de maisons, de toutes les personnes domiciliées dans le district de vote d'après le rôle des impôts pour l'année précédente, et qui au commencement de l'année ont atteint l'âge de vingt-quatre ans.

Outre cette liste, le greffier dressera trois listes complémentaires, une pour la première, une pour la seconde et une pour la troisième des trois années suivantes, comprenant, chacune dans le même ordre, les personnes domiciliées dans le district de vote qui, pendant l'année précédant celle pour laquelle la liste est faite, ont atteint vingt-quatre ans.

Les listes sont rédigées sur des formulaires fournis aux greffiers par les soins du sénat.

S'il y a un motif connu qui prive du droit de vote une personne comprise sur la liste, mention en sera faite en regard de son nom.

8

Dès que la liste dont il est parlé dans l'article 7 lui sera parvenue, le comité électoral l'examinera soigneusement; il y fera entrer les personnes ayant le droit de vote qui auraient été oubliées, et raiera celles qui n'ont pas le droit de vote. La liste est alors pourvue d'une attestation qu'elle constitue la liste électorale du district de vote, et signée des membres du comité.

Le bailli ou le procureur doivent assister à cet examen. Le clergé et les présidents de communautés religieuses sont tenus de fournir au comité électoral les renseignements nécessaires à l'aide des registres et livres ecclésiastiques.

9

Du premier au 15 mars la liste électorale sera mise à la disposition de tous, sous la surveillance nécessaire et en un endroit convenable dans le district de vote. Il sera donné avis de ce dépôt dans l'ordre prescrit par les arrêtés communaux.

Si quelqu'un estime qu'il a été indûment exclu de la liste électorale ou qu'un autre y a été indûment porté, et qu'il veuille demander correction, il doit remettre au président du comité électoral, au plus tard le 16 mars avant midi, une réclamation écrite adressée au comité.

10

Les demandes reçues sont rapportées au comité électoral le 16 mars après midi.

Si une réclamation vise la radiation d'une personne inscrite sur la liste électorale, le comité en avisera le même jour l'intéressé, lui indiquant qu'il peut prendre part de la réclamation à un endroit indiqué, et remettre au comité des explications écrites au plus tard le premier avril avant midi.

Cet avis, placé sous pli fermé avec le nom et le domicile

du destinataire, est remis au bureau de poste le plus proche; le comité peut pourtant le faire transmettre d'une autre manière. Si le domicile du destinataire est inconnu, l'avis est affiché à une place convenable dans la maison où se tient l'assemblée communale, en ville à l'hôtel de ville.

Des formules d'avis sont fournies au comité électoral par les soins du sénat.

11

Après que les demandes parvenues, et, si des avis ont été envoyés conformément à l'article 10 paragraphe 2, que les explications données ont été rapportées, les pièces, pourvues de l'avis du comité, sont envoyées au gouverneur, qui doit sans retard prononcer son arrêt sur les réclamations faites.

Les explications provoquées par les réclamations mentionnées dans l'article 10 paragraphe 2, peuvent cependant être envoyées aussi au gouverneur, tant que celui-ci n'a pas encore tranché l'affaire.

12

L'arrêt prononcé par le gouverneur dans les questions touchant la liste électorale est transmis au comité électoral, qui le fait publier et envoie au gouverneur une attestation indiquant le jour où cette publication a eu lieu.

Le comité doit communiquer l'arrêt aux parties perdantes, par un avis déposé à la poste sous pli fermé, avec l'adresse et le domicile du destinataire.

L'arrêt doit pendant sept jours à dater de la publication être déposé à la disposition de chacun, en ville dans les bureaux du magistrat et à la campagne chez le président du comité.

13

Celui qui veut en appeler de l'arrêt du gouverneur doit le faire par un pourvoi remis au gouverneur au plus tard avant midi le quatorzième jour après la publication de l'arrêt.

Si des pourvois ont été remis, le gouverneur doit, aussitôt après le terme ci-dessus, les envoyer, avec une copie de l'arrêt et des pièces de l'affaire, à l'autorité judiciaire suprême du pays. En cas contraire, le gouverneur avisera le comité que l'arrêt a acquis force légale.

Le tribunal suprême fait parvenir au comité électoral, par l'intermédiaire du gouverneur, son arrêt dans la cause.

14

Si aucune demande de changement à la liste électorale n'a été remise au comité électoral dans les délais prescrits, celui-ci doit inscrire sur la liste qu'elle a acquis force légale.

Si des demandes de changement ont été faites, le comité, après que les réclamations auront été tranchées par un arrêt devenu légal, introduira dans la liste les changements nécessaires, ajoutant en face de chaque changement l'arrêt en vertu duquel il est pris. La liste est pourvue ensuite de l'attestation qu'elle a acquis force légale.

La liste devenue légale doit être suivie sans changement lors du scrutin.

15

Si, sur un décret de l'Empereur et Grand-Duc, de nouvelles élections doivent être faites avant que la liste électorale ait été à nouveau dressée selon la procédure stipulée ci-dessus, la dernière liste électorale, avec les suppléments mentionnés à l'article 7, servira de liste électorale.

16

Avant les nouvelles élections, la liste électorale doit être examinée comme il est dit à l'article 8, et immédiatement après être déposée pendant dix jours en public sous la surveillance nécessaire dans le district de vote. Avis sera donné de cette publication.

Les demandes de rectifications à la liste électorale seront

adressées par écrit au comité dans le même délai. Si la demande concerne une radiation, le comité communiquera la demande à l'intéressé comme il est dit à l'article 10, en l'invitant à donner des explications écrites dans les sept jours qui suivent le terme fixé dans le paragraphe 1.

Il est ensuite procédé selon les prescriptions de l'article 11 ; et le gouverneur doit d'urgence soumettre l'arrêt rendu par lui dans l'affaire à l'examen de l'autorité judiciaire suprême du pays.

17

L'année qui suit celle au cours de laquelle ont eu lieu les élections indiquées dans l'article 15, une nouvelle liste électorale complète avec des listes complémentaires pour deux ans sera dressée selon la procédure stipulée dans ce chapitre.

CHAPITRE III

Des unions d'électeurs et des alliances électorales

18

Si, dans un cercle électoral, des électeurs au nombre d'au moins cinquante se sont, par une déclaration écrite portant leurs signatures, groupés en vue d'élections déterminées, et qu'ils aient dans cette déclaration désigné la ou les personnes sur l'élection desquelles ils se sont unis, cette union d'électeurs a le droit de demander au comité central que sa liste de candidats soit publiée et introduite sur les bulletins de vote qui, dans le cercle électoral, seront employés aux élections à la diète.

19

La déclaration constituant une union d'électeurs indiquera le domicile de l'union, et contiendra l'autorisation pour au moins un de ses membres d'être son délégué; elle sera

également datée. La liste des candidats doit comprendre distinctement les noms des personnes, trois au plus, qui sont proposées comme membres de la diète, avec leurs profession et domicile. Elle peut, pour les cas prévus dans les articles 22 et 23, comprendre un suppléant.

La déclaration peut aussi indiquer la tendance générale que l'union juge devoir être réalisée, ou un mot d'ordre qui désigne l'opinion de l'union dans une question générale.

20

La demande de publication de la liste des candidats est faite par écrit au nom de l'union par son délégué. Si deux ou plusieurs délégués ont été choisis, ils ne peuvent représenter qu'ensemble l'union; ce qui est dit ci-dessus du délégué s'applique à chacun d'eux.

La demande doit être accompagnée de la déclaration constituant l'union d'électeurs et d'une copie spéciale de sa liste de candidats. Dans sa demande le délégué doit donner l'assurance que les personnes dont les noms figurent au bas de la déclaration ont bien signé elles-mêmes et ont le droit de vote, et que les candidats proposés sont prêts à accepter la charge de député à la diète. (3)

La demande doit être pourvue de l'attestation écrite d'un notaire public, procureur fiscal, bailli ou président de commission communale et d'un témoin, portant que le délégué a signé lui-même la demande.

Si le délégué a certifié de propos délibéré ou par négligence des faits contraires à la vérité, ou commis une autre faute dans l'exercice de son mandat, il sera puni comme un fonctionnaire pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions.

21

Les pièces indiquées dans l'article 20 seront remises au comité central du cercle électoral par le délégué en personne, ou par un délégué pourvu de sa procuration, au plus tard le trentième jour avant le scrutin.

Si les pièces ont été remises à la poste assez tôt pour qu'elles aient dû parvenir au comité au plus tard le jour dit, elles seront également valables.

22

Si un des candidats compris sur la liste de l'union d'électeurs vient à mourir ou cesse d'être éligible, le délégué doit rayer son nom de la liste.

Si la liste des candidats comprend un suppléant, le délégué le portera comme candidat.

23

Si une union d'électeurs, à raison de ce qu'un des candidats présentés par elle figure également sur la liste d'une autre union, veut rayer ce candidat de sa liste et le remplacer par un autre, elle sera libre de le faire.

Si la déclaration de formation ne contient pas l'autorisation expresse pour le délégué de prendre une telle mesure, celle-ci ne peut être prise que sur une déclaration écrite, datée et signée de la moitié au moins des électeurs qui ont signé la déclaration primitive.

24

L'avis de modification à la liste des candidats de l'union sera faite par écrit par le délégué et remis au comité central du cercle électoral au plus tard le seizième jour avant le scrutin. Il sera légalisé comme il est dit à l'article 20.

Si le délégué n'est pas autorisé lui-même à opérer ce changement, l'avis sera accompagné de la déclaration mentionnée dans l'article 23 paragraphe 2, et contiendra l'attestation donnée par le délégué que les signatures sont authentiques.

25

Si deux ou plusieurs unions électorales veulent travailler ensemble pour le scrutin, elles auront le droit de se réunir en une alliance électorale.

Cette coalition se fait par une déclaration de chaque union

sur la constitution d'une alliance électorale, et un avis donné au comité central du cercle électoral.

Le nombre total des candidats d'une alliance électorale ne peut dépasser le nombre des députés à élire par le cercle électoral.

26

La déclaration mentionnée à l'article 25 sera faite par écrit et désignera toutes les unions avec lesquelles il est constitué une alliance électorale, et leurs listes définitives de candidats.

Cette déclaration sera datée et signée de la moitié au moins des personnes qui ont signé la déclaration de constitution de l'union. Pour l'avis à donner au comité central, on se conformera aux dispositions de l'article 24.

27

L'union d'électeurs qui appartient à une alliance électorale ne peut entrer dans une autre alliance. Des alliances électorales ne peuvent s'allier entre elles.

28

Quand une alliance électorale a été déclarée au comité central, les listes de candidats portées dans la déclaration de formation d'alliance ne peuvent plus subir de changement que celui indiqué à l'article 22.

CHAPITRE IV

Des mesures à prendre par le comité central pour préparer le scrutin

29

Le comité central se réunit pour la première fois, sur la convocation du président, au plus tard quarante-cinq jours avant les élections, pour choisir un secrétaire et pour déter-

miner le temps et le lieu de réception des pièces, et ensuite les trentième, vingt-deuxième et quinzième jours et ensuite au plus tard le second jour après les élections à la diète à dix heures du matin. Il reste chaque fois réuni aussi longtemps que l'exige le traitement des affaires.

30

Le trentième jour avant les élections sont rapportées et examinées les demandes envoyées par les unions d'électeurs.

Si le comité trouve qu'une demande n'a pas été faite selon les formes requises, ou qu'une union n'a pas été constituée légalement, avis sera donné à son délégué que la demande n'a pas été acceptée ; les raisons du rejet seront en même temps indiquées.

31

Les demandes faites selon les formes requises par des unions légalement constituées sont pourvues d'un numéro d'ordre à la suite les unes des autres.

Le numéro d'ordre de la demande est inscrit en même temps sur la copie de la liste des candidats qui est jointe à la demande ; en outre on place immédiatement au-dessous du numéro d'ordre le domicile de l'union et ses tendances générales ou son mot d'ordre, s'il s'en trouve d'indiqués.

32

Le comité central prendra ensuite aussitôt les mesures nécessaires pour que toutes les listes de candidats pourvues d'un numéro d'ordre, chacune avec son titre, soient rapidement imprimées sur le recto d'une seule feuille, rangées d'après leur numéro d'ordre, et séparées les unes des autres par des lignes nettement visibles.

Si, dans le cas prévu par l'article 30 paragraphe 2, une union d'électeurs a remis dans un délai de sept jours une demande nouvelle, corrigée quant aux remarques faites,

mais par ailleurs intacte, cette demande sera rapportée et examinée le vingt-deuxième jour avant les élections à la diète. Le même jour sont examinées aussi les demandes parvenues en retard sans qu'il y eût de la faute des requérants. Si la demande est trouvée acceptable, la liste des candidats sera publiée à part comme il est prescrit ci-dessus.

33

Dès que l'impression prescrite dans l'article 32 a eu lieu, la feuille contenant les listes de candidats, et, dans le cas mentionné à l'article 32 paragraphe 2, la liste spéciale de candidats seront envoyées à toutes les unions d'électeurs, et aux commissions communales, magistrats et tribunaux de police du cercle électoral, et portées à la connaissance du public.

34

A la réunion qui a lieu le quinzième jour avant le scrutin sont rapportés et examinés les avis de modifications aux listes de candidats publiées et les déclarations d'alliances électorales parvenues au comité.

Si une déclaration ne peut être acceptée, il est procédé comme il est dit à l'article 30, paragraphe 2.

Puis la liste imprimée doit être corrigée en tenant compte des déclarations acceptées; toutes les listes de candidats appartenant à une même alliance électorale y sont réunies sous un titre commun et séparées des autres listes, de manière que l'alliance et les listes de candidats qu'elle comprend ressortent nettement. Le groupement ainsi obtenu des listes de candidats définitives sera aussitôt imprimé.

35

Le comité central fera ensuite imprimer rapidement des bulletins de vote pour tout le cercle électoral, et en enverra un nombre suffisant à la commission électorale de chaque district de vote. Les bulletins seront placés sous pli fermé,

scellé du sceau du cercle électoral et portant à l'extérieur la mention du nombre des bulletins de vote.

Chaque bulletin de vote contiendra sur le côté intérieur un espace vide, destiné à être rempli par l'électeur, et portera toutes les listes de candidats publiées par le comité central en conformité exacte avec les prescriptions des articles 32 et 33; pourtant il ne peut plus y être désigné de suppléant.

Les bulletins de vote doivent être disposés de telle sorte qu'on voie nettement de quelle manière ils doivent être pliés et fermés, et ne doivent porter rien d'autre que ce qui est stipulé ci-dessus.

36

En même temps que les bulletins de vote, il est envoyé aux commissions électorales un nombre suffisant d'exemplaires de la feuille rectifiée comprenant les listes de candidats et un timbre électoral avec accessoires. La feuille rectifiée est en outre distribuée comme il est dit à l'article 33.

Le timbre électoral doit être identique pour tous les districts de vote dans le cercle électoral.

CHAPITRE V

Du scrutin

37

Le premier juillet de l'année au cours de laquelle expire le délai de trois ans depuis les dernières élections à la diète, les opérations du scrutin commencent dans chaque district de vote à neuf heures du matin et se poursuivent jusqu'à huit heures du soir, et le lendemain également de neuf heures à huit heures, chaque jour avec une suspen-

sion de deux heures au plus d'après la décision du comité électoral.

Si l'Empereur et Grand-Duc a décrété de nouvelles élections, le scrutin commencera le premier jour du mois qui commence après soixante jours à dater de la publication du décret, et se continue comme il est dit dans le premier paragraphe.

38

Il appartient au comité électoral de prendre toutes les dispositions nécessaires pour les opérations du scrutin.

En particulier des mesures seront prises pour éviter que personne ne puisse obtenir de bulletin de vote avant qu'on ait vérifié sa qualité d'électeur, et pour que l'électeur puisse, dans des conditions de secret absolu, marquer son vote sur le bulletin, et que les accessoires nécessaires à cet effet soient toujours à portée.

Le comité prendra aussi ses mesures pour qu'un espace suffisant à côté du local de vote soit mis à la disposition des électeurs qui attendent leur tour d'entrer dans ce local, et que l'accès de cette place soit fermé à l'heure où le scrutin le soir doit être suspendu ou clos. S'il se produit une suspension au cours de la journée, il dépend du comité de faire fermer cette place.

Le sénat fait faire aux frais du trésor une urne pour chaque district de vote.

39

A l'intérieur ou à côté du local de vote il n'est pas permis de tenir de discours, ni d'afficher ou de distribuer aux votants des appels imprimés ou écrits.

40

Il est remis aux soins du comité électoral de faire afficher et tenir à la disposition de tous, dans le local du vote, la chambre et l'antichambre voisines, la feuille publiée par le comité central et portant le groupement des listes de candidats définitives.

41

Aux élections à la diète assistera une personne choisie par le comité électoral, et chargée, sur la demande des électeurs, de les aider à mettre sur le bulletin de vote les indications nécessaires.

Ce mandataire suivra consciencieusement les indications de l'électeur, et gardera le secret sur tout ce qu'il apprendra à l'occasion du scrutin. S'il trahit ce secret, il sera puni comme un fonctionnaire pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions.

42

Lors du scrutin le président du comité électoral montrera aux personnes présentes, immédiatement avant le commencement du vote, que l'urne est vide, et ouvrira ensuite l'enveloppe dans laquelle sont placés les bulletins de vote.

43

L'électeur qui veut exercer son droit de vote doit s'annoncer au comité électoral pour retirer un bulletin de vote.

44

Lors du scrutin chaque électeur aura le droit de voter pour trois personnes au plus; il doit indiquer, comme il est dit à l'article 45, l'ordre dans lequel il desire les voir élus.

45

Si un électeur veut donner sa voix à la liste de candidats d'une union d'électeurs inscrite sur le bulletin de vote, il marquera cette liste d'un trait rouge. S'il veut modifier l'ordre des noms sur la liste de candidats, il placera le chiffre 1 devant le nom qu'il met en tête et le chiffre 2 devant le nom qui doit être le second.

Si l'électeur n'approuve aucune des listes de candidats inscrites sur le bulletin de vote, il écrira dans l'espace vide

laissé à cet effet le nom de la ou des personnes pour qui il vote, qu'elles figurent ou non sur les listes ; il les placera dans l'ordre dans lequel il veut les voir élues ; il indiquera aussi la profession et le domicile de chacun.

Puis l'électeur montrera le bulletin plié et fermé au comité électoral pour être timbré, et le déposera ensuite dans l'urne.

46

L'électeur est autorisé à exercer son droit de suffrage dans un autre district de vote que celui sur la liste électorale duquel il figure, à condition de produire un extrait de cette liste électorale expédié à cet effet.

Si l'électeur appartient à un autre cercle électoral, il aura le droit de donner sa voix à la liste de candidats d'une union de ce cercle en inscrivant le nom de ses candidats sur son bulletin.

Quand un suffrage est ainsi remis par un électeur d'un autre cercle, le nom du cercle électoral sera inscrit sur le côté extérieur du bulletin de vote avant que celui-ci soit placé dans l'urne.

47

Après que le bulletin a été placé dans l'urne, il est inscrit sur la liste électorale que l'électeur a exercé son droit de suffrage. Quand un électeur reçoit un extrait de la liste électorale pour être employé comme il est dit à l'article 46, la remarque doit en être faite sur la liste électorale.

48

Lors des interruptions dans les opérations du scrutin l'urne doit être scellée du sceau d'au moins trois personnes présentes et placée en lieu sûr. Quand les opérations reprennent, le comité, avant d'enlever les scellés, doit s'assurer que les sceaux sont intacts.

Avant qu'une interruption ait lieu ou que le scrutin soit déclaré clos, tous les électeurs arrivés avant l'heure déterminée ont le droit de voter.

49

Dès que le scrutin est clos, les bulletins sont retirés de l'urne et comptés sans être ouverts. De même on compte le nombre des personnes qui, d'après les annotations à la liste électorale et au procès-verbal, ont exercé leur droit de suffrage.

Tous les bulletins de vote émis sont ensuite placés dans une enveloppe solide, que trois au moins des membres du comité scellent de leurs sceaux placés de manière que l'enveloppe soit soigneusement fermée.

Sur l'enveloppe est marquée ensuite l'adresse du comité central et la désignation du contenu de l'enveloppe.

S'il se trouve des bulletins sur lesquels est porté le nom d'un autre cercle électoral, ils seront lors du comptage aussitôt séparés des autres et placés dans une enveloppe adressée au comité central de ce cercle électoral.

50

Si les bulletins émis ne peuvent être comptés de suite parce que l'heure est trop avancée, il est procédé avec l'urne comme il est dit à l'article 48; les bulletins sont comptés et placés sous enveloppe le lendemain.

51

Lors des opérations du scrutin un des membres du comité électoral rédige un procès-verbal indiquant le jour du scrutin, les membres présents du comité, les heures d'ouverture, de suspension et de clôture des opérations, les personnes ayant pris part au vote en vertu d'un extrait de la liste électorale d'un autre district de vote et celles d'entre ces personnes qui appartiennent à un autre cercle électoral, le nombre des bulletins émis et des personnes qui ont voté, et l'heure à laquelle les enveloppes mentionnées à l'article 49 ont été fermées. Une empreinte des sceaux employés est marquée sur le procès-verbal.

Les opérations se terminent par la lecture du procès-verbal et l'annotation faite par le président du comité que le procès-verbal est exact. Ensuite le procès-verbal est placé dans une enveloppe adressée au comité central du cercle électoral.

Des formulaires imprimés de procès-verbaux sont fournis au comité électoral par les soins du sénat.

52

Le président et un membre du comité porteront aussitôt que possible en personne au bureau de poste le plus proche les bulletins mentionnés à l'article 49 et le procès-verbal de scrutin, placés sous enveloppes séparées.

53

Dans le cercle électoral de Laponie chaque électeur ne votera que pour une personne, et pourra employer le bulletin qu'il veut. On se conformera par ailleurs, pour les élections à la diète dans le cercle de Laponie, aux dispositions de la présente loi dans leurs parties applicables.

CHAPITRE VI

Des principes pour le calcul des voix

54

Celui pour qui l'électeur a voté en première ligne reçoit une voix, le second une demie et le troisième un tiers de voix.

Le chiffre total des voix ainsi obtenues par chaque candidat constitue son chiffre de voix.

55

Si un de ceux pour qui l'électeur a voté n'est pas éligible ou n'est pas désigné nettement, la voix de l'électeur compte néanmoins pour les autres.

Si l'électeur a sur son bulletin de vote marqué plus d'une liste de candidats,

ou, à la liste marquée par lui, apporté une autre modification que celle de l'ordre des noms,

ou écrit sur son bulletin de vote plus de trois noms,

ou pourvu son bulletin d'un signe particulier ou de sa signature,

ou employé un bulletin autre que celui fourni par le comité électoral,

ou si le bulletin de vote n'est pas timbré,

le bulletin est nul.

56

Les bulletins de vote émis pour la liste de candidats d'une même union d'électeurs comptent ensemble comme un groupe de voix.

57

Les candidats à l'intérieur d'un même groupe de voix se classent d'après la grandeur des chiffres de voix obtenus par chacun dans le groupe d'après l'article 54, et sont regardés comme étant rangés dans l'ordre ainsi obtenu par l'ensemble des électeurs du groupe.

Chaque candidat dans le groupe reçoit ainsi, pour déterminer son rang par rapport aux candidats des autres groupes, un chiffre de comparaison, qui, pour le premier du groupe, est égal au nombre total des bulletins du groupe, pour le second la moitié et pour le troisième le tiers de ce nombre.

58

Si deux ou plusieurs groupes de voix appartiennent à une alliance électorale, ils forment un groupe de voix composé, dans lequel les candidats se classent d'après la grandeur des chiffres de comparaison obtenus par chacun d'après l'article 57, paragraphe 2. Si un candidat est commun à deux ou plusieurs groupes de voix simples, sa place dans

le classement est déterminée par la somme de ses chiffres de comparaison.

Tous les candidats qui auront reçu des voix dans le groupe de voix composé seront regardés comme placés par l'ensemble des électeurs du groupe dans l'ordre ainsi déterminé. Il leur est donc attribué de nouveaux chiffres de comparaison, de telle sorte que le premier des candidats reçoit comme chiffre de comparaison le nombre total des bulletins obtenus par le groupe de voix composé, le second la moitié, le troisième le tiers, le quatrième le quart et ainsi de suite.

59

Si, dans des bulletins de vote n'appartenant à aucun groupe de voix, des voix ont été émises pour une seule et même personne, la somme de ces voix constitue son chiffre de comparaison.

60

Si, dans un autre cas que celui spécifié par l'article 58, un candidat est commun à deux ou plusieurs groupes de voix, simples ou composés, la somme des chiffres de comparaison qu'il a obtenus dans ces groupes constituera son chiffre de comparaison définitif.

Il en sera de même, si quelqu'un a un chiffre de comparaison dans un groupe de voix et en même temps un chiffre de comparaison d'après l'article 59.

61

Le chiffre de comparaison résultant de l'addition définie par l'article 60 paragraphe 1 ne peut dépasser celui qui serait échu au candidat si tous les groupes de voix envisagés avaient constitué un groupe de voix composé.

62

En cas d'égalité du chiffre de voix ou du chiffre de comparaison, le sort décide du classement.

CHAPITRE VII

De la fixation des résultats du scrutin et de la rédaction des mandats

63

Dès que les bulletins de vote d'un district sont parvenus au comité central, les enveloppes doivent être ouvertes et les bulletins comptés en présence de tous les membres du comité.

Puis les bulletins de vote doivent être ouverts et rangés d'après les groupes de voix simples qu'ils constituent; les bulletins de chaque groupe et les voix obtenues par les candidats présentés dans ce groupe sont comptés.

Les bulletins de vote qui n'appartiennent à aucun groupe de voix sont séparés des autres, et on additionne les voix qui, d'après ces bulletins, sont échues à la même personne.

Les bulletins de vote nuls sont mis à part et placés ensuite dans une enveloppe spéciale qui est cachetée.

64

Après que les bulletins de chaque district de vote ont été ainsi comptés et mis en ordre, et les voix émises additionnées comme il est dit à l'article 63, tous les bulletins de vote provenant des divers districts et appartenant au même groupe de voix sont réunis, et, dans chaque groupe de voix, les voix des candidats présentés sont additionnées.

65

Ensuite il est procédé de la manière suivante :

a) les candidats dans chaque groupe de voix simple sont classés d'après la grandeur de leurs chiffres de voix, et on

marque les chiffres de comparaison qui leur sont échus d'après l'article 57 paragraphe 2;

b) les candidats dans chaque groupe de voix composé sont inscrits dans l'ordre déterminé à l'article 57 paragraphe 2 et avec les chiffres de comparaison calculés d'après le paragraphe 2 dudit article;

c) les candidats portés sur des bulletins n'appartenant à aucun groupe de voix sont inscrits isolément, leur chiffre de voix leur servant de chiffre de comparaison comme il est dit à l'article 59;

d) si un même candidat a des chiffres de comparaison dans deux ou plusieurs des groupes définitifs ainsi constitués, il est rayé de tous ces groupes et inscrit isolément avec son chiffre de comparaison définitif comme il est dit aux articles 60 et 61;

e) tous les candidats sont à nouveau classés d'après la grandeur de leurs chiffres de comparaison définitifs; ces chiffres sont également inscrits.

66

Après que tous les candidats ont été rangés d'après la grandeur de leurs chiffres de comparaison définitifs, le comité central proclame élus les premiers jusqu'à concurrence du nombre de députés à la diète que doit élire le cercle. Il fait connaître ces résultats par une affiche publiée dans l'antichambre du local du comité, indiquant en même temps quels sont ceux qui, en cas de vacances, doivent entrer à la place des élus, et expédie sans retard un mandat pour chacun des élus.

Si un de ceux qui ont été déclarés élus n'a pas été porté sur une liste déclarée et publiée, le comité central doit pourtant, avant d'expédier son mandat, lui demander s'il accepte la charge de député à la diète.

S'il refuse d'accepter, ou s'il n'a pas fait parvenir au comité central son acceptation dans les dix jours qui suivent la demande, la vacance est remplie comme il est dit à l'article 67.

67

Celui qui a été élu dans deux ou plusieurs cercles électoraux est proclamé député dans le cercle où il a le plus haut chiffre de comparaison.

Pour remplir la vacance ainsi créée, on considère d'abord le groupe de voix simple dans lequel le candidat a été élu, et on fait entrer à sa place celui qui dans ce groupe a obtenu le chiffre de comparaison immédiatement inférieur à celui de l'élu. S'il n'y en a pas, la vacance est remplie, d'après les mêmes principes, en prenant dans le groupe de voix composé où entrait le groupe de voix simple.

Si la vacance ne peut pas non plus être remplie de cette manière, on fait entrer celui qui, dans le cercle électoral, avait le chiffre de comparaison le plus élevé parmi les non-élus.

Si le député sorti du cercle était commun à plusieurs groupes, la vacance est remplie en prenant d'abord dans le groupe de voix où il avait le chiffre de comparaison le plus élevé.

Si une vacance se produit d'une autre manière, il sera procédé de même.

Dans le cercle électoral de Laponie, si l'élu refuse d'accepter la charge, ou si une vacance se produit autrement, de nouvelles élections devront avoir lieu sans retard. Le gouverneur fixera par voie d'arrêté la date du scrutin.

68

Le mandat de député à la diète aura la teneur suivante :

« Aux élections à la diète, qui le ont eu lieu dans le cercle électoral de , N. N., domicilié à , a été élu membre de la diète du Grand-Duché de Finlande, à dater de ce jour jusqu'à la clôture des prochaines opérations électorales. La présente attestation servira de mandat de député à la diète. » Lieu et date.

En cas de vacance le comité central expédie un mandat

pour celui qui d'après l'article 67 doit entrer à la place du député sortant. En ce cas le mandat doit avoir la teneur suivante :

« Attendu qu'aux élections à la diète qui ont eu lieu le ..... dans le cercle électoral de ....., N. N. a été élu député à la diète du Grand-Duché de Finlande, à dater du jusqu'à la clôture des prochaines élections à la diète ; mais que cette place est devenue vacante, N. N., domicilié à ....., a été, en vertu de l'article 67 de la loi électorale du 7/20 juillet 1906, choisi pour entrer en qualité de député à la diète. La présente attestation servira de mandat de député. » Lieu et date.

69

Tous les bulletins de vote doivent ensuite être placés dans une enveloppe qui est scellée des sceaux du comité central et du président, et conservée jusqu'à la fin des élections suivantes.

Tous les calculs doivent être reliés ensemble, placés de même sous pli scellé et conservés comme annexe au procès-verbal.

70

En cas d'interruption dans les opérations de scrutation, tous les bulletins de vote et calculs doivent être conservés de telle sorte que personne n'y puisse avoir accès.

71

Il est tenu un procès-verbal des séances du comité central. Ce procès-verbal mentionne la date de la séance, l'heure de l'ouverture, de la suspension et de la clôture, les noms des membres présents et les décisions prises. Cependant le contenu d'une décision peut être indiqué par renvoi à une lettre ou autre expédition.

Le procès-verbal doit faire mention spéciale du nombre des bulletins nuls dans chaque district de vote.

Le procès-verbal est signé par le secrétaire ; son exactitude est attestée par le président.

72

Lors de la fixation des résultats du scrutin, le procès-verbal doit contenir les noms à la fois des élus et de ceux qui en cas de vacance doivent entrer à leur place.

Chacun d'eux est mentionné avec l'indication de ses nom, profession et domicile, ainsi que de son chiffre de voix et de son chiffre de comparaison.

73

Le comité central doit de suite informer le gouverneur, ainsi que les comités électoraux du cercle des résultats du scrutin, et publier ces résultats avec les chiffres de comparaison des élus dans un au moins des journaux de la localité.

En outre le comité central fera rapidement parvenir à chacun des élus son mandat.

74

Les délégués des unions d'électeurs ont le droit d'assister aux séances du comité où sont comptés les bulletins de vote et fixés les résultats du scrutin.

75

Les expéditions sortant du comité central sont signées au nom du comité par le président et contresignées par le secrétaire.

CHAPITRE VIII

Des contestations d'élections

76

Celui qui veut contester une élection de député à la diète doit le faire par écrit, et remettre sa plainte au gouverneur, au plus tard le quatorzième jour avant midi après le jour où les résultats du vote ont été affichés conformement à l'article 66.

77

Si des contestations touchant une élection lui sont parvenues, le gouverneur demandera aussitôt les renseignements et explications auxquelles les plaintes donnent lieu, et prononcera au plus vite son arrêt dans l'affaire.

78

Concernant la publication de l'arrêt du gouverneur, l'avis à en donner aux parties, et l'appel à faire de cet arrêt, on appliquera les prescriptions des articles 12 et 13.

CHAPITRE IX

Dispositions spéciales

79

Toutes les dépenses des comités électoraux seront payées par les communes ; le prix des bulletins de vote et toutes les dépenses des comités électoraux centraux sont payés sur le budget de l'état.

Les comités centraux et les comités électoraux ont la franchise postale.

80

Si un jour fixé dans cette loi tombe un jour férié, les dispositions de la loi s'appliqueront au premier jour non férié qui suivra.

NOTES

(1) La Loi organique de la Diète du 3/20 juillet 1906 stipule que le mandat de député à la diète dure en principe trois ans : celle-ci est donc renouvelée intégralement tous les trois ans. Le souverain a pourtant le droit de dissolution, défini par la loi (articles 3 et 18). Mais il doit prescrire en même temps de nouvelles élections (voir article 37 de la loi électorale) : la nouvelle diète se réunit au plus tard 90 jours après la dissolution de la précédente, et ses pouvoirs durent trois ans, sauf nouvelle dissolution.

(2) Le « magistrat », composé du bourgmestre et des échevins, est l'autorité administrative et judiciaire de la ville. Ses fonctions sont plus étendues que celles du maire et des adjoints. La commission communale a des fonctions assez analogues dans les communes rurales.

(3) Le député à la diète ne peut se défaire librement du mandat accepté par lui. La loi organique dit (article 8) : « Celui qui en vertu de la loi électorale a été proclamé élu député à la diète ne peut être libéré de cette charge à moins qu'il n'invoque une excuse légale ou une autre raison approuvée par la diète. » C'est ce qui explique qu'on lui demande son acceptation avant l'élection, ou avant de le proclamer élu (article 66 de la loi électorale).

DE LA
REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE
DANS LE
GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE

Cercles électoraux

Ce qui frappe quand on étudie les divisions électorales fixées par la loi, c'est leur grandeur.

La répartition des sièges entre les cercles a donné les résultats suivants : (1)

Cercles	Sièges
1. Nyland	23
2. Åbo-Sud	17
3. Åbo-Nord	17
4. Tavastehus-Sud	11
5. Tavastehus-Nord	11
6. Viborg-Ouest	13
7. Viborg-Est	17
8. Saint-Michel	14
9. Kuopio-Ouest	13
10. Kuopio-Est	11
11. Vasa-Est	11
12. Vasa-Sud	12
13. Vasa-Nord	10
14. Uleaborg-Sud	13
15. Uleäborg-Nord	6
16. Laponie	1

(1) Décret du 17 decembre 1906.

Nous sommes loin des chiffres de 4 à 6 députés qu'élisent la plupart de nos départements français.

C'est un des premiers avantages, et non des moindres, que présente la loi finlandaise. Il est en effet aisé de montrer que toute limitation géographique des régions électorales lèse les intérêts de quelque parti, et cela en raison inverse des dimensions de la région délimitée. — Supposons en effet que, dans un groupe de régions donné, les forces des trois partis A, B et C soient réparties de la sorte :

A 500, A 520, B 330, B 220, C 180, C 460...

et que les limites des cercles électoraux soient ainsi tracées :

... | A 500, A 520, B 330 | B 220, C 180, C 460 | ...;

d'après le système français, B n'aura aucun représentant; au contraire ce sera C, si les limites deviennent

... | A 500, A 520 | B 330, B 220, C 180 | C 460...

Si l'on veut assurer à toutes les fractions de l'opinion une représentation équitable, il faut donc opérer avec de grands chiffres, spécialement avec un grand nombre de mandats; alors seulement la représentation proportionnelle donne son plein effet, qui est de dégager les partis des combinaisons louches, et d'adoucir les contrastes au lieu de les accuser.

Il ne suffit pas en effet, pour qu'on puisse considérer un parti comme représenté, que quelques fractions de ce parti aient dans quelques cercles électoraux enlevé quelques mandats. Il faut que tous les groupes de ce

parti aient pleine liberté de concourir *entre eux* en même temps qu'avec les autres partis, afin de trouver la meilleure expression et les meilleurs représentants de leurs tendances, et, pour lâcher le grand mot, afin de se délivrer de la tutelle plus ou moins autocratique de la direction du parti. C'est un point sur lequel nous reviendrons à propos des listes de candidats.

Une autre considération conduit au même résultat. L'évolution sociale actuelle accentue graduellement le contraste entre l'élément dit propriétaire, capitaliste, etc., et l'élément non-propriétaire, prolétarien, etc. Ce dernier constitue la majorité, et doit, dans un régime de suffrage universel, finir par l'emporter dans les parlements. Il est dès maintenant de l'intérêt des classes dites « dirigeantes » de s'assurer dans les assemblées à venir la part de mandats qui leur revient de droit au prorata de leur nombre. Si par exemple on admet que la proportion réelle soit de 12 à 41 dans un cercle électoral donné, les élections majoritaires donneront à la minorité o siège. Pour qu'elle puisse compter sur un seul il faut que le cercle dispose de 4 mandats. Pour qu'elle puisse être représentée dans la proportion exacte de sa force, il faut un cercle élisant 12 + 41 = 53 sièges. Toute réduction du nombre des sièges nuira dans la plupart des cas aux minorités prises en bloc, et toujours à quelques-unes.

Il ne suffirait donc pas, si on voulait établir en France le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, de faire de chaque département un cercle électoral, comme cela a été proposé. La Seine avec plus de 50 mandats, le Nord avec ses 23 sièges, le Pas-de-Calais avec 16 seraient infiniment plus favorisés que la plu-

part des départements ruraux avec 3 à 6 députés. (1) Il ne sert à rien de dire que le nombre des partis n'est pas très considérable en France. D'abord ce n'est pas vrai : on voit souvent aux élections plusieurs candidats « radicaux » ou « radicaux-socialistes » concourir, et il n'est pas nécessaire de croire partout à des rivalités de personnes. Ensuite il est certain que le système français a pour conséquence d'empêcher, même pour le premier tour, la libre expansion des partis. Là où on est sûr qu'il y aura ballottage, un parti peut se résigner dès le premier tour à se grouper autour d'un seul candidat pour prendre la première place parmi les partis qui s'allieront au second tour. Délivré de cette nécessité, le parti se scinderait souvent en autant de fractions qu'il y a de nuances réellement existantes.

On peut donc, pour un pays comme la France, poser comme exigence minima : 1° que les cercles électoraux ne comprennent jamais moins de quinze mandats, et que par suite on réunisse en un même cercle trois ou quatre petits départements ; (2)

2° que les départements qui ont un nombre de députés supérieur forment pourtant un seul cercle électoral.

Mais même cet état de choses ne satisferait pas des desiderata plus vastes. Plus le nombre des mandats attribués au cercle électoral s'accroît, plus il y peut

---

(1) Le projet de la commission de la Chambre diminue, il est vrai, cette inégalité, en fixant à 10 le maximum des sièges par cercle électoral ; mais c'est en aggravant la situation générale. Ce n'est qu'une des stupidités du projet (à moins que cette disposition restrictive ne soit calculée pour conserver soigneusement la tyrannie des directions de parti).

(2) Les colonies sont des exceptions insignifiantes ; encore peut-on réunir celles qui sont voisines : l'Inde, les Antilles, l'Algérie peuvent former chacune un groupe.

entrer de minorités. Or il y a des minorités infimes et pourtant intéressantes, plus intéressantes que bien d'autres. Les personnes qui, dans un pays de civilisation comme la France, s'intéressent spécialement à des questions d'ordre idéal, et les font passer avant les intérêts de parti, ne sont pas très nombreuses; et cependant leurs voix réunies formeraient peut-être un total suffisant pour assurer l'élection d'un député représentant leurs intérêts. C'est le cas pour les artistes, les gens préoccupés de l'avenir des travaux scientifiques. Nous en dirons autant du groupe des « techniciens » forcément disséminés sur le territoire. Pourquoi les beaux-arts n'auraient-ils pas leurs représentants aussi bien que les betteraves ou les soieries?

Mais, pour que ce résultat soit atteint, il ne suffit plus de quinze à vingt mandats par cercle. Il faut des cercles électoraux très considérables, comprenant plusieurs centaines de mandats, pour assurer la représentation de toutes les opinions. Toute délimitation géographique des cercles a en effet pour conséquence d'empêcher l'union de ceux qui sont parqués des deux côtés de la frontière; et il peut toujours arriver que deux moitiés de parti soient trop faibles pour réussir là où le parti entier réussirait. A la limite, on arrive à poser comme idéal : *la situation électorale la plus favorable est celle où le pays entier forme un seul cercle géographique, dans lequel les électeurs se groupent d'après leurs affinités :* affinités régionales, confiance dans des personnes déterminées, intérêts économiques ou politiques généraux, préoccupations professionnelles ou idéales.

C'était le plan primitivement proposé par M. von Wendt dans ses articles de journaux. Cependant ce

projet était difficilement réalisable en Finlande. Le pays est très inégalement peuplé, la population relativement concentrée dans des régions assez nettement délimitées, tandis que d'autres n'ont qu'une population clairsemée. Dans les régions moins peuplées le vote est plus difficile que dans les autres; les régions moins peuplées seraient proportionnellement moins représentées que les autres. Il est donc nécessaire de leur assurer une représentation en attribuant à des régions déterminées des mandats déterminés.

Mais cette objection n'a plus de sens dans un pays comme la France, où la densité de population est plus uniforme, et où les distances à parcourir pour aller voter sont faibles. De ce point de vue rien ne s'oppose à l'application en France du système des « cercles électoraux libres ». — D'autre part la répartition fixe des mandats présente l'inconvénient d'avantager les régions où l'on vote peu au détriment des régions où l'on vote beaucoup. Supposons deux arrondissements ayant la même population électorale : 10.000 électeurs. Dans l'un il ne vote que 7.000 électeurs, dans l'autre 9.000. Dans le premier arrondissement un suffrage a plus de poids que dans le second : c'est la prime à la paresse. — On pourrait concevoir un système mixte : une proportion déterminée des mandats (la moitié ou les deux tiers) serait fixe, et le reste serait distribué entre les différents cercles au prorata du nombre des votants. L'abstentionnisme serait ainsi puni par une représentation moindre. — Si en outre on accordait aux électeurs la possibilité de voter hors de leur cercle géographique, toutes les exigences idéales seraient satisfaites. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point.

Comités électoraux

Il est à peine besoin d'insister sur ces institutions. La représentation proportionnelle exige pour chaque cercle électoral une autorité chargée des calculs qu'implique le dépouillement du scrutin. Il suffit que le recrutement de cette autorité garantisse son impartialité, et que son fonctionnement soit entouré du contrôle suffisant.

Dans le cas envisagé plus haut d'une répartition de mandats mobiles, il faut naturellement, outre les comités de cercles, un comité central recueillant l'ensemble des données du scrutin pour procéder à la répartition. De même si le pays ne forme qu'un seul cercle.

Groupements d'électeurs et listes de candidats

Le système idéal de représentation proportionnelle serait évidemment celui-ci. Étant donnés la population électorale P et le nombre n des députés d'un pays, la division $\frac{P}{n}$ donne le quotient d'élection q, c'est-à-dire le nombre de voix que doit réunir un candidat pour être élu. Les électeurs se répartissent en n groupes comprenant chacun q électeurs, et votent chacun pour un seul candidat. — Ce mode de groupement étant évidemment irréalisable, il doit se produire des accumulations de suffrages sur certains noms, d'où un excédent qui serait perdu si l'électeur ne plaçait sur son bulletin un ou plusieurs noms de réserve, sur lesquels se reporte sa

voix si le premier candidat est déjà élu. Le scrutin de liste est donc nécessaire. — Chaque parti présente une liste comprenant au maximum autant de candidats qu'il y a de députés à élire dans le cercle. L'électeur pointe la liste pour laquelle il vote. La répartition des sièges se fait suivant des règles qui n'importent pas ici.

Mais le scrutin de liste pur a deux inconvénients principaux : 1° l'électeur ne peut indiquer ses préférences. Il vote pour la liste en bloc, sans avoir le droit de marquer l'ordre dans lequel il voudrait voir les candidats élus; et

2° on ne peut attendre de lui qu'il connaisse tous les candidats, surtout si la liste est longue; il est obligé de voter au hasard.

C'est la direction du parti, un comité souvent inconnu de l'électeur, qui décide et du choix des candidats et de leur place; cette direction a ainsi un pouvoir despotique. Plus la liste est longue, plus les dangers de cette centralisation à outrance se font sentir; et la représentation proportionnelle, faite pour rendre plus de liberté à l'électeur, lui en rogne de nouveau une partie.

Il est aisé de remédier au premier de ces inconvénients, en donnant à l'électeur le droit de modifier l'ordre de présentation des candidats. — La nécessité de corriger le second a amené divers auteurs à proposer le système des alliances de listes. De même que l'institution de la liste a pour objet de permettre à l'électeur d'appuyer de sa voix les autres candidats du parti qui en auraient besoin, l'alliance des listes permet aux électeurs d'une liste de reporter leurs voix en excédent sur des listes concurrentes mais non rivales, et qu'ils estiment pouvoir appuyer à l'occasion. — Un des principaux

avantages de ce système est qu'il permet de faire des listes plus petites sans nuire à aucun parti, puisque le parti peut allier toutes ses listes fragmentaires.

Le système le plus remarquable dans ce genre est celui proposé par Siegfried lors de la réforme constitutionnelle en Wurtemberg. (1) Ce projet, dont le seul défaut est le trop de complication, a servi de base au système finlandais.

D'après la loi électorale finlandaise, les électeurs peuvent se grouper, au nombre de cinquante au moins, dresser et présenter une liste de trois candidats ; cette liste doit être acceptée et publiée comme liste officielle de candidats. — En outre ces unions d'électeurs sont libres de se grouper entre elles en alliances électorales, dont les listes diverses, comme on le verra plus loin, concourent intérieurement pour l'ordre des candidats de l'alliance, mais font bloc contre les autres alliances, ou listes isolées. Toutefois il est fixé aux listes des alliances un maximum, qui est l'étendue même des listes dans le scrutin de liste pur.

Le transport de l'initiative des candidats aux électeurs, ainsi que l'institution d'unions et d'alliances auront peu à peu pour effet de décentraliser la direction des partis. Les nuances d'opinion qui naissent à l'intérieur d'un parti peuvent se donner libre carrière sans troubler le parti, mais sans que la direction les étouffe arbitrairement.

Mais on est en droit d'en attendre un effet autrement important : la dissolution même des partis politiques. Chaque union d'électeurs est autorisée à mettre en tête

(1) Siegfried. *Die Proportionalwahl*. Berlin, deuxième édition, 1898.

de sa liste l'indication de ses tendances générales ou une devise électorale. Notons tout d'abord qu'elle peut s'en abstenir, et se présenter comme une pure liste de personnes sans indication de parti. Ensuite la devise ou la tendance n'a pas besoin d'être empruntée à un parti politique, mais peut désigner ou des intérêts très généraux, ou des intérêts particuliers, matériels ou autres.

Or, dès qu'on se groupe autour d'intérêts matériels, les idéologies plus ou moins abstraites qui constituent les programmes des partis politiques perdent de leur valeur, et les cadres des partis se rompent. Il suffit de suivre les débats sur la question des bouilleurs de cru en France pour voir le touchant spectacle des fraternités entre membres de partis adverses. Il n'est pas besoin d'expliquer un fait aussi clair. Mais, pour qui veut prendre la peine de réfléchir, un groupement de la Chambre en *bouilleurs* et *antibouilleurs* apparaîtra plus profond, plus réel que le groupement en arc-en-ciel qui est la formule officielle. Toute la politique et le travail parlementaire gagneraient en netteté si les abstractions faisaient place aux tendances réelles. — On peut espérer qu'une organisation comme celle de la loi finlandaise, en multipliant les groupements élémentaires d'où sortent les candidatures, changera le plan de l'action électorale.

Les groupements d'intérêts matériels ont en effet pour caractère d'être passagers, et de se dissoudre une fois leur désir satisfait. Chaque législature a un programme à remplir différent de la précédente et de la suivante; les affinités entre électeurs ne peuvent donc rester toujours les mêmes, et doivent pouvoir se traduire en unions différentes autour de candidats différents. Le même

homme qui convient à tel programme n'est pas toujours le meilleur pour tel autre; et le système électoral doit faciliter ce renouvellement du personnel parlementaire. Or il n'est pas besoin de longues réflexions pour se rendre compte que le groupement en partis politiques y est très peu favorable. Le même député peut toute sa vie durant répéter dans ses campagnes électorales les idéologies qui s'étalent sur les affiches, et ne pas avoir fait au parlement un seul travail exigeant une compétence réelle. Si, après trente-six ans de république la France n'est pas plus avancée sur le terrain des réformes sociales réelles, si tous les parlements ont tourné comme des écureuils en cage, la faute en est pour une grande part à la stagnation du personnel politique; et celle-ci dérive du système électoral qui oblige les partis, pour « majoriser » les adversaires, à placer au premier plan les belles phrases et les abstractions retentissantes qu'on appelle « programmes ».

C'est à des conclusions analogues qu'aboutissait, comme on sait, le beau travail de M. Ostrogorski sur l'*organisation de la démocratie*. Il veut voir les partis politiques faire place aux ligues basées sur les intérêts réels, plus souples et plus mobiles. Le système électoral nécessaire à une telle organisation est précisément la représentation proportionnelle avec l'institution de petites listes et d'alliances de listes. S'il est vrai que la fonction se crée un organe, il est permis d'espérer que, inversement, l'organe pourra susciter la fonction. Qu'on applique ce système : la logique de son fonctionnement amènera les électeurs à se grouper au mieux de leurs intérêts.

Ainsi qu'on peut le voir en lisant le texte de la loi,

celle-ci laisse à l'électeur toute la liberté désirable. Celui-ci peut choisir sa liste; s'il n'en approuve aucune, il peut voter pour trois noms isolés. Pour se déterminer dans son choix, il lui suffit de se rendre clairement compte :

1° Qu'en votant pour une des listes proposées, il soutient de son vote non seulement les trois noms qu'elle porte, mais encore l'union qui la propose et les unions avec lesquelles celle-ci est alliée et par suite l'idée directrice de cette alliance; 2° qu'en n'employant aucune des listes proposées, il n'appuie de son vote que le ou les noms qu'il inscrit sur son bulletin.

Quant à l'avantage qu'il peut y avoir à former des alliances ou à adopter des candidatures communes, on ne peut le discuter sans avoir exposé les principes de la scrutation. Mais une fois ces principes exposés et démontrés sur un exemple, un peu de réflexion suffira pour que chaque lecteur se rende compte de la tactique à suivre selon le degré de force numérique des partis. Il paraît donc inutile de développer spécialement ce point.

Sur l'organisation électorale et la confection des listes le projet français est inférieur au système finlandais. L'initiative des candidatures reste entre les mains des candidats, c'est-à-dire en fait des comités de parti. L'électeur n'est compté pour rien. L'organisation finlandaise oblige les partis, pour éviter les surprises au scrutin, à tâter le terrain par des votes d'essai, dont on prend les résultats pour base dans la confection des listes de candidats (sinon on s'exposerait à la défection d'un grand nombre d'électeurs). Les nuances de parti

et les désirs des électeurs trouvent avant la période électorale une occasion de se manifester, et ne sauraient être négligés.

De plus la composition définitive des listes et alliances est connue au moins huit jours d'avance, de sorte que chaque électeur a le temps nécessaire pour réfléchir à son vote. Dans le projet français, les listes peuvent être remaniées jusqu'à la veille du scrutin; l'électeur ne connaîtra la composition définitive qu'au moment de voter. C'est trop tard, surtout avec des listes non obligatoirement limitées.

On peut craindre, il est vrai, que l'initiative ainsi remise aux électeurs n'amène une dispersion du parti. Mais en fait il y a une limite à cette liberté : c'est la nécessité de ne pas dépasser le chiffre maximum de candidats permis dans le cercle, tout en restant à l'intérieur de l'alliance du parti. Quant à la tentative de séparer le parti en deux alliances, elle est trop dangereuse; le parti y perdrait des sièges, comme on le verra plus loin *(Calcul des voix* et *Manœuvres électorales)*.

La limitation obligatoire des listes a encore un autre avantage : c'est de rendre le suffrage égal. Le projet français le rend inégal. L'électeur y dispose d'autant de voix qu'il y a de sièges dans le cercle. Pourquoi un électeur de la Seine aura-t-il 10 suffrages, tandis que celui des Basses-Alpes n'en aura que 3? Le fait d'habiter dans une circonscription plus peuplée ne constitue pas de droit à un privilège électoral. L'électeur finlandais, où qu'il soit, ne dispose que de 3 voix. Il subsiste, il est vrai, l'inégalité des cercles; mais elle est inévitable si on ne recourt pas à la ressource du cercle unique.

Vote hors du cercle électoral

Des dispositions relatives au scrutin (chapitre V de la loi électorale), l'article 46 seul nous arrêtera. Le reste n'offre rien qui ne soit connu, sinon partout pratiqué. La présence d'un auxiliaire (article 41) s'explique par le nombre assez considérable des personnes qui en Finlande ne savent pas écrire. Il faut noter que, d'après la loi, les bulletins de vote ne seront accessibles que le jour et dans le local du vote. Cette disposition n'est pourtant pas essentielle ; et, comme la liste définitive, publiée huit jours avant le scrutin, a la même forme que le bulletin de vote, il n'en résulte pas d'inconvénient.

L'article 46 résout d'une manière simple et élégante un problème d'une certaine importance : le vote de l'électeur hors du district où il est inscrit. Il y a des catégories de personnes que leur situation sociale oblige parfois à se trouver le jour du vote hors du territoire de leur liste électorale. Je n'ai pas seulement en vue les commis-voyageurs ; tous les salariés (ouvriers, employés, domestiques, fonctionnaires) rentrent dans cette classe. Pour être électeur, il faut en effet remplir certaines conditions de domicile : or le salarié peut être obligé de quitter la région où il est inscrit comme électeur et de se transporter dans une autre où il ne pourra pas le devenir. Il est donc contraint ou de perdre sa voix, ou de faire de fortes dépenses pour voter. La loi finlandaise lui conserve son droit de suffrage. Il lui suffira de se faire délivrer une carte d'électeur et de la présenter le jour du scrutin, en quelque lieu qu'il aille voter. Rien ne s'oppose à l'introduction en France d'une semblable dis-

position, quoique la commission de la Chambre ne paraisse pas s'en être souciée.

Mais on peut aller plus loin, et résoudre le problème inverse: permettre à l'électeur de voter pour des candidats d'un autre cercle que le sien. Il suffirait qu'il fît en temps utile à son comité électoral l'annonce de son intention, et que ce comité lui fît tenir au jour du scrutin un bulletin du cercle demandé, qui serait marqué et expédié comme il est dit dans la loi finlandaise. (1)

L'avantage d'une pareille disposition serait de permettre la représentation des minorités infimes dont il a été question plus haut. Ces minorités sont composées de gens cultivés, capables de s'entendre sur une tactique à suivre. Ils pourraient, ayant choisi un candidat se présentant dans un cercle déterminé, voter pour lui de tous les autres cercles et produire ainsi une accumulation de suffrages assurant son élection. De même s'il était question de faire entrer au parlement une personnalité marquante et pourtant assez en dehors des partis politiques ou autres pour n'être embrassée par aucun ou ne vouloir figurer sur la liste d'aucun. Ajoutons que cette combinaison n'aurait pas besoin de se reproduire à toutes les élections. Les raisons qui peuvent faire désirer la présence de telle personne dans telle législature peuvent ne plus exister à la suivante. Ici encore le principe des ligues passagères l'emporterait sur celui des partis permanents.

---

(1) M. von Wendt propose qu'en pareil cas l'électeur se procure lui-même par l'intermédiaire de la poste le bulletin nécessaire. Le système indiqué ci-dessus paraît aussi simple.

A vrai dire cette disposition n'aurait pas de sens dans le cas d'une répartition fixe des mandats. Mais si une partie des mandats était mobile, elle serait parfaitement concevable. Nous avons montré plus haut les raisons d'ordre juridique et social qui militent en faveur de ce système. Dans ce cas, la combinaison ci-dessus produirait un accroissement du nombre des bulletins émis pour tel cercle électoral, et cet accroissement amènerait une augmentation correspondante du nombre de ses représentants, à la faveur duquel le candidat ainsi poussé serait élu.

Calcul des voix

Le calcul des voix échues aux candidats, le classement de ceux-ci et la répartition des sièges se font d'après des principes dérivant tous d'une même règle, proposée par le juriste belge d'Hondt dans son *Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle.* Elle peut se formuler de la façon suivante. Étant donné qu'on doit élire un nombre n de personnes, et que plusieurs listes A, B, C,... ont réuni des suffrages, soient x, y, z,... ces suffrages. On forme successivement les séries de nombres x, $\frac{x}{2}$, $\frac{x}{3}$,... y, $\frac{y}{2}$, $\frac{y}{3}$,... z, $\frac{z}{2}$, $\frac{z}{3}$,... c'est-à-dire qu'on prend successivement de chaque nombre de suffrages la totalité, la moitié, le tiers, etc. Les chiffres ainsi obtenus sont rangés par ordre de grandeur décroissante, et les n sièges à pourvoir sont affectés aux n premiers nombres.

Supposons donc un cercle élisant 7 députés et 3 partis présentant 7 candidats chacun. Le parti A réunit

4.200 suffrages, le parti B 6.000 et le parti C 2.800. En opérant les divisions indiquées, on forme les 3 séries :

	A	B	C
1/1	4.200 (2)	6.000 (1)	2.800 (4)
1/2	2.100 (5)	3.000 (3)	1.400
1/3	1.400	2.000 (6)	933 1/3
1/4	1.050	1.500 (7)	700
1/5	840	1.200	560
1/6	700	1.000	466 2/3
1/7	600	857 1/7	400

Comme on le voit, le parti B obtient 4 sièges, A en a 2 et C 1. S'il y avait 8 sièges, A et C arrivant *ex æquo*, il serait tiré au sort.

Les chiffres obtenus ci-dessus sont attribués aux partis d'une façon en quelque sorte abstraite. Mais on peut aussi convenir de les appliquer à chaque candidat. Si nous désignons par *Ba*, *Bb*, *Bc*, *Bd*, *Be*, *Bf* et *Bg* les candidats de la liste B, présentés dans cet ordre, nous dirons que, dans la concurrence, *Ba* se présente avec un chiffre de 6.000 voix, *Bb* avec 3.000, etc. Tout se passe donc comme si chaque électeur du parti B avait accordé à *Ba* 1 voix, à *Bb* 1/2 voix,... à *Bg* 1/7 de voix. C'est la conception de la règle de d'Hondt qui est à la base de la loi finlandaise. Chaque candidat se présente affecté d'un coefficient (ou de plusieurs le cas échéant), qui détermine son classement. — Cette manière de formuler la règle devenait nécessaire du moment qu'on accordait à l'électeur le droit de modifier l'ordre de présentation des candidats ; chaque candidat prenant sur les différents bulletins de vote une valeur différente,

il fallait trouver un symbole de cette valeur. De là la règle formulée dans l'article 54.

Le système des groupements d'électeurs présentant une certaine complexité, les calculs à effectuer lors du dépouillement du scrutin participent de cette complexité. Les lecteurs non familiarisés avec ces questions techniques trouveront sans doute ces calculs très compliqués. Mais j'espère d'une part pouvoir les exposer de sorte que chacun puisse les comprendre en les suivant attentivement ; d'autre part je ferai remarquer que ces longs calculs, inséparables de toute représentation proportionnelle, sont faits par des comités spéciaux, et que l'électeur n'a point à s'en occuper.

On a soulevé, il est vrai, l'objection que, dans ces conditions, l'électeur ne peut contrôler la scrutation. Cette objection n'a aucun sens. Le scrutin tel qu'il est pratiqué en France offre encore moins de garanties de sincérité. Je puis, si j'assiste au dépouillement dans ma section de vote, être sûr qu'il n'est point commis d'erreurs ou de tripotages à ma table ; je n'ai aucune assurance en ce qui concerne les tables voisines, à plus forte raison les autres districts de vote. Et, les bulletins étant détruits, aucun contrôle n'est possible. Au contraire, d'après la loi finlandaise, les bulletins sont dépouillés en un seul local, en présence de délégués de chaque liste de candidats, et conservés après le dépouillement dans des conditions telles que les calculs peuvent être refaits à tout instant. C'est au contraire le maximum de garanties.

Il y a en présence sur les bulletins de vote : des unions d'électeurs avec des listes isolées, des alliances

avec des listes groupées, et des candidats isolés inscrits sur l'espace laissé en blanc. De ces candidats, certains peuvent être communs à deux ou plusieurs de ces groupes. Un candidat déterminé a donc à concourir : avec les candidats de sa liste, avec ceux de son alliance, avec ceux des autres listes, alliances ou bulletins isolés. A chacun des stades de cette concurrence, la loi finlandaise lui affecte un symbole différent exprimant sa valeur électorale ; il a un symbole appelé « chiffre de voix » et un ou plusieurs symboles appelés « chiffres de comparaison ». Ces symboles sont définis, le premier dans l'article 54, les seconds dans les articles 57 à 59.

Étant donnée une liste quelconque, elle recueille un certain nombre de suffrages bruts, sur lesquels l'ordre des candidats peut être ou n'être pas modifié. Les différents électeurs attribuant ainsi à chaque candidat une valeur différente (de 1 voix à $^1/_3$ de voix), un candidat reçoit des votants de sa liste un total qui constitue son *chiffre de voix*. Ce chiffre est l'expression naturelle de la préférence moyenne que l'ensemble de ses électeurs a pour lui. Les trois candidats de chaque liste se classent donc naturellement *à l'intérieur de leur liste* d'après leur chiffre de voix. — Remarquons de suite que ce chiffre de voix est pour le premier au plus égal à la totalité des bulletins émis en faveur de la liste, mais sera presque toujours inférieur.

Mais, dans la concurrence avec des candidats d'autres listes, la loi finlandaise n'attribue plus au candidat son chiffre de voix. Il faut en effet considérer le calcul du chiffre de voix comme une sorte de vote préliminaire institué entre les partisans de la liste pour déterminer

si l'ordre des candidats proposé par l'union d'électeurs est bien celui qu'adopte le parti. Mais on ne peut méconnaître le fait que la liste, considérée comme expression d'un parti, a recueilli un nombre donné de suffrages; et, dans la concurrence au dehors, c'est ce chiffre de suffrages qui doit servir de base : sinon, on ferait pâtir les candidats des erreurs de classement commises par l'union qui les propose, et on avantagerait injustement les candidats dont l'union aurait, plus ou moins accidentellement, rencontré la résultante des opinions des électeurs.

Pour déterminer le rang des candidats par rapport à ceux d'autres listes, on part donc de la totalité des suffrages recueillis par la liste ; conformément à la règle générale, le premier candidat a pour symbole ce chiffre, le second la moitié et le troisième le tiers. Ce symbole qui servira à les comparer aux candidats d'autres listes, est leur *chiffre de comparaison.* (1)

Si plusieurs listes sont unies en une alliance, il faut déterminer le rang des candidats de l'alliance. Les candidats se classent naturellement d'après la grandeur décroissante des chiffres de comparaison qui leur sont attribués par le succès de leur liste. — Mais dans la concurrence de cette alliance avec d'autres alliances ou listes isolées, on ne saurait non plus s'en tenir à ces chiffres. La loi finlandaise, en limitant les listes, oblige les partis à se scinder. Les partis forts seraient donc lésés, ne pouvant déployer toute leur force. Le total des

(1) On remarquera que, pour une même liste, la somme des chiffres de voix des trois candidats et celle de leurs chiffres de comparaison sont égales.

suffrages accordés aux diverses listes de l'alliance peut être considéré comme représentant la force électorale que le parti non divisé mettrait en ligne. Dans la concurrence avec les autres partis, on se basera donc sur la somme des suffrages recueillis par les diverses listes. Le premier candidat de l'alliance aura pour symbole de sa valeur ce chiffre même; le second la moitié, le troisième le tiers, etc. Ce sont de nouveaux chiffres de comparaison, que nous pourrons appeler *secondaires* par rapport aux précédents.

Les candidats inscrits sur l'espace vide des bulletins ne constituent aucune liste. Ils sont considérés comme isolés, et on fait le total des voix (entières ou fractionnaires) qu'ils ont recueillies. Ce total est à la fois leur chiffre de voix et leur chiffre de comparaison dans la concurrence avec les autres candidats.

Pour les candidats communs, voir plus loin.

Nous allons donner, pour préciser les idées, un exemple de scrutation. Notons d'abord que, si l'on veut mettre à l'épreuve une loi électorale, c'est-à-dire examiner les probabilités arithmétiques et les chances politiques de fausser les résultats voulus par cette loi, il faut se placer dans les conditions réelles de cette loi. Pour la loi finlandaise, il faudrait dresser un schéma comprenant au moins 4 ou 5 alliances et un assez grand nombre de listes isolées. Le nombre des sièges à remplir doit être de 15 à 20, le nombre des votes émis d'au moins 50.000, et sur ces bulletins il doit y avoir au moins plusieurs centaines de candidats isolés. Beaucoup de combinaisons théoriques se révèlent, dès qu'on opère sur de telles masses, comme impossibles en pratique. — Mais, ne voulant ici que donner une applica-

tion concrète des règles citées plus haut, nous nous contenterons à moins de frais.

Soit donc un cercle élisant 9 députés. Il y a en présence :

1° Une alliance électorale (parti A) comprenant 3 unions A_1, A_2, A_3, dont les listes de candidats sont respectivement *Aa, Ab, Ac; Ad, Ae, Af; Ag, Ah, Ai;*

2° Une alliance B avec 2 listes d'unions B_1 et B_2. Candidats : *Ba, Bb, Bc* et *Bd, Be, Bf;*

3° Une alliance C avec 2 listes : *Ca, Cb, Cc* et *Cd, Ce, Cf;*

4° Une union isolée D avec les candidats Da, Db, Dc;

5° Une union isolée E avec les candidats Ea, Eb, Ec.

La liste A_1 a 2.200 suffrages; 1.600 conservent l'ordre proposé; 450 adoptent *Ab, Aa, Ac* et 150 *Ab, Ac, Aa.* Les voix acquises par chacun seront donc :

$$\text{Pour } Aa : 1.600 + \frac{450}{2} + \frac{150}{3} = 1.875$$

$$\text{Pour } Ab : \frac{1.600}{2} + 450 + 150 = 1.400$$

$$\text{Pour } Ac : \frac{1.600}{3} + \frac{450}{3} + \frac{150}{2} = 758\ ^1/_3$$

Les trois candidats conservent leur rang, et on a :

Chiffre de voix	Candidat	Chiffre de comparaison
1.875	Aa	2.200
1.400	Ab	1.100
758 $^1/_3$	Ac	733 $^1/_3$
4.033 $^1/_3$		4.033 $^1/_3$

La liste A_2 a 1.800 suffrages, dont aucun ne change l'ordre des noms. On a donc comme chiffre de voix et de comparaison :

Ad 1.800, *Ae* 900, *Af* 600.

La liste A_3 a 3.500 suffrages. Admettons que, dans le calcul des voix, le chiffre de voix de *Ah* soit inférieur à celui de *Ai*. L'ordre et les chiffres de comparaison seront alors :

Ag 3.500, *Ai* 1.750, *Ah* 1.166 $^1/_3$.

L'alliance A a réuni en tout 2.200 + 1.800 + 3.500 = 7.500 suffrages. Les chiffres de comparaison *primaires*, indiqués ci-dessus, permettent le classement des candidats. En suivant la règle indiquée pour les chiffres de comparaison que j'ai appelés *secondaires*, on voit que la liste devient :

Chiffre primaire	Candidat	Chiffre secondaire
—	—	—
3.500	1 Ag	7.500
2.200	2 Aa	3.750
1.800	3 Ad	2.500
1.750	4 Ai	1.875
1.166 $^1/_3$	5 Ah	1.500
1.100	6 Ab	1.250
900	7 Ae	1.071 $^4/_7$
733 $^1/_3$	8 Ac	937 $^1/_2$
600	9 Af	833 $^1/_3$

La liste B a 4.950 suffrages ; malgré des changements isolés, l'ordre des candidats subsiste. La liste B_2 a 1.900 bulletins, et les changements de classement

donnent comme résultat que *Be* passe avant *Bd* : ordre *Be, Bd, Bf*. Le classement dans l'alliance B devient :

Chiffre primaire	Candidat	Chiffre secondaire
4.950	1 Ba	6.850
2.475	2 Bb	3.425
1.900	3 Be	2.283 $^1/_3$
1.650	4 Bc	1.712 $^1/_2$
950	5 Bd	1.370
633 $^1/_3$	6 Bf	1.141 $^2/_3$

Les deux listes de l'alliance C ont respectivement : C_1 2.750, et C_2 1.450 voix; l'ordre des candidats dans les listes n'est pas changé. On a alors pour l'alliance :

Chiffre primaire	Candidat	Chiffre secondaire
2.750	1 Ca	4.200
1.450	2 Cd	2.100
1.375	3 Cb	1.400
725	4 Ce	1.050
916 $^2/_3$	5 Cc	840
483 $^1/_3$	6 Cf	700

La liste D a 3.100 suffrages; l'ordre des candidats n'est pas modifié. Les chiffres de comparaison sont donc :

Da 3.100, *Db* 1.550, *Dc* 1.033 $^1/_3$.

La liste E a 1.500 suffrages; *Ec* passe avant *Eb*. Chiffres de comparaison :

Ea 1.500, *Ec* 750, *Eb* 500.

Supposons en outre des candidats isolés, dont les chiffres de voix sont en même temps chiffres de comparaison :

F avec 312, G 414 $^1/_3$, H 207...

Il ne resterait plus qu'à ranger tous ces candidats d'après les chiffres de comparaison obtenus. Mais nous n'avons pas encore envisagé les candidats communs. Nous réservons donc le classement final.

En résumé, le système finlandais distingue, à tous les degrés de la scrutation, deux symboles : des *points de classement* et des *suffrages*. Les sommes de ces deux séries de symboles doivent à tous les degrés être égales; mais leur distribution entre les candidats n'a pas besoin d'être identique. Quand on passe d'un degré à un degré supérieur des opérations de scrutation, le symbole *suffrage* devient *point de classement* pour ce degré. Au premier degré, la loi finlandaise distingue ces symboles par des noms différents *(chiffre de voix* et *chiffre de comparaison)*; aux autres degrés ils ont le même nom. Si l'on a présente à l'esprit cette distinction, la scrutation devient très facile à saisir.

les Candidatures communes

Le problème des candidatures communes est un de ceux qui se posent naturellement dans les systèmes de représentation proportionnelle, et qui pourtant sont le plus difficiles à résoudre.

Il se trouve ou peut toujours se trouver dans une société donnée des personnes d'un mérite assez éminent pour que plusieurs partis désirent avoir leur concours. Le cas se présentera certainement souvent dans des organisations analogues au système finlandais :

1° des listes *alliées*, fragments d'un parti, peuvent désirer présenter un candidat commun. Ce désir n'a

rien que de légitime, du moment que, par le système des listes obligatoirement limitées, la loi finlandaise contraint les partis à se scinder en plusieurs fractions, et que, dans cette scission, les candidats placés en fin de liste sont exposés à des hasards de classement très considérables. — Les candidats communs seront en effet en règle générale placés en seconde (plus rarement sans doute en troisième) ligne. Il n'y aurait aucun motif de les mettre au premier plan. Le premier candidat, celui qui a de beaucoup les plus grandes chances de passer, est en effet le candidat par excellence d'une liste. S'il était commun à deux listes, il serait bien plus simple de fondre les deux listes en une seule.

2° des listes ou des bulletins isolés ont un candidat commun avec des listes *non alliées*. Ce problème est beaucoup plus ardu. Dans le cas précédent, il s'agissait de listes d'un même parti : ici il s'agit de savoir si un candidat peut appartenir à deux partis différents.

Dans des systèmes électoraux qui, par leurs conséquences, tendent à exagérer les contrastes de partis, cette question n'aurait pas de sens. Mais la représentation proportionnelle tend plutôt à effacer les différences qu'à les accentuer. Et si on admet, comme nous l'avons fait plus haut, que le système des alliances tend à faire prévaloir les groupements d'intérêts sur les groupements de parti, on comprendra que souvent une personnalité compétente et élevée au-dessus des étroites questions de parti puisse, pour une besogne donnée, être portée par plusieurs groupements qui représentent cependant des partis politiques.

L'un des graves défauts de la loi belge par exemple

est de ne pas admettre le cas de ces candidatures communes ; encore cette défense tient-elle surtout à ce qu'on n'a pas trouvé de solution technique au problème. Cette exclusion est une source de conflits ou d'embarras pour tous. Il est souvent difficile et pénible pour le candidat de se déterminer pour une des listes qui le réclament. En outre il n'est pas sûr que le parti pour lequel il se prononce soit assez fort pour le faire passer, tandis que l'autre, ou les deux réunis auraient enlevé l'élection. Et la preuve que ces candidatures communes sont un besoin, c'est qu'il se forme parfois, pour faire élire des personnalités marquantes, des listes purement personnelles soutenues par des électeurs qui, alors, abandonnent leur parti et peuvent lui causer par là des pertes aux élections.

La loi finlandaise a donc admis le principe des candidatures communes. Quant à la solution technique, elle consiste à faire concourir, à tous les degrés, les candidats communs avec la somme des chiffres de comparaison qu'ils obtiennent dans les groupes où ils figurent.

Donc un candidat commun à plusieurs listes d'une alliance concourt, dans le classement des candidats de l'alliance, avec la somme des chiffres de comparaison primaires qu'il obtient dans chaque liste isolée. — Supposons que, dans l'exemple cité plus haut, les candidats *Bc* et *Be* de l'alliance B soient une seule et même personne. Dans le classement, ce candidat aura pour chiffre primaire la somme des chiffres de *Bc* et *Be*, soit 1.650 + 1.900 = 3.550. Il passe donc avant *Bb* qui n'a que 2.475.

Lorsqu'un candidat est commun à plusieurs groupes

de voix non alliés, on additionne de même les chiffres de comparaison qu'il a obtenus dans chacun de ces groupes, chiffres primaires s'il s'agit de listes ou de bulletins isolés, chiffres secondaires s'il s'agit d'alliances. Le candidat est retiré de chacun des groupes où il figure, car il ne peut plus être regardé comme appartenant à aucun en propre, et inscrit à part avec son chiffre de comparaison définitif (qu'on pourrait appeler de troisième ordre). (1) C'est seulement après avoir évalué ce dernier chiffre de comparaison pour les candidats communs que le comité central dresse, par ordre de grandeur décroissante des chiffres de comparaison, la liste des candidats et proclame le résultat.

Supposons donc que le candidat *Bd* de l'alliance B soit le même que *Db* de la liste D. Son chiffre de comparaison définitif sera

$$Bd + Db = 1.370 + 1.550 = 2.920.$$

Une seule prescription reste à expliquer : c'est celle de l'article 61 qui fixe un maximum au chiffre de comparaison de troisième ordre. Elle a pour objet de prévenir des manœuvres électorales, dont un exemple montrera la possibilité et le sens.

Supposons que le candidat *Be* (qui était le même que *Bc*, et qui est devenu le deuxième candidat de l'alliance B avec le chiffre secondaire 3.425) soit le même que *Da* de l'alliance D. D'après l'article 60, il aurait pour chiffre de comparaison définitif

$$Be + Da = 3.425 + 3.100 = 6.525.$$

(1) Un candidat peut donc avoir successivement, au cours de la scrutation, un chiffre de voix et trois chiffres de comparaison : un dans la liste, un dans l'alliance, un dans le cercle électoral.

Or, si B et D formaient une alliance avec 6.850 + 3.100 = 9.950 suffrages, le candidat *Be (Da)*, avec le chiffre de comparaison primaire 6.525 y occuperait le deuxième rang, *Ba* étant au premier rang avec 6.850. Leurs chiffres de comparaison *secondaires*, avec lesquels ils concourraient définitivement, seraient pour *Ba* 9.950, et pour *Be* $\frac{9.950}{2}$ 4.975, chiffre inférieur à 6.525.

C'est cette possibilité de maquignonnages que l'article 61 a supprimée. Le candidat *Be* n'aurait pour chiffre définitif que 4.975.

Outre les cas envisagés ici, la position de candidatures communes peut servir à effectuer des manœuvres électorales que nous étudions plus loin.

Telle est la solution donnée par la loi finlandaise au problème; c'est celle que, dans son projet primitif, M. von Wendt avait indiquée. Cependant, comme il le fait maintenant remarquer, on peut en concevoir une autre peut-être meilleure, (pour le cas des candidats communs aux listes non alliées). Puisque, en définitive, on les sort des groupes où ils figurent, il est plus simple de ne pas même les y faire entrer. Au lieu d'additionner leurs chiffres de comparaison, on prendrait simplement la somme de leurs chiffres de voix. Ce chiffre de voix est une bonne expression de la confiance qu'ont les électeurs dans le candidat. D'autre part nous avons vu que les candidats communs, en général, n'occupent pas les premières places; et les chiffres de voix de ces candidats, dans la pratique, seront toujours assez voisins des chiffres de comparaison.

Une seule exception doit être faite à la règle. Dans le cas de candidatures communes, il y a toujours un parti qui doit être considéré comme celui auquel le candidat

est le plus attaché. Ce parti est celui où le chiffre de comparaison du candidat est le plus en excès sur son chiffre de voix. Là, on prendra le chiffre de comparaison. De cette façon, on évite les manœuvres de parti qui auraient pour objet, en prenant sur une liste le candidat de tête d'un parti rival, de le priver de l'avantage de son chiffre de comparaison, et de lui enlever les intérêts de parti attachés à sa personne. — La règle serait donc : le candidat commun à plusieurs groupes non alliés est retiré de toutes les listes et considéré comme une unité isolée. Il a pour chiffre de comparaison la somme de son chiffre de comparaison dans la liste où celui-ci est le plus en excès sur le chiffre de voix, et de ses chiffres de voix dans toutes les autres listes.

La question des candidatures communes est une des plus mal résolues dans le projet français. Ce projet interdit de « panacher » les listes ; mais l'électeur a le droit de composer son bulletin comme il le veut, donc en le panachant de candidats empruntés à des listes différentes. Dès lors on ne voit pas très bien pourquoi interdire les candidatures communes. Le système belge est logique ; le projet français ne l'est pas.

On parle, il est vrai, de maintenir la liberté de l'électeur, et de faire un système simple. Mais c'est une illusion, et la plus funeste de toutes. Il faut partir de cette idée que la représentation proportionnelle est un mode de suffrage compliqué, quoi qu'on fasse. La complication doit se trouver quelque part. Le système finlandais la place dans les opérations de scrutation, qui sont faites par des techniciens. Le rôle de l'électeur est au contraire simple : il va chercher, dans l'alliance de son parti, la liste qui lui plaît le plus, la marque, change, s'il le veut,

l'ordre des noms et dépose son bulletin : son rôle est fini.

Dans le projet français la scrutation et l'aspect des listes sont simples; mais l'électeur hérite de la complication inévitable, dès qu'il veut s'affranchir des pures listes de parti. Il sera alors obligé de se demander combien de ses voix il donnera à telle liste, combien à telle autre, et il risque de se tromper dans ce calcul difficile. Il y a en effet toujours un parti vers lequel il est plus attiré; il peut craindre de lui faire du tort par une mauvaise disposition de ses voix, et renoncer ainsi à prendre ailleurs un candidat qui lui est personnellement agréable. La complication se trouve encore aggravée du fait que le projet permet le vote cumulatif. Ce système, comme l'expérience l'a montré, est d'une application difficile, et ne réussit que dans des scrutins de faible étendue (élections de corporations restreintes, etc.) Comment un électeur de culture moyenne pourra-t-il savoir combien de voix il peut, sans imprudence, cumuler sur tel nom, et comment répartir ses voix? Et quelle est cette plaisanterie de lui donner des facultés dont on sait qu'il ne saura user avec discernement, et dont le mauvais emploi peut devenir fatal au parti qu'il veut soutenir? — En outre il pourra fort bien arriver, si beaucoup d'électeurs usent du cumul, surtout dans les cercles plus considérables, un résultat grotesque : une accumulation de suffrages sur quelques noms d'une liste, de sorte que, ces candidats une fois élus, celui qui les suit sur la liste passe aussi grâce à l'excédent de voix, tout en ne recueillant lui-même qu'un nombre de suffrages ridiculement petit. On aura alors une caricature d'élection.

En fait le projet français enlève à l'électeur sa voix de parti, au lieu que le bulletin finlandais donné pour une liste ayant un candidat commun avec une autre alliance forme néanmoins, pour les autres noms, une voix de parti. La loi finlandaise permet du reste le panachage comme le veut le projet français (par l'inscription de noms dans le cadre vide). Mais ces suffrages sont en réalité perdus ; et c'est justice, car ou bien l'électeur aurait pu trouver 49 autres personnes pour présenter la liste, et il est coupable de négligence, ou bien il est seul à vouloir cette combinaison, qui n'a aucune raison électorale d'être.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, M. Benoist, président de la commission de la Chambre, objecte que les candidats, proposés par les unions d'électeurs, sont en fait *imposés :* c'est le *Caucus,* s'écrie-t-il. L'objection, dans un système comme celui de la loi finlandaise, n'a pas de valeur pratique. En fait, et les élections dernières l'ont montré, les partis sont obligés de faire des scrutins de sondage avant les déclarations de candidatures, et cela pour deux raisons :

1° En *imposant* par ses hommes de paille des listes sans tâter le terrain, la direction court le risque de voir beaucoup de membres du parti voter dans le cadre vide ou présenter des listes non alliées aux siennes : le résultat serait une perte de sièges pour le parti. Le nombre des candidats du parti ayant une limite supérieure infranchissable, il y a un intérêt de premier ordre à s'orienter pour savoir les noms qui ont les plus grandes chances de succès. Les nuances ressortent d'elles-mêmes, puisqu'on va au-devant d'elles.

2° Les combinaisons de noms, sauf la réserve ci-dessus, n'ont pas de limite. Le parti a intérêt à en tolérer beaucoup, et à chercher quelles sont celles qui plaisent aux différents groupes d'électeurs : elles se manifestent dans ces votes préliminaires. On ne voit pas de place pour une pression du comité central. Au contraire l'expérience des élections finlandaises a montré que l'électeur renâcle parfois, quand il en a le pouvoir, et qu'on est alors obligé de tenir compte de lui.

Classement définitif des candidats

Revenons à l'exemple de scrutin étudié plus haut. Supposons que, dans l'alliance A, *Ae* et *Ab*, *Ah* et *Af* soient les mêmes personnes; de même dans l'alliance B *Bc* et *Be*. Dans la liste D, *Db* est le même que *Bd*; *Ec* est le même que *Ab*. Enfin, parmi les candidats isolés, *F* est le même que *Ca*, *H* le même que *Bb*.

Le classement des alliances se modifie. Dans l'alliance A, *Ae* et *Af* disparaissent. *Ah* a pour chiffre primaire 1.166 $^1/_3$ + 600 = 1.766 $^1/_3$; *Ab* a 1.100 + 900 = 2.000. Les chiffres secondaires ne changent pas de valeur, mais de titulaires. *Ab* est devenu 3e et a 2.500; *Ad* est 4e, *Ah* reste 5e, *Ai* tombe au 6e rang avec 1.250. — Dans l'alliance B, *Bc* disparaît, et *Be* passe au second rang avec le chiffre primaire 3.550 et le chiffre secondaire 3.425, tandis que *Bb* prend le chiffre secondaire 2.283 $^1/_3$; *Bd* devient 4e et a le chiffre secondaire 1.712 $^1/_4$.

Les candidats communs à une alliance et à une liste

isolée, etc., sont séparés des autres. Pour ces candidats, les chiffres de comparaison deviennent

Ab (+ Ec)	2.500	+	750	=	3.250
Bd (+ Db)	1.712 $^1/_2$	+	1.550	=	3.262 $^1/_2$
Ca (+ F)	4.200	+	312	=	4.512
Bb (+ H)	2.283 $^1/_3$	+	207	=	2.490 $^1/_3$

Le classement général des candidats, en combinant les résultats de la page 71 avec ceux de ce chapitre :

1 Ag 7.500	4 Aa 3.750	7 Ab 3.250
2 Ba 6.850	5 Be 3.425	8 Da 3.100
3 Ca 4.512	6 Bd 3.262 $^1/_2$	9 Bb 2.490 $^1/_3$

L'alliance A a trois sièges, B quatre, C et D un chacune, E n'a pas de siège en propre, mais *Ab* est aussi son représentant, de même que *Bd* est aussi celui de D.

S'il n'y avait pas eu de candidats communs, le résultat aurait été :

1 Ag 7.500	4 Aa 3.750	7 Be 2.283 $^1/_3$
2 Ba 6.850	5 Da 3.100	8 Cd 2.100
3 Ca 4.200	6 Ad 2.500	9 Ai 1.875

soit pour A quatre sièges, pour B deux, pour C deux et pour D un. Trois candidats seraient différents.

Les dispositions prises pour le remplacement de députés sortant avant la fin de la législature n'ont pas besoin de commentaires. C'est ainsi que le suppléant de *Ag* sera, non *Ah*, mais *Ai* qui sur la liste A_3 est placé avant lui; le suppléant de *Ab* sera pris dans la liste A_1 : ce sera donc *Ac*, et ainsi de suite.

Manœuvres électorales

Le meilleur des systèmes électoraux est évidemment celui qui, non seulement permet à toutes les opinions d'être représentées, mais encore empêche les manœuvres tendant à fausser le sens du scrutin. — Dans le système uninominal ces manœuvres sont courantes, on peut même dire nécessaires : coalitions de partis, appui donné à un candidat pour en faire échouer un autre, candidatures soulevées ou maintenues uniquement pour enlever des voix à un autre candidat. — Les systèmes proportionnalistes se prêtent à d'autres manœuvres, qui diffèrent naturellement avec le système; le système finlandais ne fait pas exception à la règle.

Mais il faut d'abord se rendre compte une fois pour toutes qu'aucun système électoral, si bien combiné qu'il soit, ne donnera l'assurance que des manœuvres ne seront pas tentées, ni même qu'elles ne pourront pas quelquefois réussir. La seule question importante est celle-ci : ces manœuvres seront-elles aisées, et par suite fréquentes? Or il semble que la loi finlandaise donne de solides garanties à cet égard.

La possibilité de trafics résultera surtout de ce que la loi autorise des candidatures communes. Dans ces conditions, on peut concevoir deux cas :

1° Un parti cherche à en décapiter un autre. Le parti A a pour candidats : *Aa*, *Ab* et *Ac*. Le parti B

désigne *Ba, Ab* et *Bc*. Supposons que A ait 2.700 suffrages, B 3.000. On aurait alors :

Aa	2.700	*Ba*	3.000
Ab	1.350	*Ab*	1.500
Ac	900	*Bc*	1.000

Ab obtient 2.850 voix et passe avant *Aa;*

2° Un parti fort se dédouble et met au second rang un candidat commun pour obtenir une place de plus. Supposons un parti A comptant sur 12.000 voix. Il se divise en deux listes alliées *Aa, Ab, Ac* et *Ad, Ab, Ae,* obtenant chacune la moitié des suffrages du parti, soit :

Aa et *Ad*	6.000
Ab	3.000 × 2
Ac et *Ae*	2.000

Aa, Ab et *Ad* ont donc chacun 6.000 voix ; si l'un d'eux est élu, tous les trois le sont.

Mais ceci suppose que le chiffre de 6.000 voix suffit pour faire élire un candidat. En d'autres termes, ces manœuvres sont basées sur la considération du quotient d'élection, et surtout des valeurs-limites de ce chiffre. Mais pour être sûr de réussir, il faut calculer avec exactitude non seulement la force de son propre parti, mais encore celle des autres, et prévoir avec précision le nombre des votants.

Supposons en effet dans le premier cas que le quotient d'élection soit, non pas 2.800, mais 2.700 : le parti A voit élire également son premier candidat; la manœuvre a échoué, et B a perdu 1.500 suffrages qui pouvaient s'employer mieux. — Dans le second cas, supposons que le quotient s'élève à 6.050 voix : le parti A

n'aura *aucun* représentant, au lieu qu'il était sûr d'en avoir un en restant honnête.

Or il faut se rappeler que les cercles électoraux finlandais sont très grands. Il est en fait impossible d'évaluer les forces des adversaires et les siennes propres *à une centaine de voix près,* et encore plus de calculer le quotient d'élection avec cette précision ; car ce quotient dépend du nombre total des votants, qui variera d'une élection à l'autre, et que des circonstances imprévues, par exemple les conditions météorologiques lors du scrutin, peuvent faire varier de 10 o/o au moins. Et une variation de 10.000 unités dans le total des suffrages émis fait varier le quotient de quelques centaines de voix. — Le calcul montre que les risques d'échec sont en fait plus grands que ceux de réussite, car le parti qui ne gagne pas perd toujours beaucoup. Et il est plus sensible pour un parti d'avoir zéro député que d'en avoir un de plus que son dû. — On peut donc considérer que les manœuvres indiquées ci-dessus n'ont qu'un intérêt théorique; il est peu probable qu'on essaie jamais de les mettre en pratique. A ce titre, la loi finlandaise offre de précieuses garanties pour la sincérité des élections.

Il a été tiré de ce cahier douze exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 708 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 5

JEAN DECK. — ***de la représentation proportionnelle*** 7

DANS LE GRAND DUCHÉ DE FINLANDE 9

AVANT-PROPOS 11

Post-Scriptum 15

Charles Péguy. — *Post-scriptum à ce post-scriptum et note du gérant* 16

Loi électorale pour le grand-duché de Finlande. 19

CHAPITRE PREMIER. — Des cercles électoraux et des autorités électorales 19

CHAPITRE II. — De la liste électorale 23

CHAPITRE III. — Des unions d'électeurs et des alliances électorales 27

CHAPITRE IV. — Des mesures à prendre par le comité central pour préparer le scrutin 30

CHAPITRE V. — Du scrutin 33

CHAPITRE VI. — Des principes pour le calcul des voix. 38

CHAPITRE VII. — De la fixation des résultats du scrutin et de la rédaction des mandats 41

CHAPITRE VIII. — Des contestations d'élections..... 45
CHAPITRE IX. — Dispositions spéciales..... 46
NOTES..... 47

de la représentation proportionnelle dans le grand-duché de Finlande..... 49

Cercles électoraux..... 49
Comités électoraux..... 55
Groupements d'électeurs et listes de candidats.... 55
Vote hors du cercle électoral..... 62
Calcul des voix..... 64
les Candidatures communes..... 73
Classement définitif des candidats..... 81
Manœuvres électorales..... 83

Il a été tiré de ce cahier..... 87

Pour savoir ce que sont..... 89

Nos Cahiers sont édités..... 91

Table de ce cahier..... 95

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour douze cents exemplaires de ce cinquième cahier et pour douze exemplaires sur whatman le mardi 26 novembre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2098

Dans les vingt-et-un cahiers de leur troisième série, année scolaire 1901-1902, nos cahiers ont publié :

III-1. — Charles Péguy. — *compte rendu de congrès.* 1 »

III-2. — Charles Guieysse. — **Les Universités Populaires et le mouvement ouvrier** ..... 1 »

III-3. — Georges Sorel. — **De l'Église et de l'État,** *fragments* ..... 1 »

III-4. — Jean Jaurès. — **Études Socialistes** 3 50

III-5. — Georges Delahache. — **Juifs** ..... 1 »

III-6. — Jean Hugues. — **la Grève.** — *trois actes* ... 1 »

III-7. — Charles Péguy. — *M. Gustave Téry* ..... 1 »

III-8. — Bernard-Lazare. — **les Juifs en Roumanie.** 2 »

III-9. — Tolstoi. — *une* **lettre** *inédite* ..... 1 »

III-10. — **les Universités Populaires** 1900-1901 *Paris et banlieue* ..... 1 »

III-11. — Romain Rolland. — **le 14 Juillet,** — action populaire, — *trois actes* 3 50

III-12. — *Monographies.* — **Person**[illegible] ..... 1 »

III-13. — Jérôme et Jean Tharaud. — **Dingley,** *l'illustre écrivain* ..... 1 »

III-14. — Georges Sorel. — *Socialismes nationaux* ... 1 »

III-15. — Anatole France. — **Cahiers de la Quinzaine** ..... 1 »

III-16. — Charles Péguy. — *les élections* ..... 1 »

III-17. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur la vie japonaise.* — Edmond Bernus. — *la Russie vue de la Vistule.* — Jean Deck. — *courrier de Finlande* ..... 1 »

III-18. — *Personnalités.* — **Monographies** ..... 1 »

III-19. — Pierre Quillard. — **Pour l'Arménie** ..... 3 »

III-20. — **Les Universités Populaires** 1900-1901 *Départements* ..... 2 »

III-21. — Jean Deck. — **Pour la Finlande** 3 50

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; cinquième cahier de la neuvième série; un cahier jaune de 96 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

SIXIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

DANIEL HALÉVY

un épisode

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer*, ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer*, ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Daniel Halévy, — *Michelet et Quinet ;* — et dans le même cahier présentation des quelques textes (IV-21, *mardi 21 juillet 1903*..... deux francs 250 et 253

— — *Histoire de quatre ans*, 1997-2001 (V-6, *mardi 22 décembre 1903* ..... deux francs 300

— — *Louis Ménard*, une étude préliminaire à la réimpression de Louis Ménard, *Prologue d'une Révolution* (V-18, *mardi 28 juin 1904*..... ..... quatre francs 384

DU MÊME AUTEUR

en vente à la *librairie des cahiers*

DANIEL HALÉVY. — **Essai sur le mouvement ouvrier en France.** — *Société Nouvelle de Librairie et d'Édition.* 1901 ..... trois francs cinquante

DANIEL HALÉVY ET ROBERT DREYFUS. — une traduction française (1893) de FRÉDÉRIC NIETZSCHE. — **le Cas Wagner,** *un problème musical*..... deux francs

DANIEL HALÉVY. — **Émile Duclaux** (1840-1904) *d'après un travail inédit de madame Duclaux.* Librairie de *Pages Libres.* 1907..... cinquante centimes

AUX MEMBRES

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL

DU XVIIIe ARRONDISSEMENT

Mes chers amis,

Laissez-moi vous dédier ce conte où vous reconnaîtrez les traces d'expériences qui nous furent communes et le souvenir d'un travail qu'assurément nous ne renonçons pas.

Votre

Daniel Halévy

Novembre 1907.

un épisode

139938
4/10/16

UN ÉPISODE

Je pars, c'est donc vrai... pensait Julien Guinou. Il entrait sur un quai de la gare du Nord, longeant un train, toutes portières ouvertes, où s'installaient des voyageurs. A sa gauche marchait son père, vieil ouvrier aux allures ballantes, qui portait une valise assez lourde. Une jeune fille, Adeline, sa camarade, son amie, presque sa fiancée, l'accompagnait, appuyée à son bras droit.

— Monte là, fit-elle soudain, désignant du doigt un compartiment vide.

Julien regarda, monta sans mot dire. Son père lui tendit la valise. Il la posa sur une banquette et se tint debout dans l'ouverture de la porte. C'était un jeune homme au corps maigre, au teint mauvais, d'une blancheur faubourienne. Il portait au cou des cicatrices de scrofules, et son visage n'avait de beauté que par l'expression volontaire, l'éclat dur des yeux clairs.

Son père et son amie le regardaient d'en bas : Julien détournait les yeux. Il n'aimait pas son père et le méprisait. Il aimait Adeline et l'estimait assez, mais se trouvait gêné par la différence de ses pensées. Il était heureux, uniquement heureux, au moment de rompre les liens de sa vie besogneuse et d'aller, comme font les riches, à la campagne connaître un long loisir. Adeline sentait le chagrin de perdre son ami et le sentait d'autant plus vif que lui ne sentait rien. « Je vais être seul, pensait constamment Julien Guinou, seul, sans famille, sans camarades, sans travail... »

Le père Guinou, connaissant bien son fils, bourra paisiblement sa pipe en attendant que le train partît. L'heure était proche : un employé survint qui ferma la portière, et Adeline, voyant Julien séparé d'elle, s'émut.

— Tu m'écriras ? fit-elle.

— Mais oui, murmura-t-il avec ennui.

Adeline eut froid au cœur et parlant d'une voix contenue afin que les voisins ne l'entendissent pas :

— Julien, supplia-t-elle, ne me quitte pas ainsi, sans un mot, un regard, une promesse ; depuis quinze jours à peine si je t'ai vu ; tu étais malade, je sais, je ne te reproche rien ; mais tu pars aujourd'hui, tu quittes Paris, tu vas te soigner ; dis-moi adieu, regarde-moi, Julien, regarde-moi.

Les wagons s'ébranlèrent, d'une allure insensible, glissante et douce. Adeline recula soudain et Julien, penché sur la portière, resta tourné vers elle comme s'il eût voulu réparer un peu du mal qu'il avait fait. Mais ce mouvement de pitié fut rapide. Il regarda la gare décroissante et respira profondément, dilaté par sa fuite et sa délivrance.

***

Adeline et le père Guinou sortirent ensemble de la gare.

— Ma petite Adeline, dit-il, marchant à côté d'elle à lourdes enjambées, ce que je vais vous dire, je vous l'ai dit souvent : si vous épousez mon garçon, vous n'aurez pas la vie commode et c'est mieux qu'on vous prévienne : la tête malade, le corps malade, il n'y a que du malheur en lui.

Adeline fut blessée par ces paroles.

— Monsieur Guinou, fit-elle sèchement, Julien ne ressemble à personne et vous ne le comprenez pas. Je m'en vais. Au revoir.

Elle tourna vers la gauche et partit vers son quartier lointain, Ménilmontant. Elle avait cette rapide allure des ouvrières habituées aux longues courses quotidiennes, le matin vers la ville, le soir

vers le faubourg. Elle marchait vite, mais son visage jeune restait soucieux.

Julien Guinou avait toujours été son camarade. Ils avaient habité la même rue, étudié dans des écoles voisines. Julien était un enfant songeur et solitaire; Adeline s'était pliée à ces goûts singuliers. Ils avaient grandi ensemble et seuls, dédaignant les compagnies faciles, inventant des jeux dont ils étaient fiers. A seize ans, Julien s'était passionné pour les idées et pour les livres qu'il se procurait à grand peine. Adeline avait l'intelligence prompte, elle put comprendre et suivre son ami. D'abord il fut anarchiste : elle écouta ses colères, ses espoirs, et se laissa plus d'une fois mener aux réunions privées ou publiques de la secte. Puis Guinou connut un autre groupe, et voulut s'occuper uniquement de poésie, de littérature audacieuse. Qu'il fût anarchiste ou qu'il fût décadent, Adeline l'admirait, l'approuvait toujours, et son attention toujours prête, sa docilité féminine suffisaient à procurer un peu d'apaisement et de joie à l'âme tendue de Julien. Elle lui avait voué ses premières tendresses : la vie ne les désunit pas. La boutique de bijouterie où elle était vendeuse était proche du magasin de lingerie où il travaillait. Chaque jour tous deux cheminaient, déjeunaient ensemble, puis, le soir venu, se retrouvaient encore dans une petite université popu-

laire : ils y rencontraient quelques personnes, isolées comme eux-mêmes dans le grossier faubourg et les seules qu'ils consentissent à estimer.

Pourquoi Julien s'était-il brusquement lassé d'une vie qu'il avait longtemps trouvée douce ? Sans doute, ces nuits d'étude l'avaient épuisé. Il avait lu Verlaine, Laforgue, la comtesse de Noailles. Il avait appris par cœur des centaines de vers, ravi d'abord, puis saisi d'un désespoir que la jeune fille comprenait mal. Elle voyait naître en lui une humeur singulière. Elle l'interrogeait, il ne répondait pas. Parfois il l'évitait. Non sans peine il se résignait à rentrer chez ses parents. Il ne voulait plus travailler et semblait révolté contre toute sa vie. Adeline le mena plus d'une fois, tel un enfant récalcitrant, à la porte de son magasin. Elle avait, comme tant de filles du peuple, un instinct pratique et sage qui manquait à Julien. « Il faut bien vivre », disait-elle désolée. Il répondait : « Je suis poitrinaire, je vais mourir. » C'était l'une des idées de son hypocondrie. Un médecin, qui l'examina, le trouva fort peu malade et conseilla quelque repos, surtout pour apaiser cet état de neurasthénie. Un jeune bourgeois, nommé Clément Dorsel, qui voyait souvent Julien à son université populaire, prit la peine d'intriguer et sut lui procurer un lit au sanatorium d'Angicourt : il partait à l'instant même et s'y rendait.

Adeline se remémorait en marchant le pénible passé et tâchait, mais tâchait en vain, d'espérer un meilleur avenir. Le singulier adieu de son ami l'avait impressionnée. « Pauvre Julien ! » pensait-elle sans nul soupçon de reproche. Car elle l'admirait, le plaignait et la pitié l'empêchait de blâmer. « Pauvre Julien ! quelle nouvelle idée le tourmente ? quand il me reviendra, que fera-t-il ? Julien est trop intelligent pour être pauvre. Il faudrait qu'il fût riche, comme ceux qu'il connaît au Foyer, comme M. Dorsel, par exemple, qui a le temps de lire tous les livres... »

Adeline suivait sans hâte la rue populeuse de Ménilmontant. Elle rentrait chez elle et rentrait à regret, car elle savait qu'aucun des siens ne compatirait à sa peine, ni son père fatigué, ni sa mère toujours grondante : et son besoin était extrême de n'être ni seule, ni rudoyée. Sa tristesse était plus poignante dans cet entour de maisons familières qu'animaient tous ses souvenirs. Elle tenait en marchant la tête un peu baissée, comme pour arrêter dans son sein les sanglots prêts à monter. Soudain elle pensa au Foyer, la petite université populaire où elle avait tous ses amis :

— C'est aujourd'hui dimanche, se dit-elle. Sans doute ils sont venus au comité, Rudoul et le vieux Marot, ou monsieur Dorsel ou mademoiselle Gaillon... J'y passerai.

La jeune fille, dans la tristesse même, restait si accessible aux impressions heureuses que ce rapide espoir d'un accueil franc, de mains tendues, de voix amicales répondant à la sienne, suffit à diminuer son chagrin. Elle gravit légèrement la pente raide qui achève la montée, puis, tournant à gauche, pénétra dans une rue étroite que des jardins bordent d'une part et d'autre part des maisons basses, dont l'une est décorée d'une inscription rouge : *Le Foyer, Université populaire et Coopérative du XXe arrondissement.*

Adeline entra dans cette maison. Elle traversa vite la boutique mal ordonnée, sans prendre garde aux ménagères qui faisaient leurs achats, sans adresser un bonjour au commis, et se dirigea vers la petite salle où quelques personnes, assises dans la clarté douteuse émanée d'une cour, paraissaient délibérer ou travailler ensemble.

— Bonjour, mademoiselle Adeline ! fit un concert de voix souhaitant la bienvenue.

— Guinou vient de partir, dit-elle sans répondre et s'assit. Ses yeux étaient rouges et elle froissait un mouchoir humide de ses larmes.

— Parti ce matin ? s'enquit l'un des hommes.

— Je l'ai conduit jusqu'à la gare, j'en reviens.

Une table, sur laquelle des paperasses traînaient ; une bibliothèque, où quelques centaines de livres

étaient rangés; une trentaine de chaises, dont plus d'une cassée, encombraient ce local. Trois estampes, accrochées aux murs, alternant avec les bustes empoussiérés d'Auguste Comte et de Dante, ne diminuaient point la tristesse du lieu mais au contraire, par l'essai d'une vaine parure, en faisaient sentir davantage la désolation.

Ils étaient réunis au nombre de sept, derniers fidèles, derniers soutiens de cette société qui dépérissait malgré leurs efforts : Rudoul, employé-comptable, au vaste corps un peu courbé, au front plissé, homme d'espoir invincible qui depuis vingt années suscitait et faisait durer des groupes d'action ouvrière. Ses cheveux grisonnaient, il sentait la fatigue de l'âge et la mélancolie du médiocre succès : mais un instinct de lutte le maintenait toujours. — Marot, vieillard ténu, à figure fine, longue et barbue, bourgeois de mise râpée. Il avait été « pion » dans un collège, et répétiteur de mathématiques; puis, retiré, vivait d'une rente infime mais suffisante pour ses goûts. Il aimait la science, et savait toujours dénicher quelques livres à lire. Il aimait la musique, et un de ses parents lui envoyait parfois quelque billet : il n'en fallait pas davantage pour lui assurer du bonheur. — Groslay, le serrurier, de mine campagnarde, âme ouverte, encline aux sociétés aimables, aux espoirs généreux, inaccessible

à la vilenie parisienne. — Mégy, l'électricien, adolescent au front ample, aux yeux bleus, le plus jeune du groupe et le plus grave. — Dorsel, différent d'allures et de tenue, bourgeois, seul de sa race. Il était un peu fonctionnaire, un peu homme de lettres, selon l'usage de Paris. Il tenait un emploi à la bibliothèque de l'Arsenal et publiait dans quelques revues des essais de critique. La curiosité l'avait attiré parmi ces ouvriers, l'amitié l'y avait retenu : il leur donnait, de mois en mois, une causerie, et venait aux séances de leur comité. — Mademoiselle Gaillon, la féministe, l'étrange créature, au corps un peu difforme, aux traits un peu obliques, comme si un coup de vent, survenu par la droite, eût légèrement repoussé vers la gauche les yeux, le nez, la bouche ; mais un regard si doux, vaste et mouillé apparaissait à travers ce désordre, un sourire si tendre y passait, que mademoiselle Gaillon avait tout de même beaucoup de charme et, par éclairs, de la beauté. Elle vivait seule, couchait sur un grabat, se nourrissait de fromage et de pain, gagnait chaque matin, en quatre ou cinq heures de corvée, le peu de sous qu'elle dépensait puis donnait le meilleur de ses jours aux amis en peine ou malades qu'elle allait visiter.

En d'autres temps ils se retrouvaient plus nombreux dans cette petite salle : quinze, vingt, zélés,

heureux et riches d'intentions. Aux soirs de conférences on ouvrait la porte de la boutique et les auditeurs s'y pressaient. Parfois il fallut s'établir dans un préau d'école : les hommes sérieux du quartier venaient tous. Mais cette première ardeur avait décru. Les uns s'étaient lassés ; d'autres avaient été détournés par l'âge, par des soucis de famille, de santé : maint camarade disparut ainsi. Comme une troupe réduite marche dans la bataille, décimés, non pas abattus, réduits à dix, réduits à huit, réduits à sept, les militants du « Foyer » continuaient la besogne. Le hasard les avait rapprochés dans la vague multitude d'un faubourg parisien, et ils restaient ensemble, ils s'efforçaient toujours, maintenus par les habitudes, par la peur d'être seul comme aussi par un sentiment de ténacité instinctive, d'affection et d'honneur.

Ils étaient tristes, ce matin-là, à cause de celui qu'ils perdaient, ce Guinou dont la jeune fille venait annoncer le départ.

Dorsel se leva et s'assit près d'elle.

— Il ne faut pas que vous soyez inquiète, lui dit-il. Nous avons obtenu qu'on reçoive Guinou dans un sanatorium. Mais son état n'est pas grave, nullement ; il n'est pas tuberculeux ; c'est de repos qu'il a besoin ; c'est un temps de repos que nous lui avons procuré...

Adeline hocha la tête comme pour décliner cette pensée de réconfort.

— J'aimerais mieux qu'il soit malade, et très malade, dit-elle, et qu'on me dise le nom de sa maladie. J'aimerais mieux qu'il soit tuberculeux. Je le soignerais alors, je le guérirais peut-être...

Groslay murmura :

— C'est le cerveau qui est touché.

La jeune fille semblait absorbée par son émotion. Et tout à coup avec un long sanglot qui lui rompit la voix :

— Il m'a quittée sans un adieu, s'écria-t-elle, sans un regard. Qu'a-t-il ? Est-ce qu'il me déteste ?

Elle se détourna d'un mouvement rapide, et, laissant tomber son visage entre ses mains, pleura. Les hommes, soudain levés, l'entourèrent tous avec sollicitude et gêne. Mademoiselle Gaillon lui toucha doucement l'épaule.

— Adeline, dit-elle, venez avec moi, sortons...

Les deux femmes partirent ensemble, et Rudoul, Dorsel, Mégy, Marot, Groslay se trouvèrent debout autour de la chaise restée vide.

— Notre pauvre Foyer ! dit Groslay.

— Il finit mal, murmura le vieux Marot, et nul de ses compagnons ne contredit cette prédiction de fin qu'il avait prononcée. Le départ de Guinou, les

larmes d'Adeline avaient fait entrer en eux le sentiment de la défaite.

Ils n'eurent point de plaisir à s'attarder dans cette petite salle où ils avaient en vain si fidèlement peiné. La matinée étant fort avancée, ils sortirent.

Mégy, Groslay, Rudoul allèrent ensemble; Dorsel et Marot les devancèrent un peu : une sorte d'instinct les groupait ainsi, les ouvriers marchant avec les ouvriers et le jeune bourgeois avec le bourgeois déclassé.

— Monsieur Marot, s'informa Dorsel, aviez-vous vu Guinou, ces temps-ci ?

— Un peu. Quelquefois il montait dans ma chambre.

— De quoi vous parlait-il ?

— De ses lectures, de sa santé, de ses colères, surtout de ses lectures, je crois.

Et le vieil homme ajouta :

— Ce pauvre Guinou, vous savez, c'est un peu la victime de nos livres.

De *mes* livres, traduisit aussitôt Dorsel, non sans quelque ennui : car il avait ouvert sa bibliothèque à Guinou.

*
* *

Cependant Guinou descendait de son train et, laissant ses paquets à la station, dédaignant

l'omnibus où s'entassaient quelques malades, il monta seul, à travers bois, au sanatorium d'Angicourt. Ce jour de janvier était sombre, mais sans aigreur, et d'une apaisante tristesse. Guinou chemina doucement, arriva, remit ses papiers, fut reçu dans la grande maison.

On lui montra son lit, son armoire, puis, dehors, sous le couvert des galeries tournées vers un pâle soleil, la chaise longue où il devrait s'étendre tout le long du jour et reposer. Plusieurs malades s'agitèrent sous leurs couvertures, se redressèrent ou tournèrent la tête pour considérer le nouveau venu. L'un toussa et ce petit spasme court ayant traversé l'air trente poitrines souffrantes toussèrent l'une après l'autre, communiquant une animation bizarre à l'espace énorme et silencieux.

Guinou ne fut pas sensible à la mélancolie de l'édifice et de l'accueil : il était habitué à la vie mélancolique. Il ne fut pas davantage sensible à la beauté sévère de la vue, à ces pentes boisées recourbées devant lui comme un golfe brumeux : il avait trop peu l'habitude de la nature pour savoir la regarder. Il écoutait à peine les indications qui lui étaient données : il pensait à soi seul, aux laideurs, aux contraintes soudain supprimées, à ce grand luxe de solitude, de lecture et de silence qu'un hasard merveilleux apportait dans sa vie.

Guinou dut subir une visite médicale qui lui fit perdre un temps dont il maudit la fuite. Libre, il prit en hâte quelques livres et s'installa sur la chaise longue qui lui avait été montrée.

Un homme au visage émacié, au regard vaincu, son voisin, le regarda et lui souhaita une bienvenue banale. Guinou eut un sursaut de colère, presque de haine. Il voulait être seul et ne concevait pas qu'un intrus lui parlât. Il regarda l'homme sans desserrer les lèvres, détourna les yeux, étendit la couverture sur ses jambes, attendit une minute l'entier retour de son bonheur, puis, comme on fait un acte solennel, il ouvrit son sac, en tira *Les Fleurs du mal* et mania sans hâte ce livre qu'il ne connaissait pas.

Il feuilleta quelques pages, hésitant à choisir, craignant de manquer l'instant délicieux, la première entrée dans cet univers inconnu qu'un tel jour lui ouvrait. Il leva les yeux, s'attarda, fit durer son plaisir et son trouble.

— Vivre ainsi, pensa-t-il doucement ; dans un fauteuil, avec des livres et son temps à soi, tout son temps bien à soi... vivre ainsi, comme M. Dorsel...

Il considéra les titres en haut des pages : *Spleen et idéal; Tableaux parisiens; Le Vin; Révolte;*

La Mort; il hésitait, feuilletait toujours; enfin, parvenant à la dernière page, il lut :

O Mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!
Ce pays nous ennuie, ô Mort! Appareillons!
Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,
Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons!

Guinou demeura quelques instants immobile et saisi : il avait compris un langage nouveau.

Son voisin, qui n'avait cessé de l'observer, le crut distrait et jugea l'occasion bonne pour lier enfin la conversation :

— Vous savez, si on peut vous rendre service dans la maison... dit-il.

Julien Guinou tourna vivement la tête et, fixant l'intrus, asséna un regard si dédaigneux et si dur que le pauvre hère en resta stupide.

Un soleil pâle, lourd comme une larme, atténué par la brume et tristement visible, baissait vers l'horizon des bois. Guinou rêva, réfléchit, médita jusqu'à la fin du jour; et ses lèvres murmuraient l'alexandrin de Baudelaire :

Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons.

*
* *

Il réussit à sauvegarder sa solitude. Les poètes qu'il aimait, le souvenir innombrable des images,

des rythmes que retenait sa mémoire jeune et ferme, maintinrent son esprit dans un état bizarre de constante et douce obsession. Il continuait à lire Baudelaire ; il en ressentait la magie. Il s'émouvait avec un instinct juste, exalté par l'orgueil de goûter sans effort un lyrisme si rare, si dédaigneux de ce qui est simple et populaire.

Cinq jours passèrent : Guinou reçut un mot d'Adeline avec gêne et déplaisir. Il n'aima pas ce rappel d'un passé qui semblait aboli. Il rompit l'enveloppe, parcourut deux pages de tendresses, de souhaits, de nouvelles, et les froissa dans le fond de sa poche. Le lendemain il reçut une lettre de son père qui lui reprochait son silence. Julien lut à peine, tenant le papier du bout des doigts, comme une chose sale ; puis le déchira en morceaux menus pour que le vent les dissémine et qu'il n'en reste rien. Il ne répondit pas, il oublia.

Une semaine passa : Julien reçut par un même courrier une seconde lettre de son père, une seconde lettre d'Adeline, une lettre de Mégy. Il écrivait des notes en marges d'un livre quand ce paquet lui fut remis : ses rapides pensées furent aussitôt distraites. Il lui parut que de mauvais amis lui déniaient son droit au repos, à la solitude et ramenaient sur lui d'une façon cruelle les ombres qu'il avait chassées. Il prit les enveloppes closes, les déchira sans même

les ouvrir, les jeta d'un mouvement irrité : il retrouva soudain son calme et sa douceur de vie.

Étendu sur sa chaise longue, il lisait. Quand il se promenait, un livre à la main, il lisait encore. Il ne disait mot à personne, il vivait seul, fier de sa solitude. Personne ne l'aimait : et il n'ignorait pas cette malveillance qu'il avait provoquée. Il s'en réjouissait, l'interprétant comme un hommage involontaire, un aveu de différence et d'infériorité.

— Tous ces gens-là sont peuple, pensait-il, et moi pas. Ils le sentent !

Julien réussissait ainsi à ne rien voir des choses qui l'entouraient et il n'était affecté ni par la médiocrité des repas pris en commun, ni par la mélancolie de l'édifice blanc aux deux ailes arquées qui semblait tourner obstinément vers le soleil ses hôtes souffreteux et gisants.

* * *

Les camarades du Foyer avaient perdu courage et, comme honteux d'être vaincus, évitaient de se rencontrer. Victimes de leurs goûts singuliers, ces hommes sans familles vécurent solitaires dans leur vaste faubourg plein d'enfants, de rires et de cris, de rixes et d'appels, de sensualité, de colère et d'amour.

Adeline était fâchée d'avoir montré ses larmes, sa faiblesse, et triste de l'abandon où Julien la laissait : elle ne vint plus. Un matin, elle rencontra Mégy qui aussitôt s'informa de Julien : il avait écrit deux fois sans obtenir un mot en réponse. Adeline dut avouer son ignorance.

Ils cheminèrent ensemble, et causèrent. Mégy, comme Adeline, n'allait plus au Foyer. Il préférait étudier seul, soudain pris de méfiance ou de rancune instinctive contre ce groupe malheureux où il avait gaspillé beaucoup d'efforts et perdu un ami.

— Pourquoi tant de conférences ? fit-il d'une voix irritée. Nous n'avons pas besoin de savoir, nous autres ouvriers, tout ce qui a traversé les têtes des poètes, ni de connaître toutes les histoires du passé... nous avons besoin de savoir notre métier, pour être forts vis-à-vis des patrons, et puis d'être énergiques pour préparer l'avenir...

Adeline approuva doucement : elle était habituée à la violence de ses amis.

Dorsel avait promis de venir causer un soir de février : il s'excusa, alléguant un travail pressé. Ce n'était pas un mensonge. Mais son langage eût été plus véridique s'il eût avoué qu'il restait mal impressionné depuis le départ de Guinou, et

très en doute sur la qualité des services qu'il pouvait rendre.

La semaine suivante, on espéra la venue d'un conférencier nouveau qui avait promis son concours. Groslay, Rudoul et Marot, derniers fidèles du groupe expirant, l'attendirent. Cette fois encore ils furent déçus, le conférencier ne daigna se montrer.

Le vieux Marot se mit à bavarder. Il raconta les souvenirs de son beau temps. Il nomma les fameux révolutionnaires, Barbès, Proudhon, Blanqui. Il parlait avec cet entrain des vieillards qui se consolent de l'ennui d'être vieux en étonnant par leur vieillesse des hommes jeunes. Groslay, l'interpellant soudain, dit :

— Monsieur Marot, faites la conférence, dites-nous tous vos souvenirs !

— Je veux bien, répondit Marot.

Il se recueillit un instant, puis il parla. Il avait connu les chefs républicains, avant la guerre. Il rappela leurs mœurs et leurs allures, leurs facéties, leur courage un peu fou, leur amour du hasard et du risque. Il avait été ami de Raoul Rigault ; il avait vu Flourens, un soir de réunion publique, arrêter au nom du peuple le commissaire de police délégué pour surveiller son langage.

Groslay, tout heureux de ces histoires françaises, riait.

Marot connaissait bien l'histoire du siège de Paris. « Que je me suis amusé pendant ce temps-là, dit-il, et tous les parisiens avec moi ! Le pain manquait, mais le papier, jamais. Que de journaux à lire ! Tous les jours vote, émeute ou bataille... »

Absorbé par les souvenirs qui lui venaient si nombreux et si nets, il oubliait son petit public et jusqu'au plaisir d'amuser. Il se retrouvait dans sa vie ancienne, poussé par des heures sombres. Soudain il fut silencieux. Groslay s'enquit :

— Et la Commune ?

Marot avait été communard, mais sans illusions ni joie. Il raconta la mort de Flourens, le crâne ouvert d'un coup de sabre ; celle de Raoul Rigault fusillé dans la rue par les soldats de Versailles. Lui-même s'était péniblement échappé : il n'aimait pas à parler de ces jours où il avait marché dans le sang et couru sur des cadavres.

— Et après la Commune, interrogea Groslay qui ne riait plus, où avez-vous été ?

— A Londres.

Groslay désira des histoires sur Londres. Marot y avait vécu fort mal, bien heureux encore d'y pouvoir vivre, car les Français avaient eu la vie amère et difficile dans l'énorme ville pressée, la ville

humide et noire. Beaucoup étaient morts : l'un, bon et gai camarade, de faim sur un grabat ; et Marot en avait connu trois qui s'étaient suicidés. Après sept années il était revenu à Paris où il avait trouvé des groupes nouveaux, conduits par des meneurs nouveaux, et qui pensaient, agissaient, s'illusionnaient aussi d'une manière nouvelle.

Marot se tut presque étonné de trouver tant d'amertume au fond de soi.

— Père Marot, fit Groslay, votre causerie n'est pas gaie.

— Vous m'avez demandé mes souvenirs, répondit Marot déjà levé pour sortir : je vous les ai racontés. La vie des révolutionnaires n'est pas riante, vous devez le savoir.

Rudoul approuva d'un hochement de tête. Groslay, chagrin et décontenancé comme un enfant, marchait dans la salle.

— C'est l'ignorance, répétait-il, c'est l'ignorance qui cause tout le mal. Mais voyez : nous avons ouvert notre université, personne n'y vient.

— L'ignorance, fit Marot ; croyez-vous ? Les bourgeois savent le grec, l'orthographe et le latin : ils font des bêtises comme nous autres.

— Non, maintint Groslay, frappant du poing contre la table, je dis bien, c'est l'ignorance

qu'il faut combattre... Ah, si on savait, si on savait...

Marot et Groslay sortirent ensemble. Rudoul ne les suivit pas, ayant dessein de travailler ce soir-là et de vérifier les comptes de la coopérative. Il s'assit au comptoir, il ouvrit les registres : son esprit était disposé d'une manière un peu grave et lasse. Il était fatigué par le travail du jour. Les paroles de Marot, qu'il avait écoutées en silence, le préoccupaient. Il était trop jeune pour avoir traversé la Commune, les massacres ; mais il connaissait la misère des grèves, les rudes propagandes. Il pensait à ses propres souvenirs déjà si nombreux et si lourds ; à la multitude tragique des camarades disparus, usés par la misère, humiliés par la prison, les uns morts, les autres brisés, déçus par la longueur de la peine inutile. « L'ignorance est la cause du mal, avait dit Groslay ; ah, si on savait... » Rudoul se répétait : *si on savait...*

Ces simples mots ranimaient en lui un trouble qui venait de loin. Certain jour de son enfance, sa mère, à quelque interrogation naïve, avait répondu : « Quand tu seras grand, tu sauras. » Tout à coup silencieux, retiré dans un coin, il avait réfléchi à l'avenir annoncé par ces mots surprenants. Il saurait : pourquoi ce verre sur cette table avait cette

forme, il le saurait; pourquoi ce vin qu'on y voyait avait un goût si bon, il le saurait; et pourquoi les enfants, avant d'être grands, étaient petits, et pourquoi les arbres grandissaient ainsi, par dessus les maisons mêmes, et pourquoi les étoiles scintillaient si nombreuses au ciel, les unes si éclatantes, les autres si pâles, un jour il saurait tout cela !

Dès lors il travailla ; il apprit seul à lire, fut le premier à l'école; puis constamment poussé par cet instinct d'enfant qu'accroissait l'âge, malgré les crises de la vie, il avait continué ses études. Le jour était venu : que savait-il enfin ? Rudoul évita d'y penser.

Il se rappela la tâche qu'il s'était assignée : il prit une plume et vérifia longtemps, sans un flottement d'esprit, les colonnes chiffrées. Puis il sortit. Il regagna, marchant à pas lassés, la chambre où s'écoulaient ses nuits solitaires, et il fut aussitôt repris par cette méditation qu'une longue habitude semblait perpétuer au fond de sa pensée.

— Si on savait, ressassait-il, si on savait ; mais personne ne sait, personne ne veut prendre la peine de savoir ; si on savait, nettement et jusqu'au bout, toutes les causes et toutes les suites, alors on se débrouillerait dans ce désordre, qui est le mal, et ce mal cesserait. Si on voulait bien attendre, avec un peu de patience, avant d'agir, et travailler comme n'importe

quel ouvrier qui va doucement quand le travail est difficile, alors on pourrait voir clair, on pourrait trouver l'ordre, et les hommes sauraient leur place, leur place dans la vie : car cela surtout ils ne le savent pas...

Il était minuit passé. Rudoul réfléchissait, la tête inclinée sous un poids invisible. Rien, dans le faubourg désert, ne distrayait le cours de ses pensées et il méditait obstinément sur la vertu négligée du savoir.

***

Mars touchait à sa fin et chaque jour augmentait le bonheur de Guinou. Son imagination était libre d'entraves, de gênes irritantes. Il oubliait le passé, il ne pensait jamais à l'avenir, insoucieux comme un enfant qu'il était encore et comme ces pauvres gens parmi lesquels il avait vécu.

Or il arriva qu'un employé, interrompant sans respect sa lecture, lui remit une feuille.

— Vous partez dans deux jours, dit-il.

Guinou ne répondit pas mais il courba la tête et, sentant tout à coup l'imminent inconnu, frémit.

Il était quatre heures. Pendant deux heures encore, il resta étendu, tâchant à jouir des rapides instants, de l'air, de son livre, de la clarté. Il répéta

souvent la strophe de Baudelaire qu'un hasard lui avait révélée au premier jour de sa retraite :

O Mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!
Ce pays nous ennuie, ô Mort! Appareillons!
Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,
Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons!

Il déposait, il reprenait son livre et réussissait à sauver parfois quelque lambeau de son bonheur menacé : puis il était ressaisi par les transes.

Il s'endormit avec peine, s'éveilla dans la nuit et fut pris de panique : il entendit battre son cœur, battre sa montre, il sentit le passage du temps qui précipitait sur lui les souvenirs de son passé sordide et les pressentiments de l'avenir épouvantable. Redressé sur son lit, il attendit longtemps. Enfin le calme vint et le sommeil.

Le surlendemain il partit.

*
* *

Guinou s'arrêta au sortir de la gare du Nord. Le jour était humide et sans clarté. Les gens allaient dans la boue en regardant leurs pieds. Il se demanda : où irais-je? Il se sentait la victime d'une catastrophe.

Il marcha pendant quelques minutes, puis s'assit sur un banc des boulevards extérieurs.

Sa valise était posée à terre et il tenait son sac sur les genoux comme un chemineau des grandes routes. Où irait-il ? L'idée ne lui vint même pas qu'il pût retourner chez ses parents, dans cette rue, dans ce logement vils où il avait gâché ses vingt années de vie. Toutefois, quand, pénétré par le froid, il se leva, il se dirigea vers ce Ménilmontant qui était comme sa ville dans la ville immense.

Il prit un tramway, descendit au faubourg et de nouveau ne sut où il irait. Il lui déplaisait de demander l'hospitalité à un ami. Il n'était intime qu'avec Mégy et ne désirait pas le voir. Il aperçut un hôtel à l'entrée de la rue de Ménilmontant. Il hésita un peu, puis il entra.

La chambre qu'on lui donna était hideuse avec son papier sale. Elle exhalait une odeur de crasse, de fille et de renfermé. Julien Guinou ouvrit la fenêtre qui donnait sur une cour et respira un air à peine moins souillé. Il s'assit, triste comme un vaincu. Il avait été jusqu'alors plus atterré que désespéré : enfin le désespoir le prit. Il se jeta sur le lit constamment ouvert pour des amours sordides, et fut assailli par tous les souvenirs de cette vie où son destin le rejetait : cris, rudesses, bêtise épaisse, désordre et négligence, clartés douteuses, odeurs

infâmes. Quelques rythmes de Baudelaire lui arrivèrent tout à coup, traversant, blessant son esprit de leurs moqueuses et lyriques cadences :

Des meubles luisants,
Polis par les ans,
Décoreraient notre chambre;
Les plus rares fleurs
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre,
Les riches plafonds,
Les miroirs profonds,
La splendeur orientale,
Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale.

« Ma vie, toute ma vie, s'interrogea Guinou; est-ce bien elle qui est ainsi, à jamais sordide, à jamais perdue ? » Il répéta ces mots, *ma vie*, serrant les mains comme pour retenir un bien précieux dont on l'eût dérobé. Le rythme léger l'assaillit encore :

Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté...

Impuissant et furieux comme un animal pris au piège, Julien laissa tomber la nuit.

Le lendemain, tardivement éveillé, il reconnut de ses yeux las la laide chambre et se rappela une à une les tristesses de son état. Un bruit de pas montait de la rue. « Ils vont au travail », pensa dédaigneusement Julien, « moi je n'irai plus... » Il réfléchit un instant, puis murmura : « Je ne le peux pas... » Il lui semblait qu'il se fût déshonoré en concédant une si vulgaire démarche. « *Je ne le dois pas* », prononça-t-il avec fierté. Puis il songea : « Que faire alors? Me tuer peut-être? » Il considéra cette nouvelle idée; il la considéra sans trouble, sans hâte, comme une chose ingénieuse et belle; il répéta, pour mieux goûter le son des mots : « Me tuer peut-être? » Il leur trouva un accent familier, rien ne l'étonnait en eux : « Oui, se dit-il, je ferai cela, et ainsi tout s'arrangera et autrement rien ne s'arrange... » Alors seulement il fut ému, et le cœur lui battit, mais doucement, comme d'amour, comme s'il eût découvert une vision sublime. Il sourit. « Je ferai cela... ce sera bien : il faut que je me tue, puisque ma vie ne peut pas être belle... (cette phrase le satisfit et il sourit encore) je dois le faire, je me tuerai... »

Il musa dans son lit, heureux d'avoir trouvé. Enfin il descendit vers cette ville dont il entendait la rumeur.

Il alla vers les quartiers riches et se promena

toute la journée sur les boulevards, les Champs-Élysées, les quais. Il se réjouissait d'être à Paris seul, ignoré; il pensait avec une joie mauvaise que ses amis, ses parents, devaient s'étonner de son absence et l'attendre. « Qu'ils s'étonnent! pensa-t-il. Ils s'étonneront bien davantage quand j'aurai fait mon coup. » Son suicide lui paraissait une chose glorieuse. Il décida qu'il écrirait une lettre, afin que les journaux parlent de lui, du jeune ouvrier qui s'est tué parce que sa vie ne pouvait être belle.

Il s'interrogea soudain : « Quand me tuerai-je? Dans une semaine : je veux vivre huit jours encore. Mais l'argent pour vivre? » Julien ouvrit sa bourse, y trouva quatre francs et frissonna de peur. « Il me faut vingt francs, où les prendre? Adeline? pensa-t-il. Elle m'aime, elle fera ce que je voudrai, et si je lui commande le secret, elle se taira... »

Le jour tombait. Julien Guinou remonta vers Ménilmontant et attendit Adeline sur le chemin de son retour.

Adeline allait un peu vite, préoccupée à cause de Guinou et de son étonnant silence. La date de son retour devait être bien proche : que devenait-il? Elle entendit :

— Adeline!

C'était Guinou qui l'appelait. Tournant un peu la tête, elle l'aperçut, l'air pâle et singulier, et lui saisit les mains en riant de plaisir.

— Julien, comment vas-tu ? D'où sors-tu ? Nous nous demandions tous...

— J'ai quelque chose à te demander, Adeline, prononça-t-il avec un accent bref et dominateur. Écoute.

— Qu'est-ce que c'est ?

— J'ai besoin d'argent.

Adeline l'écoutait stupéfaite.

— Qu'est-ce qui te prend ? fit-elle. J'ai un peu d'argent, je te le prêterai bien, mais il ne s'agit pas de ça. Parle-moi de toi, nous avons tant de choses à nous dire, parle, raconte...

Adeline fixait sur lui des yeux décidés, et Guinou fut humilié de la rencontrer si ferme devant lui.

— Veux-tu me rendre service, oui ou non ? déclara-t-il.

— Quand tu seras poli ! fit-elle.

Son indignation était sincère, l'impériosité de Guinou ne l'était pas. Il baissa les yeux ; Adeline devina cet instant de faiblesse.

— Julien, dit-elle, parle-moi ; dis-moi depuis quand tu es de retour à Paris, pourquoi tu ne travailles pas, où tu demeures. Je ne sais rien de toi, depuis deux longs mois rien. Je t'ai écrit, tu ne

m'as pas répondu ; Mégy a vu ton père, qui ne pouvait rien dire. Julien, sois comme autrefois, parle...

Julien Guinou fit un geste agacé, puis, à sa grand honte, se tut.

— Où loges-tu ? réitéra Adeline.

Et Julien se taisant encore :

— Pourquoi as-tu besoin d'argent ? Tu ne travailles pas ? Pourquoi ne travailles-tu pas ?

Julien avait prévu cette question et, prenant une voix mystérieuse, il répondit :

— Il me faut huit jours... là-bas j'ai commencé un travail, un poème... Il me faut huit jours pour l'achever. Ensuite je ne demanderai plus rien.

— Mais pourquoi me cacher où tu loges ?

— Je voulais être seul pendant ces huit jours-là... seul comme j'étais là-bas...

Adeline demeura indécise ; l'histoire du poème lui parut bizarre : mais Julien était toujours bizarre. D'ailleurs il l'avait touchée et rendue moins soupçonneuse. Mais elle ne voulait pas accepter le secret de son adresse. Elle en était inquiète, froissée, et le dit :

— Julien, je te donnerai ce que tu désires, j'en serai contente. Mais tu me diras ton adresse. Je n'accepte pas que tu te caches de moi et que tu m'arrêtes dans la rue parce que tu as besoin d'argent.

Julien Guinou, comprenant qu'il ne pouvait éluder la demande, indiqua l'hôtel où il logeait. Adeline l'embrassa.

— Attends-moi ce soir, dit-elle, je te porterai une petite somme.

Julien Guinou, mécontent de soi-même, ne retint pas son amie. Elle disparut, légère et gaie.

Ce même soir elle le revit et le quitta très avant dans la nuit. Elle l'avait interrogé sur cette œuvre mystérieuse qu'il disait commencée : il n'avait pas répondu. Elle l'avait interrogé sur les raisons de son silence et de son isolement : il avait mal répondu. Adeline ne parvenait pas à comprendre et appréhendait vaguement un malheur. Elle s'effrayait d'être seule à connaître la retraite de Guinou, de porter seule avec lui la responsabilité d'un inconnu si lourd. Le lendemain matin, elle se trouva plus anxieuse encore et décida qu'elle ne devait, qu'elle ne pouvait garder un tel secret. Elle s'habilla vite, déposa un court billet chez le père Guinou : elle lui livrait l'adresse de son fils.

Elle se trouva soulagée, mais pour un temps court. « J'ai été bien maladroite en prévenant son père, » se dit-elle avec reproche. « Il ne comprend pas Julien, Julien ne l'aime pas, de tous temps ils se sont querellés... C'est Mégy que j'aurais dû prévenir, ou, mieux encore, monsieur Dorsel ; il con-

nait Julien, il sait lui parler ; monsieur Dorsel aurait compris ; j'aurais dû lui écrire ; je peux le faire encore ; il est bon, il ne refusera pas... j'irai ; et il réparera peut-être ma faute de ce matin... »

Une fois déjà elle avait ainsi sollicité Dorsel, à la fin de l'automne, quand Guinou avait paru si malade et si désespéré. Elle ne déjeuna pas et se hâta vers la bibliothèque de l'Arsenal où elle trouva le jeune homme installé derrière son bureau, paisible et classant des livres.

Elle lui dit tout, elle avoua son grand désir qu'il intervînt.

Dorsel écoutait en silence. Adeline fixa sur lui des yeux suppliants.

— Vous me trouvez indiscrète ? fit-elle.

— Non, répondit Dorsel, qui devinait le fond sérieux et peut-être même tragique de tout cela. Guinou l'inquiétait et le touchait singulièrement.

— J'irai, dit-il.

Adeline hésita un instant puis osa demander :

— Quand ?

Dorsel eut pitié d'elle.

— Je déjeune et je pars, dit-il.

La visite d'Adeline avait bouleversé Julien. Elle était la seule figure dans son passé qu'il n'eût jamais détestée. Il avait eu l'imprudence de la cher-

cher : l'ayant revue, et repris dans ses bras la faible habitude de vivre, il se trouvait sans force. Si elle-même fût revenue ce matin-là, Julien lui eût sans doute confié le secret qu'il avait retenu la veille à grand peine. Il eût en pleurant tout avoué, tout promis comme un lâche enfant qui a peur.

Il entendit un bruit de pas sur l'escalier, et ces pas s'arrêtèrent devant sa porte. Ce n'était point ceux d'Adeline, si légers : Julien Guinou perçut en eux une pesanteur, un rythme familiers.

— C'est là ? fit une voix lourde ; et il reconnut la voix de son père qui en même temps voulut ouvrir la porte : mais elle était fermée.

Adeline m'a trahi, pensait-il immobile dans son lit. Ce pas, cette voix lui avaient rappelé toute son enfance contrariée et il était à nouveau possédé par la haine. Le père frappa contre la porte.

— Julien ! es-tu là ?

Julien, silencieux, retenait même son souffle. Au dehors le père, penché sur la rampe de l'escalier, conversait avec le garçon d'hôtel. On ne répond pas, disait-il, la chambre est vide. Elle est occupée, affirmait le garçon. Le père ébranla violemment la porte.

— Julien, cria-t-il d'une voix impérative, réponds si tu es là !

— Comme il crie, la brute ! pensait Julien. Moi je

ne veux plus le voir. Il a gâté ma vie, qu'il me laisse mourir.

Le vieil homme se lassa. Julien l'entendit qui disait au garçon : « Je reviendrai ce soir », et le bruit des pas trop connus s'éloigna.

Julien respira. Soudain curieux, presque avide, il courut à la fenêtre, tira les persiennes et se mit aux aguets. Il vit son père qui sortait de l'hôtel, puis s'éloignait, se dandinant à la manière des vieux ouvriers. Il disparut en descendant la rue. Aucune pitié n'effleura Guinou, il regardait avec un orgueil de vainqueur.

— M. Dorsel! murmura-t-il tout à coup.

Un jeune homme avait croisé son père et Guinou reconnut Dorsel. Il n'eut pas un doute : Adeline l'avait prévenu et il venait le voir. Il quitta la fenêtre, saisi de trouble. Que me veulent-ils tous? pensait-il, quel droit ont-ils sur moi? Il haïssait Dorsel autant que son père, plus cruellement peut-être, mais différemment. Il méprisait son père, il enviait Dorsel; son père lui apparaissait comme une brute, et Dorsel comme un être fin, le plus fin des hommes qu'il eût approchés; Dorsel lui avait tout appris, les manières, la culture, le goût, les livres que le peuple ignore : et Guinou désirait le faire souffrir mais surtout il désirait le voir.

Il était indécis au milieu de la pièce, toujours en

chemise et pieds nus, quand Dorsel frappa contre la porte et l'appela :

— Guinou, vous êtes là?

Guinou tourna la clef et se rejeta dans son lit.

— Entrez, dit-il.

Il s'était étendu sur le dos, la tête un peu penchée du côté de la chambre, et il vit Dorsel entrer, hésiter une seconde, puis aller vers le chevet du lit.

— Vous êtes souffrant, Guinou? fit-il surpris de le trouver couché.

Guinou considéra Dorsel, ne répondit pas un mot et se composa un visage impassible.

— Écoutez, continua Dorsel avec une voix sérieuse. J'ai vu Adeline : elle se tourmente à cause de vous, elle voudrait...

Guinou tenait toujours fixés sur Dorsel ses yeux gris et bientôt il reconnut non sans plaisir que son prêcheur était un peu déconcerté.

— Guinou, dit Dorsel, je suis venu pour vous servir, si je le puis. Le puis-je ?

Guinou regardait ailleurs et paraissait ne rien entendre.

— Qu'avez-vous ? interrogea Dorsel.

Et Guinou se taisant toujours, Dorsel insista longtemps.

— Qu'est-ce que vous nous cachez? — Vous sen-

tez-vous encore malade ? — Je ne peux pas comprendre ! — Répondrez-vous ? — Que voulez-vous ? Que je m'en aille ? Je ne m'en irai pas, Guinou. Je sais que tout à l'heure vous avez renvoyé votre père. Vous inquiétez Adeline, vous m'inquiétez aussi, tous vos amis sont inquiets, Guinou, répondez-moi !

Julien Guinou maintenait son regard détourné et son air impassible : ce n'était qu'apparence. Cette voix de Dorsel humilié lui rappelait les réunions du Foyer, les soirées de causeries, de musique, précieux souvenirs, orgueil et perte de sa vie. Il ressentait pour Dorsel de la reconnaissance mêlée à de la cruauté.

— Guinou, supplia Dorsel, suis-je un étranger pour vous ? Nous avons été camarades. Nous le serons encore. Tous vos amis sont mes amis. Pourquoi, dites pourquoi vous ne répondez pas ?

Dorsel, s'étant levé, s'approcha du lit. Guinou se retourna, présentant son dos.

— Guinou ! fit Dorsel d'une voix triste et reprochante.

Sa main toucha l'épaule de Guinou qui la chassa d'un mouvement léger. Il resta quelques minutes, hésitant auprès de ce lit ; il aperçut les livres sur la table et lut les noms de Baudelaire et d'Huysmans. Il était gêné par l'angoisse.

— Puisque vous ne voulez pas m'entendre, Guinou, dit-il, adieu !

Il regardait encore cette nuque et ce dos immobile sous les draps. Il partit et ne sut pas que Guinou pleurait dans la ruelle du lit.

*
* *

Guinou, bientôt levé, quitta l'hôtel, emportant son léger bagage de linge et de livres. Il se hâtait craignant un retour de son père, Mégy, Adeline ou quelque autre. Il se dirigea vers la Villette et de nouveau s'enferma dans une chambre d'hôtel. — Il ne me reste qu'à mourir, — songeait-il avec une amertume que la veille il n'avait pas éprouvée : il n'y aurait eu que du noir dans son âme n'eût été ce plaisir vif qu'il éprouvait en se remémorant l'air penaud de Dorsel.

Pourtant il ne voulait pas glisser obscurément ni mourir invengé. Il voulait manifester sa haine, agir en se tuant ; et parfois des souvenirs violents montaient vers lui du temps lointain de son adolescence anarchiste. Poutre, le libertaire, lui avait dit : « Si jamais tu as faim, rappelle-toi ceci : arme-toi, tue un bourgeois, la guillotine te guérira de la misère. » Guinou pensa, les dents serrées : « Oui, je devrais tuer... qui ? Dorsel ? » Il n'imaginait pas sans

plaisir son geste brusque et le corps du jeune homme si bien vêtu soudain tombant à terre dans le sang. Mais il s'objectait à soi-même : « Non, je ne dois pas tuer. Je serais confondu avec ces anarchistes dont je ne suis plus, dont je ne veux plus être. Je dois agir à ma manière, je dois trouver... ma vie n'est pas assez belle : voilà pourquoi je me tue, je dois le faire comprendre... »

Et il continuait d'entendre le conseil et la voix de Poutre qui l'obsédaient.

Au soir de cette journée il sortit et, couvert par la nuit, il osa retourner vers ces anciens quartiers où le rappelait son passé. Il descendit la rue des Amandiers, couloir obscur où il avait vécu les vingt ans de sa vie. Il passa, marchant vite, devant sa maison même sans éprouver rien qu'un mouvement de colère. Il monta dans une rue voisine et, reconnaissant soudain la devanture mal éclairée d'un mastroquet, il s'arrêta, il regarda, il fut ému : c'était là que se réunissait le groupe anarchiste, c'était là qu'il était devenu anarchiste et heureux. Entre seize et dix-huit ans, il avait traversé ce rêve. Chaque soir, laissant gronder sa mère, silencieux comme pour une œuvre grande et mystérieuse, il filait au groupe ; il approchait ces hommes indomptables, ces pauvres devant qui tremblaient les riches ; leurs mains serraient ses mains enfantines ; il leur parlait,

on l'écoutait ; il les suivait aux réunions, aux fêtes et, avec Mégy qu'il avait connu là, colportait placards, brochures et chansons.

Guinou approcha très prudemment : il reconnut à travers les rideaux des silhouettes, des visages autrefois fraternels ; Poutre discourait en frappant sur la table. Guinou sentit monter des larmes dans ses yeux. Il se rappela, presque jour par jour, les premiers mois de l'affaire Dreyfus, les mois rudes, les bagarres un contre vingt, les ruées contre les tribunes, l'arrachement des drapeaux tricolores, — puis, par un beau jour d'été, on avait pillé l'église Saint-Joseph avec Sébastien Faure et le soir, on avait regardé les nationalistes lapider la police devant la gare de l'Est — grands jours où le monde craquait, donnant espoir à la Justice !

Une forte impulsion poussa Guinou vers la porte éclairée : il crut entrer mais s'arrêta : « A quoi bon ? se dit-il. Un monde nous sépare. » Il demeura caché. Poutre et les autres se levèrent : Guinou très vite se retira dans l'ombre. Ils avancèrent vers la porte, ils sortirent : Guinou fuit devant eux.

Il avait un peu de honte et regrettait, sans se l'avouer nettement, ces années où il avait eu une colère, une conviction et un but.

Il rentra, se coucha, fut longuement agité parmi des pensées et des rêves, trouva enfin deux ou trois

heures d'un sommeil lourd. Un rayon de soleil matinal, s'insinuant sur son visage, l'éveilla : il se dressa sur son lit et tout aussitôt il compta :

— Ce jour qui vient... cette nuit... un jour encore, et puis...

Il regarda la chambre vile.

— Elle est laide, je la quitterai ! Tout ce qui est laid, je le quitterai ! Mon geste approche !

Il répéta ces mots avec une singulière allégresse, comme s'il eût senti ranimées en lui ses exaltations de jeune libertaire. *Les Fleurs du mal* étaient à son chevet : il les ouvrit mais ne put lire, son esprit fébrile s'astreignant mal à la suite des mots. Il resta longtemps couché, parfois repris par le sommeil et bercé d'un vague enthousiasme.

Il sortit après midi puis s'imagina qu'on le dévisageait, qu'on le suivait, et rentra vite. Il craignait que ses amis ne cherchassent à le dépister. Adeline, en effet, sitôt qu'elle eut découvert sa fuite, avait couru prévenir son père et Dorsel, qui demanda une enquête à la Préfecture de police : mais ce pouvait être une longue recherche.

*
* *

Quand tomba la nuit — sa dernière nuit — Guinou reconnut que nulle part mieux qu'à l'hôtel on ne

mettrait la main sur lui : il sortit de nouveau, erra dans les rues sombres, dormit sur un banc de bois dans la gare d'Orsay, s'éveilla transi par la fraîcheur, marcha, suivit les quais, but du café au lait au milieu du Pont-Neuf. Une clarté intense montait de l'Orient sur le ciel pur : Guinou considéra cette dernière aurore en absorbant la boisson chaude, et sentit qu'il était disposé d'une manière calme et solennelle. Il but avec lenteur, savoura les bonnes gorgées. Des ouvriers, des ouvrières, buvaient à ses côtés. Il considérait sans pitié ces esclaves d'un univers où leur lâcheté seule les tenait asservis. Ces ouvriers, ces ouvrières, causaient et riaient avec simplicité. Les misérables ! pensa Guinou.

Il voulut passer au Louvre sa dernière journée; l'heure étant matinale, il trouva porte close et dut attendre. Ce fut un passage assez dur. Guinou avait besoin d'agir pour entretenir son courage. Il rôda sur la place, sans réussir à distraire sa pensée de la mort imminente. Souvent il regardait l'heure au cadran de Saint-Germain-l'Auxerrois et, quoiqu'il fût impatient d'entrer au musée, il ressentait de longs frémissements parce que les minutes fuyaient. Il s'appuya au parapet du quai, contemplant avec un effort d'indolence l'eau mouvante du fleuve : « Est-il possible, songeait-il, que cette eau, demain comme aujourd'hui, s'écoule, et que moi... » Ni son

instinct ni sa raison ne comprenaient qu'un abîme infini pût s'ouvrir pour lui seul. Il se réfugia dans l'église : un rayon étiré, bleui par un vitrail, semblait posé sur le vaisseau désert. Guinou fut soulagé par l'immobilité des choses, l'enveloppement des sons, par une impression de vie déjà suspendue, bientôt transfigurée.

Dès que l'heure eut sonné il quitta l'église et pénétra dans la galerie des tombeaux et des sphinx. Il tourna autour de ces monstres puis monta, considéra attentivement les bijoux raffinés des dames égyptiennes, traversa sans hâte les paisibles salles où les figurines helléniques, réunies par centaines dans les longues vitrines, souriantes et mutilées, s'attifent, bavardent, essaient leurs pas légers. Il marcha droit devant lui et entra dans les salles de peinture. Il était las, ne put fixer son attention. Il n'en avait pas besoin pour être ému : il avait l'âme toute ébranlée, toute débordante, et la simple vue de ces murs glorieux suffit à remplir ses yeux de larmes. Il examina quelques scènes, déchiffra quelques noms, s'aperçut qu'il ignorait ces histoires, ces noms. Il passa. Des peintures différentes d'aspect l'attirèrent. Il lut des noms italiens, des noms d'artistes et quelquefois des noms de villes que M. Dorsel avait vues et décrites. Il s'en souvint et il fut triste.

Une heure avait sonné : Guinou sentit un peu la faim, sortit et déjeuna de trois gâteaux, debout dans une pâtisserie. Puis il reprit le chemin du musée. Il se dirigea vers le salon carré et voulut y rester longtemps : mais de nouveau son ignorance l'humilia. Trop de gens passaient, repassaient devant lui, dont les propos qui paraissaient experts et les allures aisées lui faisaient mal. Il se remit en marche, vit s'ouvrir dans l'ombre les parages déserts où résident les dieux antiques, alla vers eux et connut son dernier bonheur. Il s'arrêta devant Marsyas crucifié, s'assit aux pieds de la Vénus ; il erra longuement, se détournant parfois pour éviter les rares visiteurs. Il entendait leurs pas mais il ne voyait que les marbres et il lui semblait que ce peuple de héros immobiles lui faisait signe et l'appelait. Les gardiens le chassèrent enfin. L'idée de revoir la rue le désola. Il marcha devant eux d'un pas très ralenti, s'attardant à dessein, leur cédant à regret, comme s'ils l'eussent contraint de sortir de sa tombe, bientôt définitive, pour rentrer un peu dans la vie.

Cette dernière heure l'avait grisé. Il regagna son faubourg où il voulait mourir. La course fut longue et diminua son courage. Il considérait avec trouble, avec mépris pourtant, cette multitude minable attachée à la vie, parmi laquelle il cheminait.

— Je vais mourir, pensa-t-il, mourir l'ayant voulu ; je sais comme ils mourront, eux tous !

Il se figura la misère, la crasse de leurs vieux jours.

— Et je sais comme je vais mourir !

Il frémit puis se ressaisit et marcha fier comme un soldat.

Il acheta deux petits pains pour dîner, du charbon de bois pour mourir et prit sa dernière chambre dans un hôtel meublé. Il s'enferma, s'assit et le temps passa vite.

— Voici mon dernier logis, pensa-t-il, je ne dois plus sortir.

Il tourna la clef une deuxième fois et entendit un léger bruit métallique. Il sourit. Il se sentait loin et au-dessus de la vie, fort et calme.

Il but un grand bol de café où il mouilla son pain. Alors, étant un peu moins las, il prit dans son sac les livres dont il voulait s'entourer jusqu'à la fin et les disposa sur la table. Puis il écrivit le mot d'explication qu'il avait décidé de faire court, de réduire à la phrase même qui lui était venue avec l'idée de son suicide :

« *Je me tue parce que ma vie ne peut pas être belle.* »

Il la relut avec satisfaction. « C'est bref, pensa-t-il, c'est bien... »

Dix heures sonnèrent : il lui restait encore cette nuit à vivre. Il s'étendit, bizarrement ému, tout las et frémissant, parfois sommeillant presque, et alors il voyait pressés autour de lui ces dieux, ces déesses de marbre parmi lesquels il avait passé quelques instants si doux ; parfois tout éveillé, et alors il était occupé par la pensée des journaux qui parleraient de lui. « Tous les journaux, pensait-il, tout Paris... » Mais il n'avait ni un doute, ni une crainte ; il sentait toujours en lui une grande fierté et un grand calme.

Enfin le ciel parut blémi par l'aube. Il se leva, alla vers la fenêtre et, curieux de sentir l'air, l'ouvrit : une brise fraîche lui passa sur la face, enveloppa son corps, apportant avec elle l'odeur fine du pain tiré brûlant des fours dans la ville endormie. Julien Guinou frémit et se retira très vite, comme si tous les désirs de la vie étaient rentrés vers lui par cette fenêtre ouverte. Il poussa, ferma les battants et demeura debout contre la vitre, tendu vers cet univers extérieur dont il voulait se retrancher. L'odeur, restée dans ses narines, lui rappelait la plus simple joie de sa vie : le pain joyeusement mordu chaque matin.

Julien Guinou perçut soudain, à travers ce grand silence qui l'oppressait, un bruit rythmique; il reconnut un martellement de pas. Il tendit l'oreille

et perçut d'autres bruits de même rythmés, les échos de pas plus lointains. Il s'imagina tous ces hommes qui marchaient. « Ils vont au travail, » pensa-t-il ; et il les méprisa. « Ils marchent comme ils ont marché hier, comme ils marcheront demain, toujours... Moi, je n'irai plus ! »

Julien avait recouvré sa décision avec sa haine. Le bruit lugubre allait croissant, quelques voitures au loin roulaient. Le jour était venu : il devait se hâter. Il tira la grille hors de la cheminée et l'emplit de charbon de bois devant la trappe soigneusement baissée. « Ce sera bien ainsi », jugea-t-il. Il ne sentait plus en lui le calme et la fierté, mais une cruelle agitation, un désir de mal faire. Il lui fut amer de penser qu'il mourrait seul, sans venger sur personne sa vie brisée — sur personne, point même sur Dorsel. Une idée lui vint tout à coup. Il sourit, il prit la plume en hâte, il écrivit :

« A l'heure où vous recevrez ceci, je me serai tué parce que je ne peux pas mener la même vie que vous. Prévenez ma famille, faites le nécessaire. »

Il relut ce mot, l'adressa à Dorsel, rit de plaisir et la vengeance dilata son âme.

La lumière était dans sa force, au dehors la rumeur humaine croissait toujours. « Vite », pensa Guinou, « vite... » Il lui sembla qu'on allait venir,

l'empêcher d'agir, peut-être l'arrêter. Il entendit un bruit dans l'escalier, il eut peur, une sorte de panique précipita ses gestes. Agenouillé sur le sol il alluma son feu, souffla sur les charbons dont quelques-uns enfin rougirent. Alors il se jeta sur le lit. Il s'interrogea : « Souffrirai-je ? La mort viendra-t-elle vite ? »

Les yeux grands ouverts, il considérait ces murs, ces objets, les derniers qu'il dût voir. Il aperçut ses chers livres et fut humilié parce qu'ils étaient sales, tachés et défaits comme les vieilles femmes du peuple. La fumée montait, inclinait et tordait sa colonne mouvante, se brisait au plafond et bleuissait doucement toutes choses. Julien Guinou s'engourdit un peu : la fumée oscilla, la pièce entière parut osciller avec elle. Soudain une idée, un regret lui vinrent :

— Ma lettre, se dit-il, je l'ai faite trop courte; j'aurais dû raconter ma visite au Louvre... c'était si beau... ces marbres grecs... oui, ma lettre est manquée... j'aurais dû, je devrais...

Il fit un effort pour se relever, mais ne put mouvoir son corps.

— C'est fini, pensa-t-il avec terreur; ma lettre, elle est manquée... ma lettre!

Il fut un instant désespéré : ce ne fut qu'un instant. Sa tête devint lourde, sa mémoire oublieuse,

son état presque doux. Trois noms traversèrent sa pensée :

— Adeline... Baudelaire... Dorsel...

Mais il sut à peine lequel de ces trois noms signifiait un poète, une amie, un bourgeois. Il put ouvrir ses yeux, qui s'étaient refermés, et ne vit que fumée. Il désira tenir ses paupières levées : elles retombèrent. Aucune pensée ne lui vint plus, aucune image ni aucun nom : la mort avait dispersé cette âme malheureuse.

***

Une femme sentit l'odeur du charbon en descendant l'escalier vers six heures du matin, et dit un mot au patron qui sur l'instant y fit peu d'attention. Mais vers le milieu de l'après-midi, il observa qu'un de ses locataires, ce jeune homme aux allures singulières, ne donnait aucun signe de vie. Alors il monta frapper à la porte, puis l'ouvrit et vit le cadavre étendu sur le lit. La lettre adressée à Dorsel était posée bien en vue sur la table. Le patron la prit et courut la porter lui-même, très en hâte, étant peu satisfait d'avoir un mort dans son établissement.

Il trouva Dorsel assis devant sa table de travail, le ramena tout aussitôt : le jeune homme, fort

pâle, relut plusieurs fois la lettre et demanda quelques explications ; le patron n'en savait aucune.

Dorsel obéit aux désirs de Guinou. Il reconnut le cadavre, fit prévenir Mégy et voulut prévenir lui-même le père. En route il se dit plusieurs fois : Mégy le connaît, mieux que moi il aurait pu... Plusieurs fois, et sur l'escalier même, il se sentit faible au point de reculer. Mais il pensa qu'il devait en tout obéir à Guinou. Il sonna à la porte indiquée : une petite fille ouvrit, sans doute la sœur du mort. Son père n'était pas là : il travaillait encore, elle ne pouvait dire où, et ne rentrerait pas avant l'heure du dîner.

Dorsel descendit, laissa à la concierge des explications très longues et une lettre, puis revint à l'hôtel et s'assit au chevet du mort qui était seul. Il portait contre lui, dans son portefeuille, le dur avertissement qu'il avait reçu. Le cadavre avait un air calme et la tête un peu retombée vers la droite, dans l'attitude où l'asphyxie l'avait surprise, comme si elle eût considéré sans haine ce visiteur qui était là.

Il entendit un bruit léger : Mégy entrait et Adeline le suivait, tenant un mouchoir pressé contre ses lèvres. Elle marcha doucement vers le lit : les jeunes gens reculèrent d'un pas derrière elle. Une minute elle resta debout, puis s'inclina, embrassa

le visage : les jeunes gens virent son corps ému par les sanglots. Alors elle s'affaissa, glissa sur les genoux et demeura les lèvres attachées sur une main blême et gisante.

Mégy dut partir : Dorsel restait toujours. Adeline, sans se retourner, dit :

— Il vous a écrit ?

Dorsel fit un signe de tête affirmatif.

— Qu'est-ce qu'il vous a écrit ?

Dorsel sentit qu'il devait tout dire, tout montrer, tira son portefeuille, prit la lettre et la donna.

Adeline lut et comprit. Son premier mouvement fut de colère et d'approbation : « Julien avait raison, toujours raison ! pensa-t-elle. Il n'était pas né pour travailler comme nous... Ç'a été son malheur. Pourquoi peuvent-ils ne rien faire, les autres ? » Elle jeta vers Dorsel un regard haineux mais l'aperçut si bouleversé qu'elle eut soudain pitié de lui comme de Julien et d'elle-même. Trop ému pour parler, il tendait la main, redemandant sa lettre. Elle la rendit.

— Je la montre à vous seule, murmura-t-il.

La tête inclinée du mort semblait toujours considérer, et Adeline avait reposé ses lèvres sur la main blême et gisante.

Deux ouvriers entrèrent : l'un était le père de Guinou, l'autre un ami qui l'accompagnait. Adeline

se leva, s'effaça, laissant approcher le vieil homme qui pleurait. Des larmes, échappées de ses yeux, glissaient en suivant les rides de sa face. Il vacillait un peu et son ami, lui touchant l'épaule, avec douceur le fit asseoir. Les trois autres restaient debout.

L'atmosphère devenait mauvaise dans la petite chambre et Dorsel, remarquant la pâleur, l'air défaillant d'Adeline, la pressa de sortir. Ils firent quelques pas dans la nuit fraîche. Adeline eût voulu remonter : Dorsel sut l'en empêcher.

— Demain matin, lui dit-il, vous reviendrez...

Elle se laissa persuader, car elle était lasse. Dorsel retourna auprès du cadavre et du père, qui, l'apercevant, demanda :

— C'est bien vous qui êtes venu tantôt ?

— Oui, répondit Dorsel.

Il craignait extrêmement que le père ne voulût voir la lettre, mais celui-ci ne fut pas si curieux.

— Ayez des enfants, dit-il, voilà comme ça vous quitte !

Il resta quelques instants silencieux, sa gorge contractée l'empêchant de parler.

— Ma fille, dit-il enfin avec un geste vague, mon aînée, elle est Dieu sait où, je ne la vois plus ; mon fils, le voilà. J'ai encore ma cadette, c'est une bonne petite. Où sera-t-elle dans dix ans ?

Il pleura. Dorsel resta jusqu'au matin. Tantôt il allait respirer dans la rue et tantôt il montait dans la pièce où le père, vaincu par la fatigue, somnolait.

*
* *

L'enterrement fut retardé à cause des constatations judiciaires. Enfin, le corps de Julien Guinou ayant été ramené à son domicile, on fixa le jour et l'heure.

Une vingtaine de parents et d'amis suivirent le char. Il y avait le père et sa petite fille, deux ou trois cousins, deux ou trois voisins de palier ; il y avait ceux du Foyer : Rudoul, mademoiselle Gaillon, Adeline, Dorsel, Mégy, Groslay, Marot ; et puis les anciens camarades du groupe libertaire, Poutre suivi de quelques autres.

On gravit une avenue. Le pavé était gras, on glissait. Le temps était humide et lourd, le ciel bas semblait posé comme un linceul au faîte des maisons.

Après dix minutes, la route étant meilleure et l'impression mélancolique du départ diminuée, quelques voix s'élevèrent. Les cousins, les voisins, causèrent. Poutre, parlant haut, avec un évident désir qu'on l'écoute, attaquait les Universités populaires : elles prennent les meilleurs jeunes gens, disait-il, elles les détournent de l'action. Dorsel

écoutait. Marot reconnut son ennui et lui dit quelques mots. Mais il ne cessait d'écouter les phrases véhémentes que l'anarchiste continuait derrière lui et il imaginait ses gestes saccadés, sa face aux traits creusés.

On marcha longtemps. Il plut, la chaussée boueuse devint fort incommode et les plus loquaces, mouillés, glissant à chaque pas, se turent. Monsieur Guinou allait toujours, recevant l'eau avec sa petite fille. Les autres se mirent à deux sous chaque parapluie : mademoiselle Gaillon avec Adeline; Dorsel avec Mégy; Rudoul avec Marot. Mais Poutre et ses amis marchaient sans parapluies, sombres et les mains dans les poches.

On franchit les fortifications. On avança dans la rue de Pantin, large et droite, bordée de maisons disparates, les unes vieilles et basses, les autres neuves et hautes. On passa devant les raffineries énormes d'où émane sans cesse un parfum de charogne. Poutre fit le récit d'une grève récente et décrivit le travail des casseuses de sucre qui s'usent les mains jusqu'au sang. Il discourut si fort que tous l'entendirent et se turent pour l'écouter. On marcha dix minutes encore. Des fleurs étalées parèrent la voie lugubre.

— Nous approchons, dit mademoiselle Gaillon.

— Nous arrivons, dit Rudoul.

Le char tourna, traînant sa suite fatiguée, et chacun aperçut les pylônes de pierre dressés à l'entrée de la nécropole.

Mais la nécropole est immense et la fosse commune est au bout : la marche continua. Les uns, fatigués, s'attardèrent; les autres, voulant éviter les flaques boueuses, se rangèrent en file au bord des trottoirs. Monsieur Guinou et son enfant allaient toujours derrière le char. Dorsel et Mégy non loin d'eux.

— Approchons-nous? s'enquit Dorsel.

— Dix petites minutes, répondit Mégy.

Adeline s'était rapprochée des deux jeunes hommes, et pleurait doucement.

Deux fois encore le char tourna les angles droits des voies. La nécropole à demi déserte, avec ses arbres jeunes, ses régions frustes et ronceuses, ses trous béants qui attendaient les morts, avait un aspect administratif, cru et sans beauté.

— Nous y voici, murmura Mégy.

Le char avançait maintenant entre deux carrés vastes et dénudés, l'un, à gauche, couvert d'une multitude de croix noires, innombrables, pressées et chargées de couronnes, quelques-unes récentes, la plupart défraîchies, inclinées parmi les herbes et les plantes folles; l'autre, à droite, dépouillé sur toute son étendue, remué par les fossoyeurs au

travail : trois files de croix neuves sur la terre meuble indiquaient les dépôts commencés. La suite du convoi, instinctivement resserrée, murmurait par toutes ses voix, comme retrouvant un site familier.

— Notre petit, c'est là-bas, chuchotait une femme, un doigt tendu vers les croix innombrables ; et cette pensée semblait la rendre heureuse.

— Crépin, nous l'avons mis par là, disait Poutre, rappelant un camarade mort et montrant une rangée lointaine.

Le char ayant fait halte, quatre hommes empoignèrent le cercueil de bois blanc où Guinou reposait. Ils quittèrent l'allée : tous les suivirent, tassés sur un étroit plancher posé entre deux fosses béantes et sur la boue. Le cercueil de Guinou, rudement descendu, fut placé contre terre à côté du minuscule cercueil d'un nouveau-né.

Tous regardaient : voici que Poutre, écartant d'un coup d'épaule Dorsel arrêté devant lui, leva la main à la manière d'un chef, et dit :

— Au nom de mes camarades du groupe libertaire du vingtième, je parle ! Je ne dirai pas adieu au mort, il ne m'entendrait pas ; et je ne dirai pas qui il était, nous l'avons tous connu. Je veux dire ceci : Guinou était venu à notre groupe, il y a sept ans, et nous en avions fait un révolutionnaire qui marchait bien ! Nous espérions en lui. Nous disions : c'est

un bon, c'est un vrai, ce Guinou ; il est du sang des Ravachol, des Étiévant et des Henry ; il ira loin ! Vous vous rappelez, camarades ?

— Oui ! répondirent les camarades.

— Eh bien, des bourgeois sont venus, des philanthropes ; ils ont attiré Guinou, ils ont fait son « é-du-ca-ti-on ». Guinou était un révolutionnaire, ils en ont fait un artiste ; Guinou était un homme d'action, ils en ont fait une chiffe. — Guinou s'est tué ! Camarades, il n'y a pas d'art pour le prolétaire, il n'y a pas de science pour le prolétaire, et ceux qui vous disent le contraire, ils blaguent ! Pour le prolétaire, il n'y a que la Révolution, et un révolutionnaire ne se tue jamais ! Quand il en a assez de rouler sa misère, il ne se tue pas, il tue ! Il choisit le bourgeois qui l'a le plus embêté, il l'abat ! Et le reste de la besogne, il y a un monsieur qui s'en charge sur la place de la Roquette. Camarades, nous ne respectons pas les morts, car nous n'avons pas de préjugés, et nous ne nous gênons pas pour dire sur cette tombe : Guinou, tu as mal fait !

Son poing énergiquement lancé sembla menacer et frapper l'adolescent couché dans le cercueil. Puis, soudain retourné vers le groupe que formait, tout contre lui, Rudoul, Dorsel et Marot, l'anarchiste les regardant en face s'écria :

— Ceux qui l'ont perdu, les éducateurs, les voilà !

Il se tut alors. Ses camarades, poussant une clameur confuse, l'approuvèrent ; tous, amis, parents, murmuraient, s'étonnaient. Marot toucha du coude le père Guinou qui attendait silencieux et passif.

— Finissons-en, disait-il à mi-voix, qu'on s'en aille...

Mais Rudoul indigné pressait Dorsel :

— Parlez pour le groupe, il faut que vous parliez...

Dorsel, très pâle, faisait signe qu'il ne parlerait pas et les libertaires observaient en riant ce débat.

— Parlera ! fit l'un d'eux.

— Parlera pas ! fit un autre.

Et un troisième :

— Il a honte ! Il est tout pâle ! C'est une fille ! Mais dis-le donc, que tu as honte !

— Je parlerai pour les camarades du Foyer, déclara brusquement Rudoul, regardant les libertaires au fond des yeux. On vient de dire que les ouvriers n'ont pas besoin d'instruction...

— Je n'ai pas dit ça, s'écria Poutre.

— Tu mens, jésuite ! cria la bande.

Rudoul voulut parler encore mais les voix des libertaires couvrirent la sienne, et il ne put.

Quelques personnes s'indignèrent et crièrent : chut ! Au même instant, les cinq fossoyeurs, qui, debout au fond du trou, appuyés sur leurs outils, avaient considéré la scène avec beaucoup d'indiffé-

rence, aperçurent un convoi montant sur l'avenue. Ils prévinrent leur chef qui, crachant dans ses mains et saisissant sa pioche, prononça :

— Dépêchez, s'il vous plaît, pressez un peu !

Les fossoyeurs se mirent à faire tomber la terre et les parents, les amis, les libertaires même, soudain apaisés, défilèrent sur la digue étroite ménagée entre les deux fosses, celle du jour déjà comble à demi et celle du lendemain vide encore. Adeline, qui avait acheté pour dix sous un bouquet de violettes, le jeta et passa, faisant effort pour contenir les sanglots qui montaient dans sa gorge entre sa poitrine et son menton baissé.

A l'issue de cette chaussée un chemin s'ouvrait et le père Guinou s'y arrêta, tenant par la main sa petite fille en larmes. Les libertaires lui firent de grands saluts puis se postèrent non loin, groupés autour de Poutre, comme un parti vainqueur surveille l'ennemi. Marot, Rudoul et Dorsel passèrent les derniers. Le père Guinou, arrêtant Dorsel, lui dit :

— Monsieur, je ne vous fais pas reproche ; je sais que vous ne vouliez pas de mal à mon fils ; et puis, moi, je le connaissais bien : il a toujours été un peu fou.

— Non, non, protesta Dorsel, mais il a toujours été très malheureux.

Le vieil ouvrier parut froissé.

— Comment ça, malheureux ? Il ne manquait de rien. Il est parti de chez moi, est-ce que je l'avais chassé ? Moi qui vous parle, je n'ai pas eu que du bonheur dans ma vie. J'ai perdu ma femme, mon aînée a tourné comme je ne voulais pas et voilà mon garçon que je laisse dans la terre. C'est dur, mais quoi ! tout de même je suis là devant vous. Je dis bien, il faut être un peu fou pour se faire malheureux au point de se détruire...

La petite fille le tirait par un coin de sa vareuse.

— C'est une bonne petite, dit-il posant une large main sur la tête de l'enfant. Elle a faim. Adieu, monsieur.

Il partit avec elle. Mademoiselle Gaillon, Adeline, Marot, Dorsel et Rudoul le suivirent. Poutre ferma la marche avec ses amis, qui parlaient haut. Ceux du Foyer parlaient à peine ou parlaient bas.

Rudoul était triste : il réfléchissait aux paroles de Poutre et s'avouait avec ennui qu'elles n'étaient pas dénuées de raison.

— C'est vrai, dit-il tout à coup après avoir écouté en silence les propos insolents de quelque libertaire, on faisait trop de littérature, au Foyer... Nous devions enseigner des choses tout à fait utiles, sûres, simples ; c'est de travail, c'est d'action qu'il nous fallait parler toujours...

Les libertaires et les camarades du Foyer rentrèrent à Paris dans le même tramway, se coudoyant et s'ignorant. Marot et Mégy étaient debout sur la plate-forme.

— Comme M. Dorsel est pâle ! observa Marot. Il s'émeut trop. Guinou, je l'aimais bien, c'était un pauvre garçon. Mais quoi, il a raté sa vie, et puis après ? Il n'est pas le premier, il ne sera pas le dernier, et Dieu a bien raté le monde !

Mégy, surpris par cette boutade, éleva son sérieux regard vers le vieil homme qui se taisait. « Si c'était vrai... » pensa-t-il tout à coup. Un doute amer le traversa, menaçant toute sa pensée, tous ses espoirs ; mais bientôt ce doute expira. Mégy retrouva sa naïve confiance, et sourit.

— Marot, fit-il sur un ton de reproche, vous plaisantez toujours.

1904-1907

Il a été tiré de ce cahier vingt exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et huit exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e, f, g, h *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine .. 5

DU MÊME AUTEUR en vente à la *librairie des cahiers* 7

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL..... 9

DANIEL HALÉVY. — *un épisode*..... 11

Il a été tiré de ce cahier 75

Pour savoir ce que sont 77

Nos Cahiers sont édités 79

Table de ce cahier 83

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour treize cents exemplaires de ce sixième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 10 décembre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PATEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1907

Dans les vingt-deux cahiers de leur quatrième série, année scolaire 1902-1903, nos cahiers ont publié :

IV-1. — ANATOLE FRANCE. — **l'affaire Crainquebille**, — *édition complète* ..... ÉPUISÉ

IV-2. — MOSELLY. — **l'aube fraternelle** ..... 1 »

IV-3. — Charles Péguy. — *de Jean Coste* ..... 1 »

IV-4. — ANTONIN LAVERGNE. — *la médaille.* — *la lettre de convocation* ..... 1 »

IV-5. — *Textes et commentaires.* — **Émile Zola**.... 2 »

IV-6. — **inventaire des cahiers** ..... 1 »

IV-7. — Villon, Tolstoi, Tharaud, Gillet. — **cahier de Noël** ..... 1 »

IV-8. — René Salomé. — **Monsieur Matou** *et les circonstances de sa vie* ..... 2 »

IV-9. — **almanach des cahiers** *pour l'an 1903* ... 1 »

IV-10. — ROMAIN ROLLAND. — *Vies des hommes illustres,* — **Beethoven** ..... 2 »

IV-11. — ÉDOUARD BERTH. — **la politique anticléricale et le socialisme** ..... 1 »

IV-12. — **Vient de paraître.** Henri Bergson. — *Introduction à la métaphysique,* — conclusion..... 1 »

IV-13. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur Java.* — François Dagen. — *courrier d'Algérie* ..... 1 »

IV-14. — ROMAIN ROLLAND. — **Le temps viendra.** — *trois actes* ..... 3 »

IV-15. — PIERRE BAUDOUIN. — **la chanson du roi Dagobert.** — *première chansonnée* ..... 1 »

IV-16. — GABRIEL TRARIEUX. — *les Vaincus.* — **Joseph d'Arimathée.** — *trois actes* ..... 3 »

IV-17. — *Affaire Dreyfus.* — **Débats parlementaires.** — *Intervention Jaurès* 3 50

IV-18. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *Débats parlementaires* ..... 1 »

IV-19. — GASTON RAPHAEL. — **le Rhin allemand** .. 1 »

IV-20. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *reprise politique parlementaire* ..... 2 »

IV-21. — **Edgar Quinet** ..... 2 »

IV-22. — MAURICE KAHN. — **courriers de Macédoine** 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; sixième cahier de la neuvième série; un cahier blanc de 84 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

SEPTIÈME CAHIER, CAHIER POUR LE PREMIER JANVIE
DE LA NEUVIÈME SÉRIE

RENÉ SALOMÉ

par le chemin des souvenances

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

130929

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

René Salomé, — *Vers l'action* (II-2, *17 décembre 1900*, un cahier en voie d'épuisement..... douze francs 23

— — courrier de Belgique (III-18, *mardi 10 juin 1902*.. un franc 153

— — *Monsieur Matou* et les circonstances de sa vie, *avec le portrait authentique de M. Matou* (IV-8, *samedi 27 décembre 1902*..... deux francs 202

cahier pour le premier janvier

de cette neuvième série

par le chemin

139939
4/10/16

DES SOUVENANCES

Il enseignait le bon latin

Il enseignait le bon latin des purs classiques
Tous les dialectes de la Grèce et la métrique
Et l'art de commenter un texte cornélien
Et les recettes qu'il faut pour mettre les anciens
En un français correct sans trahir leur pensée,
En respectant les demi-teintes, les mots nuancés
Par un habile emploi de justes épithètes,
Les formes du discours, ses reliefs, ses arêtes,

Les symétries qui s'y marquent ou s'y dérobent,
Et le circuit nombreux et certain des périodes.

Il était doux, courtois et ne se fâchait pas
Du son fêlé d'un barbarisme où geint le glas
Lugubre et solennel de la culture exquise.

Il était de discrète allure, étant d'Église.

L'argent de ses cheveux brillait comme un émail.
Il n'était pas moins droit que les ormes du mail.
Et son visage en vieil ivoire avait la teinte
Crépusculaire qui luit aux joues bénies des saintes,
Sur les vitraux de Saint-Clément, la cathédrale.

Dans la petite cité d'ennui et de morale
Où les heures vont d'un train berceur et monotone,
Où les chats dans les rues abandonnées ronronnent
Au seuil des logis clos, au fond desquels, je crois,
Les gens marchent sans bruit et se parlent sans voix,
Il s'était installé jadis, ayant quitté,
Vu sa vieillesse et les écarts de sa santé,
Le séminaire où l'on estimait ses méthodes.

A présent, les gens bien titrés, l'épée, la robe,
Ces messieurs de la banque et quelques gros bourgeois,
Approuvés de l'épouse austère et qui fait loi,
Amenaient leurs enfants dans son gîte humble et triste,
Pour qu'il fît d'eux les très médiocres humanistes
Qu'ils pouvaient devenir, étant des moins zélés
En fait de noble style et d'élégant parler.
Et l'on trouvait qu'il dirigeait bien leurs études.

D'ailleurs, on le laissait vivre en sa solitude
Parmi les vieux bouquins dont il faisait sa joie,
Et dans son jardinet bien taillé, propre et coi,
Où, l'été, il lisait saint Augustin — Virgile —
Il était d'un autre âge. On le laissait tranquille.
Les vicaires le saluaient d'un petit air malin;
Les magistrats disaient : « C'est un Bénédictin;
Je suis bien sûr qu'il est latiniste de race;
Mais entre nous, je ne crois pas qu'il goûte Horace. »
Et ces dames lui trouvaient grande aisance et grand air,
Et s'en plaignaient à ces messieurs du presbytère,
Mais entre elles chuchotaient, quand on parlait de lui,
Que le clergé d'antan était mieux qu'aujourd'hui,
Bien que trop éloigné des œuvres politiques.

Il vivait seul parmi des souvenirs antiques
Avec la foi dont il était illuminé,

Et l'ombre fraîche et toute en parfum des années
Qui gîtaient avec lui parmi les livres rares
Et les vieux manuscrits qu'il gardait en avare
Et qui tous émanaient des gens de Port-Royal.

En somme, on le jugeait bon, candide et loyal,
Très austère et très pieux, très érudit, très docte,
Bien qu'il semblât un étranger dans notre époque,
Tel que l'évêque en bois acquis par le Musée.

Seul le curé doyen, petit vieillard rusé,
En le voyant s'armait d'un front sévère et triste,

Car il le soupçonnait d'être un peu janséniste.

Tu es surprise ——

Tu es surprise de me voir ainsi méditant,
Le regard dirigé au loin, vers d'autres temps,
D'autres choses, d'autres gens et d'autres destinées.
Devant mon livre à vieille reliure blasonnée
Dont les feuillets sont jaunis comme des dieux d'ivoire.

Je songe au philosophe qui mit là ses pensées.
Il m'apparaît dans un jardin où tombe le soir,

Un jardin taciturne et moussu d'ancien cloître
Qu'un angélus emplit de rumeurs cadencées.
Des buis, des ifs taillés d'un art géométrique,
Figurent des cônes, des pyramides, des obélisques
Et des sphères, sur le lierre noirâtre et les narcisses.
Le philosophe est un religieux en soutane,
Malingre et sautillant et faisant des zigzags,
Bien que sa pensée ferme aille avec rectitude.
Un frais zéphyr se joue dans sa vaste perruque
Sur laquelle il a mis sa calotte minuscule ——

Il a une âme décente et courtoise d'honnête homme,
Un cœur enchanté de la grâce que Dieu lui donne,
Depuis qu'ayant compris saint Augustin, il voit
Se révéler un monde sans énigme et sans voiles.

Et il marche en zigzag dans les nobles allées,
Parmi les ombres des végétaux raisonnables
Qui montrent des rapports qu'on pourrait formuler
Avec les signes qu'imagina Monsieur Descartes.

Tu ris beaucoup de ce tableau que je décris
Tel qu'il s'estompe et se détaille en mon esprit
Pendant que tes doigts fins se glissent parmi la soie ——

Mais il fait noir. Les choses se défont et se noient
Dans la nuit composée d'erreurs et de mensonges.
Le philosophe évite les images qui déçoivent,
La multitude éparse et confuse des étoiles,
Peut-être aussi, cette année-là, une grande comète
Dont parle un livre impertinent de Monsieur Bayle.

Et le philosophe rentre en sa bibliothèque
Vaste et voûtée où quelques cires font des lueurs troubles
Sur le dos des folios en truie qui sont les murs,
Sur les tables chargées d'instruments, sur les boules
De cuivre où sont ouvrés, minutieuses gravures,
Les continents avec leurs peuples en costume,
Et les flots bouillonnants où les dauphins s'enroulent.

Le philosophe a pris sa loupe. Il examine
Un ciron comme celui dont raisonna Pascal.
Il y voit un concert de roues et de machines,
Vu que son âme est pleine de figures, dont les lignes
Complaisantes sont partout et toujours applicables.
Et il remercie Dieu d'avoir une âme si claire
Et d'échapper ainsi aux erreurs de la chair
Et au péché qui germe sur les visions confuses.

Tu regardes avec ton air doux de recluse,
Et tu ne comprends pas, et tes doigts se promènent
Parmi la soie, poussant l'aiguille qui étincelle
Comme un frêle poisson de nickel dans l'eau moirée.
Tu te demandes pourquoi je me suis égaré
Dans les vieux âges qui sentent la rouille et la poussière,
Chez des ombres qui veillent sur des besognes amères,
Et que hante un fouillis de lignes et de chiffres,
Au lieu de réchauffer tes mains avec mes lèvres
Ou bien de caresser tes lourds cheveux de cuivre.

Je n'imagine pas ——

Je n'imagine pas votre passé enclos
Dans la maison où les enfants tout contre vous
Blottis, vous écoutaient rire et chanter des mots
Plus câlins que chanson d'eau fraiche sur la mousse.

Reine au luxe païen des légendes dorées ;
Reine aux yeux de nuit molle éparse sur des fleurs ;

Reine au sillage de turquoise et d'iris en deuil,
Aux ondulations de noble galère parée
Pour quelque joûte sur la mer câline et galante ——

Ce jadis maternel en la maison dormante,
Ce va-et-vient de rires puérils, de paroles sages,
Ces clairs-obscurs de chambres bleuâtres d'enfants,
Lustrées de mousseline, de vernis blanc, d'images,
Cela fut-il pour vos souples grâces d'animal ?

Votre légende s'est faite ainsi qu'elle s'était faite
Sur les princesses dont le doux nom se chante aux messes
Parmi d'autres noms suaves de saintes et de nonnes ;
Non pas qu'elles aient, ces filles délicates et mignonnes,
Soigné dévotement les vieux et les malades,
Ou posé leurs doigts fins et blancs sur des plaies fades,
Ou bien essuyé sur les suppliciés rompus
La sueur et la rosée sanglante des blessures,
Ou cueilli dans les prés des simples à la brume,
Afin de composer des onguents et des baumes,
Non qu'elles aient semé le bon grain des aumônes,
Fait fleurir sur leur bouche un arbre d'oraisons,
Ni appuyé leur front sur le lit froid des tombes ——

Mais c'étaient des petites princesses sans vertus
Ni vices, qui se glissaient dans les jours taciturnes,
Et se perdaient dans l'ombre épaisse des boiseries,
Et semblaient des vapeurs d'encens dans une abside,
Et regardaient avec un regard de vitrail.

Les servantes, les voyant agenouillées parfois,
Immobiles devant les figures des mosaïques,
Et pareilles à des feux trembiotant par la nuit,
Les servantes allaient chuchoter aux échoppes
Des potiers, dans la foire où les rumeurs bouillonnent,
Dans les carrefours bruns et dans les béguinages,
Que les princesses parlaient à de saintes images
Et recevaient les baisers frais de Notre Dame ———

De même, d'humbles passants, de vie sentimentale,
Auront dit et redit sans cesse ni lassitude,
Avec une insistance paisible de pendule,
La légende de la chambre d'aube où vous étiez,
Faisant éclore des rêves mouvants et coloriés,
Plus beaux que les illustrations d'un ancien livre ;
Découpant des journaux en figure de navires
Ou de bizarres châteaux hérissés de tourelles ;
Laissant les petits doigts tirailler vos dentelles
Ou déchausser vos pieds de leurs mules byzantines.

Et les humbles passants, de vie sentimentale,
Ont sans doute entrevu dans leur cœur juvénile
Cet honnête tableau de joie et de morale,
Parce que, dans un soir fleuri de lumières tendres,
Ils vous ont aperçue lissant distraitement
De vos doigts effilés la chevelure en soie
Et les joues en duvet d'un enfant qui larmoie ———

Pendant que sur des flots de gaze et de guipure,
Votre âme, galère ornée de païennes sculptures,
Décrivant çà et là de fantasques volutes,
Voguait parmi le chant des harpes et des luths.

Petite fille d'Angleterre

PETITE fille d'Angleterre, petite fille en voyage,
Qui me donnas des poignées de mains si énergiques,
T'assis par terre avec des gravités comiques
Pour feuilleter mes bouquins et palper mes images;
O petite fille qui te mettais même à plat ventre,
Sur le tapis, afin, sans doute, de mieux entendre
Ce que disaient les gens de mon Histoire de France;
Et qui t'exclamais en un langage de moineau

Devant les vieux messieurs à perruque des tableaux
Et la dame qui joue de la guitare sous un saule;

Petite fille d'Angleterre aux calmes yeux d'émeraude,
Qui semblaient deux étoiles dans un étang violet
Avec leur cerne en velours mauve sur l'épiderme;
Enfant aux cheveux roux qui ondoient comme des vagues
Sur l'océan teinté de crépuscule et d'algues
Que chevauchèrent tes grands ancêtres, les pirates ——

Plus tard, quand tu ne seras plus en robe d'enfant
Et que des plis sérieux déroberont tes jambes
Si fines et nerveuses, sous les maillons orange,
Alors tu t'en iras, toi aussi, par le monde,
Aux appels de ton âme curieuse et vagabonde,
Que d'autres âmes du temps jadis frôlent et hantent,
Ames aventurières, coloniales, exotiques,
Qui te racontent je ne sais quelle Argonautique;

Et tu emporteras un gros album d'esquisses ——

Petite fille d'Angleterre, lorsqu'à toi je repense,
Je te vois aplanie et nette, sur une estampe,
Dans un grand hall meublé de meubles de Hollande,
Avec ses carreaux entrouverts sur un vieux parc.
Le gui pend au plafond. Le thé chante sur la table.
Dans son fauteuil, un vieux gentleman respectable.
Du temps de Palmerston, lit un auteur ancien.
Et toi, sur le tapis, tu parles au gros chien
Très habitué à recevoir tes confidences ———

Est-il un magasin où l'on trouve cette estampe ?
Je la mettrais au mur de ma bibliothèque.
Mes yeux y chercheraient des inspirations saines
Et des conseils discrets de vie droite et honnête.
Et en te regardant, petite fille d'Angleterre,
Je fumerais une pipe en vieux cœur de bruyère
Où du tabac roux, bouclé comme ta chevelure,
Brûle avec un grésillement de libellule ;

Et je verrais dans les plis transparents du nuage,
Sur de bleuâtres flots naviguer ton image,

Petite fille d'Angleterre, petite fille en voyage ———

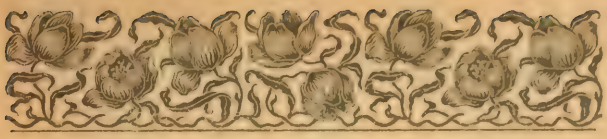

Sous le vieux baromètre

Sous le vieux baromètre en bois sculpté, couvert
D'un vernis d'or qui s'écaille; sous le baromètre
Surmonté d'un couple amoureux de tourterelles
Qui roucoulent parmi des rubans presque dénoués;
Sous le baromètre aux feuilles de noble olivier
Serpentant autour d'un cadran parcheminé
Où l'aiguille va pointer les lettres hiératiques
D'un grimoire d'astrologue peint à l'encre de Chine;
Sous le vieux baromètre « selon Torricelli »

Qui revêt de sa sensibilité galante,
De ses colombes, de ses houlettes, de ses guirlandes,
Les inventions rigides et mesurées des sciences;
Sous le vieux baromètre au grimoire d'astrologue,

Sourit d'un gai sourire le portrait de la morte,
Dans un cadre tout en fleurs et en banderolles.

Ce coin d'ombre où elle est avec le baromètre
(Tous les deux conversant parmi l'ombre violette
Et devisant de ce qui fut voilà un siècle),
Ce coin d'ombre n'est pas l'exil et l'abandon;
Il n'y fait pas glacé comme il fait sur les tombes,
Et la lampe du soir y met des caresses blondes.
C'est comme un coin frais et nocturne, dans une église,
D'où une sainte en granit de ses longs yeux rigides,
Voit les lumières et le va-et-vient des offices
Et le nuage irisé de l'encens vers l'abside.

Ainsi le cher petit portrait, de sa retraite
Où les regards ne pénètrent ni ne s'arrêtent,
Voit sans être aperçu bien des choses familières :
Le bureau d'acajou que surmonte le jeune Faune,

Les livres qui attendent et pensent, côte à côte,
Les estampes où rêvent des arbres gris et mauves,
Et les falbalas blancs des robes sur les gravures,
Et le buste changeant de la Dame inconnue,
Et le labeur discret de muettes écritures,
Et les chardons dans les potiches hollandaises ——

Et toujours elle sourit de joie et de jeunesse,
Ainsi qu'elle en avait l'habitude, quand ses rêves
Faisaient jaillir leur voix en musique de fête.
Seulement ce sourire ne bouge plus sur ses lèvres ;
Les choses lui ont appris à être calme et coi.
Un instant de la vie qui glisse en ma mémoire
Est là, dans ce cadre ouvré finement, sans pouvoir
Faire éclore les instants dont il permet l'espoir.

Étrangère, laissez-la sourire, la chère petite ;
Et regardez plutôt les vierges en terre cuite
Qui dansent, faisant planer leur voile et leur tunique,
Des danses qui ne sont pas des valses de toupies ;

Laissez-la méditer avec le baromètre
Qui lui enseigne les temps jadis et les vieux êtres,

Et les scrupules rituels et forts des anciens maîtres
Qui sculptaient ou doraient le cœur bruni des chênes —
Et elle, de son sourire qui oscille et qui flotte,
Semble poursuivre, au fond des temps qu'on lui évoque,
La vision d'un salon peuplé de blanches dames,
De pendules en laque et de bergers en Saxe,
Où court l'eau transparente et suave d'une sonate,
Cependant que sur les tapis, les chevelures,
Par la fenêtre ouverte aux fantômes des ramures,
Tombe la rosée bleue et molle d'un clair de lune.

Nous suivions doucement ———

Nous suivions doucement la rive plantée de saules
Et de grands peupliers aux voix de mousseline,
Par le petit sentier qu'étouffent les aubépines
Et les mûriers dont les bras minces touchaient les nôtres.

Nous étions venus là dans un soir de printemps,
Après le quotidien labeur, et lentement,

Tout d'abord, à peine arrivés dans les choses vertes,
Nous avions vers les fleurs tendu nos mains ouvertes,
Nous avions cheminé à travers les prairies,
Nous avions regardé les eaux molles qui sourient,
Nous avions respiré les haleines des jardins.
Et voici que les reines des prés et les sainfoins
Et les touffes de scabieuses bleuâtres comme une aube
Et la luzerne et la renoncule et bien d'autres,
En gerbe jaillissaient entre vos doigts nerveux
Et frôlaient votre cou et flairaient vos cheveux.
Puis nous avions fait quelques pas vers les collines,
Et sur le pont de la voie ferrée, nous avions
Ri un peu bruyamment, car des yeux nous plongions
Dans un jardin planté de rosiers rectilignes,
Paisibles végétaux dans leurs cadres de buis,
Parmi lesquels, sur un support en marbre gris,
Le buste d'un monsieur barbu, d'un air grognon,
Observait la nature à travers un lorgnon,
Devant sa maisonnette rouge, cubique et bien propre.
Et vous disiez : « Fuyons ; j'ai peur ; c'est un Cyclope. »
Et nos rires un peu fous troublèrent un vieux village
Dont les toits longs et bas, dont les murs froids et sobres
Semblaient surgis du fond reculé d'un autre âge.

Puis nous avions dîné parmi l'air taciturne
Et voilé où les moindres bruits sont isolés,
Au bord du petit bras du fleuve, bariolé

Çà et là comme un coin de vitrail qui s'allume,
En plein air, à côté de l'auberge déserte,
A l'abri des tilleuls qui sur nous frémissaient.
Et sur la table on avait posé deux lanternes
Qui faisaient osciller des ombres entre nous.
Nous parlions peu. Nous écoutions les sourds remous
Du fleuve, et clapoter deux rames indolentes,
Et les plantes mollement froissées contre les plantes,
Et les chaînes des bateaux qui grinçaient par instant.

Et à présent, c'était le retour à pas lents,
Le long de ce sentier qui suit la rive du fleuve.
Or nos deux âmes sentaient en soi des forces neuves.
Elles buvaient la fraîcheur du feuillage enfantin
Et les aromes du sol, où la pluie du matin
Avait multiplié le sourd travail des germes,
Et les souffles amis qui dans la nuit déferlent
En invisibles vagues sur les promeneurs las.

Votre doigt me montra le flexible entrelacs
Qui des saules s'épandait vers le chemin des eaux,
Et à travers la faible échancrure du rideau,
J'aperçus, au delà de la rivière dormante,
L'île habillée de lourds feuillages parmi lesquels
Les lampes des logis clos jetaient des regards frêles,
Comme des follets ou des cierges de communiantes.

Vous avez dit alors : « Nous ne sommes donc pas seuls !
D'autres êtres là-bas sont près de ces lumières,
Travaillant ou lisant au murmure des théières
Ou respirant la nuit embaumée de tilleuls. »

Et j'ai dit : « Oui, voici que l'île est habitée.
Je l'ai connue déserte autrefois : les étés
S'y montraient généreux en fouillis végétal ;
Les oiseaux s'y logeaient en cités innombrables,
Et ceux de nos pays qui gazouillent de vieux airs,
Et ceux-là qui s'en vont bien loin passer l'hiver
Et qui savent les secrets étranges de l'atmosphère
Et dont l'aile vigoureuse, appuyée sur les vents,
Ou, s'il faut, plus haut qu'eux, franchit les océans —
Et leur retour fait date aux annales villageoises —
Et à présent voici des maisonnettes bourgeoises
Qui se sont découpé des rectangles parfaits
Dans l'asile où la vie librement s'épandait. »

J'ai dit, et votre main s'est glissée sous mon bras.
Et mon rêve a parlé encore, a parlé bas,
Car le silence des nuits hait les voix oratoires :

« Nous sommes ici des tard-venus : pourquoi ce soir
N'est-il pas un vieux soir des temps d'ombre et de lutte
Où l'homme près de la berge avait bâti sa hutte

Sous le toit merveilleux des branches enlacées ;
Où les forêts fumeuses descendaient des collines
Pour venir s'abreuver au fleuve, toujours bercées
D'un murmure qui semblait fait de rumeurs marines ;
Où nul sentier n'allait longeant le cours des eaux,
Nul sentier fait pour les repos et les propos
Des citadins épris de verdures *comme il faut ;*
Où l'on frayait sa voie dans la brousse et les lianes
A coups de lourds bâtons noueux munis de haches
De silex, patiemment ouvrées durant des mois.
Regardez : tous les troncs noirs et rugueux des bois
Se gonflent et leurs bras sur nous s'arquent en voûtes.
Écoutez : le sol gronde aux pas de la grand foule
D'énormes bêtes qui se remuent comme une houle
Et de leurs larges pieds ont façonné des routes
Vers la boisson du soir qui clapote et qui chante.
Ne vous sentez-vous pas devenir forte et grande ?
Ne vous mêlez-vous pas à la forêt tremblante,
Au dieu liquide, aux voix diverses de la nuit,
Aux senteurs de la terre, à la vie qui nous suit ?
Et votre main, hier fragile et délicate,
N'est-elle pas la solide et la sûre artisane
Qui fait jaillir le feu ami des cailloux fauves ? »

Je parlais. Et voilà que par dessus les saules,
Dans le brouillard mauve et leger de la saison,

S'estompèrent des massifs de paisibles maisons,
Et, dessus elles, deux longs clochers de fine allure.
Puis un frisson de feu courut par la verdure ——
Et sur la voie ferrée un train passa, fébrile,
Traînant sur les talus d'ombre ses lueurs de ville
Et sous les freins serrés faisant crier ses roues.

Et je sentis vos lèvres d'enfant sur ma joue.

L'enfant qui va mourir

L'ENFANT qui va mourir dit sa vision d'horreur.
Et sa mère, tout debout, glacée, le front en sueur,
L'écoute auprès du lit, sans pouvoir le sauver.

« Mère, mère, ce sont les hommes qui viennent. Ils m'ont trouvé.
Ils sont venus par l'escalier qui tourne. Ils vont me prendre.

Les vois-tu, mère ? Ils sont avec nous dans la chambre.
Ce sont les hommes de l'autre jour, tu sais, le jour
Quand nous allions tous deux, sur le quai, près des barques
Et des bateaux de bois qui tanguent et qui craquent.
Tu les as vus, tous trois, ces hommes ? D'où venaient-ils ?
Les bateaux revenaient des mers bleues et des îles,
Avec des oiseaux jaunes, du bois rouge et du cuivre
Et des bonshommes tout noirs comme on voit dans mes livres
Qui riaient, qui riaient, et qui faisaient des grimaces drôles.
Mais eux, d'où venaient-ils ? Si maigres des épaules,
Si fluets avec des yeux morts toujours fixés,
Si narquois avec leurs traits minces, leur nez pincé,
Si pâles, si pâles, si pâles, comme des fleurs nées dans l'ombre,
Si souples quand leur corps avait des gestes d'onde
Et j'ai vu se crisper leurs longs doigts fainéants.
O mère, mère, défends-moi. Ils sont tout près. Défends
Ton petit garçon. Viens. Serre-moi contre ta robe.
Tes yeux sont doux et bons. Quelle est donc la couronne
De roses que l'on a mise autour de tes cheveux ?
Tu es bien belle. Tu es comme une étoile aux cieux.
O l'autre jour, dans la voiture — te souviens-tu ? —
Après que le docteur de ses outils pointus
M'avait fait mal, et puis m'avait bandé la joue,
Dans la voiture — te souviens-tu ? — qui nous secoue
Et nous ballotte sur les pavés des vilaines rues,
Tu m'as pris en tes bras, et tu m'es apparue,
Penchée sur moi, si riante et si jeune et si gaie
Que je ne sentais plus mes membres fatigués

Ni ma tête, ni mon corps, ni rien de ce retour
Cahoté tout le long des petits logis sourds
Qui ont l'air faux et dur sous leur toit qui déborde ——

O mère, pourquoi n'as-tu pas ordonné qu'ils sortent ?
Ils sont là tous les trois près de la cheminée.
L'un d'eux touche la tapisserie abandonnée
Sur ton métier, un autre interroge la pendule
En se chauffant le bout des doigts au bois qui brûle.
Et le troisième, debout, regarde dans la glace
Où il me voit. Son œil est mort. Sa joue est flasque,
Sa lèvre est un filet de sang ——

O mère, j'ai peur —— »

L'enfant qui va mourir dit sa vision d'horreur.

Elle était toujours là

Elle était toujours là — comme ceci est loin ! —
Assise dans sa bergère aux coussins brodés d'or,
Dans sa bergère fidèle à ce même petit coin
De la fenêtre qui regardait les vieux ormes
Et les massifs plantés de rosiers du Bengale.
Là toujours elle était, la vénérable dame,
Dès l'heure où le laitier heurtait l'huis du logis
Jusqu'à l'heure où on lui remettait sa bougie
A la flamme de follet, pour monter dans sa chambre.

Elle était là quand les noirs fantômes de Décembre
Du dehors se penchaient aux vitres des croisées
Et convoitaient le feu qui craquait au foyer.
Elle était là quand les lourdes grappes des glycines
Oscillaient sur la baie par où riait le soleil
Et mettaient la caresse de leur ombre mobile
Aux fins cheveux d'argent bouclés sur les oreilles.
Elle était là quand les lilas et les vieux ormes
Balançaient dans l'air mauve leur frondaison de rouille
Et qu'en haut, dans les cieux travaillés par des houles,
Les grands oiseaux fuyaient la venue des jours mornes.

O grand-mère, ô plus que grand-mère, vous étiez belle,
Avec votre bonnet de soie et de dentelles,
Vos fins cheveux d'argent bouclés sur les oreilles,
Vos traits longs, délicats, et vos yeux bruns perçants.
Vous étiez belle avec vos mains blanches, que le sang
Ne teintait plus jamais de taches incertaines,
Et vos doigts en fuseaux qui sortaient des mitaines
Et frôlaient joliment votre robe de soie rousse
Ou feuille-morte, qui bruissait comme une eau sur la mousse.

O grand-mère, vous lisiez des romans, des romans,
De longs romans de cape et d'épée, patiemment,

Faisant la généalogie des personnages,
Et vous m'en commentiez quelquefois les images
Lorsque j'avais été tranquille en déjeunant.
Et votre commentaire était *fort pertinent*,
Comme eût écrit Monsieur Faguet, de la Sorbonne ;
Car il était tout plein de pensée riante et bonne
Et brave et très guerrière — et je partais rêvant
De combattre des choux et des moulins à vent,
Lesquels seraient des persécuteurs et des traitres.

On vous disait bien vieille, et vous deviez paraître
Assez vieille en effet aux gens de la maison,
Qui jugeaient par des souvenirs et des raisons
Et croyaient gravement aux lois de la nature.

Mais moi, je vous voyais très-jeune, ô créature
De charme naturel et de sens éveillés,
Dont mon âme était pleine, lorsque sur l'oreiller,
Aux soirs d'hiver, j'oyais vaguement la tempête
En m'endormant avec vos propos dans la tête.
Et je crois aujourd'hui que je n'avais pas tort
Et que, sur la bergère aux lisérés vieil or,
Vous gardiez le cœur ferme et prompt comme autrefois,
Au temps où vous alliez voir les chevaux du roi
Et où l'on s'abordait avec des révérences ;
Temps des boutons d'acier et des gilets garance,

Temps familial des longs dîners sentimentaux,
Temps de labeur paisible où l'on se couchait tôt,
Où l'on se complaisait aux soucis du ménage ——

Car vous aviez été de vie obscure et sage,
L'œil ouvert, attentive à ces combinaisons
Qui font le charme et la renommée des maisons,
Surveillant la cuisine et tenant bien vos livres,
Et n'imaginant pas la volupté de vivre
En éternels errants, loin des sentiers battus
Que vos aïeux avaient parfumés de vertus.
Vos jours avaient coulé sans être monotones,
Car vos devoirs étaient comme le psaume qu'entonne
Le desservant pour louer et bénir le Seigneur
Lorsqu'il sent que la grâce est présente à son cœur.

Et cette ardeur éparse en vos labeurs modestes
D'antan, se retrouvait aux livres romanesques
Dont maintenant vous me parliez entre deux quintes
Du catarrhe dont les accalmies étaient des feintes
Et qui vous faisait vous verser des cuillerées
De sirop de tolu ou bien de chicorée.

Or ce soir, en rêvant, je vous revois encore
Dedans votre bergère aux fins lisérés d'or,

Ayant cessé de lire et serré vos lunettes,
Examiné mes mains de vos yeux droits et nets
Et lissé mes cheveux du bout de vos doigts pâles.
On va dîner. Le feu craque et rougeoie dans l'âtre.
Mouton, le gros chat blanc, sur vos genoux ronronne.
La lampe fait miroiter les faïences bretonnes.
Au jardin et là-haut dans les greniers obscurs,
Le vent d'automne épand sa plainte et ses murmures.
Mais l'éternel été sourit dans vos histoires,
Et ce soir d'ouragan ressemble à tous les soirs
Où votre passé plane et se verse sur nous !

Le gros chat blanc voudrait rester sur vos genoux ——

Pendant que nous glissons sur le fleuve ———

PENDANT que nous glissons sur le fleuve dans la yole,
Vous à la barre et moi frappant l'eau qui somnole
Avec les rames qui font chanter des voix d'enfant,
Vous me parlez; vous me questionnez sur les temps
Dont j'ai parfois pour vous réveillé les fantômes;
Sur le jardin hanté de murmures et d'aromes;
Sur le joli village enfoui dans les noyers;
Sur l'église où les cœurs simples avaient prié
Six cents ans dans le clair-obscur des nobles voûtes

Où le repos console, où le silence écoute;
Sur la maison d'enfance embellie de jasmins,
De lierres patients qui vont, étreignant leur chemin,
Vers l'air plus transparent et les souffles des cimes,
De vieux rosiers aux fleurs moussues et de glycines
Dont les grappes, chaque année, disaient les vœux précoces;
Sur les massifs où se balançaient des corolles
Multicolores ainsi que des vases de Venise
Où venait vers le soir se parfumer la brise,
Où les cétoines, les sphinx diffus, les papillons
Posaient des taches de neige, d'or et de vermillon.
Mais surtout les anciens du logis vous captivent :
Les gens, les chiens, les chats, celles qui font les lessives
A la pompe, en chantant les beaux chants du terroir,
Et les rares visiteurs que je voyais s'asseoir
Dans les fauteuils sculptés du grand salon baroque
Et qui parlaient avec les mots d'une autre époque.

Et votre songe inquiet s'exprime avec douceur :

Nous qui nous en allons, d'un mouvement glisseur,
Le long des jours comme aujourd'hui le long du fleuve;
Nous qui voyons les gens, les actes et les œuvres
Se faire et se défaire en un tourbillon vague

D'où n'émerge nul bien, nul appui ferme et stable,
Ni conseil, ni appel, ni joie large et profonde;
Nous qui vivons parmi du passé qui s'effondre
Et qui ne sentons rien qui soit notre passé,
Connaîtrons-nous jamais l'abri calme et bercé
Au souffle régulier de la vie qu'on s'est faite
Et qui vous a suivi du pas puissant des bêtes
Revenant les pis lourds et les naseaux fumants ?
Connaîtrons-nous jamais le bon logis dormant
Où j'aurais mon fauteuil près de la cheminée;
Où, dame des temps jadis aux grâces surannées,
Mais aimée des petits pour mes bontés vieillottes,
Après dîner, pendant la chanson des bouillottes,
Je vous ouirais, avec respect et dévotion,
Prophétiser l'émeute et les révolutions,
En me disant tout bas que vous parlez en sage.

Ainsi les songes de ma compagne au paysage
Fluvial et d'or vêtu montent, se répandant
Comme un essaim d'abeilles dispersées par le vent.
Et vous renouvelez ainsi, ma douce aimée,
Les heures lointaines, de foi et d'espoir embaumées.

Oui, rien n'est plus de ce qui fut le foyer grave
Où tout un grand passé fait d'œuvres et d'ouvrages.

De labeurs ingénieux et de stricte vertu,
De jours, de mois ouvrés par le vouloir têtu
D'âmes qui savaient ouvrer le temps en artisanes,
Fait de vœux innocents qui fleuraient la tisane
De sauge ou de tilleul, fumante au coin du feu;
Fait de sourires discrets et de regards heureux
Quand les gais souvenirs luisaient, par échappées;
Fait aussi d'art manuel, de science enveloppée
En des gestes menus qui ornaient la maison
Et l'agençaient suivant le rythme des saisons,
Et s'y montraient partout souples et créateurs;
Un passé façonné en prudence et lenteur
A la façon des chrëtiennes architectures
Dont les siècles avaient effilé les nervures
Évidé les arceaux et taillé les images ——
Tout ce grand passé-là, fait d'œuvres et d'ouvrages,
Se tassait pour servir d'assise au lendemain.

Je le revois. Il est partout. Dans les chemins
Du jardin, c'est le buis aux formes prismatiques;
Plus loin des fleurs qui portent des noms hiératiques
Et qu'on mue en sirops, baumes et dragées fines
Comme il se pratiquait jadis aux Feuillantines
Pour faire un bon accueil aux nobles visiteurs;
C'est le mail entouré d'ormeaux et de tilleuls;
C'est le rocher conique et propret d'où l'eau suinte,
Le fouillis de buissons dénommé labyrinthe,

Et les alignements militaires des cassis
Qui ont l'air d'exercer le solennel office
De gardes du palais rangés le long des murs,
Et dont les baies seront un jour des confitures
Et iront parfumer le secret des armoires ———

Les armoires ! si bourrées de ce qui fut l'histoire !
Les armoires au climat de camphre et de lavande
Où sommeillent, du sommeil profond des fées dormantes,
Les reliques des grands faits, des époques, des périodes,
Les débris en dentelle et en soie des vieilles modes,
Les voiles blancs, à présent jaunis, du jour nuptial,
Les cachemires, châles autrefois ou écharpes,
Les bouquets desséchés et crispés qui s'effeuillent,
Et les habits de fête et les habits de deuil,
Et les premiers souliers que les enfants chaussèrent ———
O les armoires, bourrées de ces témoins sincères
Qui attendent je ne sais quel moment pour parler.
On les entend la nuit quand, le long des allées,
Les ouragans d'hiver font crier les ramures,
On les entend craquer ; on entend des murmures
Et des chuchotements sourds de voix monastiques ———

O maison d'autrefois qui n'étais que reliques ———

Je songe ainsi. Pourtant nous glissons dans la yole,
Vous à la barre et moi frappant l'eau qui somnole
Avec les rames qui font chanter des voix d'enfant.
Le soleil est très bas. Une ombre d'or s'étend
Au loin sur les bouleaux et les hêtres tranquilles.

Et vos yeux étoilés regardent fuir les îles.

Voici tomber la nuit sur la digue ——

Voici tomber la nuit sur la digue où les âmes
Se laissent aller à la torpeur des eaux pâles
Qui somnolent tout le long des polders infinis.
Vos lèvres et vos yeux gardent leur ironie
Qui pointe en moi comme une épée fine et glissante.
Vous restez là, toujours ailleurs, toujours absente,
Toujours pareille à l'énigme que j'ai connue
Depuis le soir brumeux où vous êtes venue
D'un pays, d'un passé qui sont pour moi mystère

Et le resteront quand, au logis solitaire,
Je ne vous verrai plus écrire et méditer,
Car vous serez partie soudain pour les cités
De glace, où quelque tâche effroyable vous tente.

Le carillon de cuivre et d'or s'égrène, et chante
Un vieux Noël de Flandre aux pignons trilobés.
La cathédrale est grise et va se dérober
Dans son froc de brouillards en attendant matines.
Les mouettes, jetant des cris larmoyants de victimes,
S'enfuient le long des eaux clapotantes qui refluent.

Un jour va donc venir où vous ne serez plus
Qu'une ombre vague éparse aux meubles de ma chambre
Cependant que dehors les frimas de Décembre
Feront plus sourd et plus éternel votre exil.

Aujourd'hui vous m'avez conduit dans la grand ville
Issue du lent Escaut favorable aux négoces,
Où, parmi les clochers, les tours poussées en force,
On voit de sveltes mâts attendre les départs.
Vous m'avez promené tout le long des remparts

Parmi les docks et les bassins et les cordages.
Vous alliez, ruminant de fabuleux voyages
Comme en ont fait les gens de Tyr ou de Venise :
Et vos esprits nerveux s'envolaient à la brise
Qu'imprégnait la senteur de poivre et d'aromates.
Et parmi les marchands de noix des îles, de dattes,
D'ananas et de café vert et de perruches,
Vous avez arpenté les rayons de la ruche,
De l'air inquiet des grands oiseaux de nos étangs,
Quand, l'automne éveillant leurs regrets du printemps,
Ils s'exercent à balancer leurs larges ailes.

La nuit est presque close, et vous, fermée comme elle.
Les étroites maisons sont plus hautes encore.
Entre les croisillons de bois, les carreaux d'or
Marquent l'intimité des gens autour des lampes.
Dans les bassins gorgés de bois, dans l'eau dormante,
S'émiette en fleurs de renoncule ou de genêt
Le trouble feu suintant des bas estaminets,
Où, dans la buée du tabac poilu de la Meuse,
On siffle pesamment le genièvre et la gueuze
Acidulée, qui sait vieillir comme un bon vin.

Mais les visions qu'aima Ruysdael s'offrent en vain
Au travail de vos sens et de votre mémoire.

Car vous fixez obstinément les eaux de moire
Du fleuve où les fanaux des boucés dansent un peu.
Et vous ne plongez pas aux siècles orgueilleux
Où Scaliger hantait la maison plantinienne ;
Au temps où les logis des lignées patriciennes
Exhibaient aux passants leurs solives sculptées,
Et, lourds des bois précieux et des curiosités
Qui sont venues de l'Inde à bord des caravelles,
Des meubles incrustés, des retables de chêne
Ou d'ivoire, taillés et dorés dévotement,
Des coffrets embaumés de cinname et d'encens,
Et des Saint Jean qu'ont peints Metsys et son école,
Menaçaient de couler au fond de la boue molle,
Comme en mer un galion chargé de poudre d'or.

Je ne vois plus vos yeux tendus vers les cieux morts
Ou vers l'eau qui sifflote en léchant les balises.
Je me demande en vain si vos rêves s'enlisent
Au fond d'un cauchemar qui vous attache au sol
Ou si quelque désir impatient vous isole
De tout ce qui poursuit sa route et son labeur,
De tout ce qui, vivant, continue ce qui meurt,
De tout ce qui n'est pas subit et volontaire ——

Mais vous prenez ma main de votre main légère.
Là-bas, un beuglement de trompe ou de taureau,

Puissant et soutenu, se répand sur les eaux,
Perçant la brume et s'en allant vers les tourelles.

Un nouveau carillon parmi l'ombre s'égrène ——

Au fleuve, un feu ; des mots voilés ; un glissement ;
Quelques cris ; des anneaux qui font des grincements ;
Les voix diluées de l'eau, les voix rouillées du fer ——

C'est un paquebot noir qui descend vers la mer.

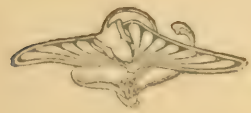

chemin. — 4

Le vieil oncle

Le vieil oncle est très matinal : il s'est levé
Dès l'aube, et il jardine. On ne saurait trouver
Jardin plus net, où davantage on s'évertue
A sarcler les allées et biner les laitues.
Il a purgé de colimaçons les feuillages
Des arbustes fruitiers qui sont rangés, bien sages,
Près des chemins bordés de cerfeuil et d'oseille.
Ses petits yeux perçants ont inspecté les treilles
Qui le long du mur bas crispent leurs doigts menus ;

Il a rogné les rameaux fous et tard venus
Qui pompent aux rosiers les trésors de leur sève,
Égalisé le sol gras et mou que soulèvent
Çà et là les petits nœuds gordiens des lombrics,
Et contemplé d'un air content, presque lubrique,
Avec son rire aigu de vieux Faune amusé,
Les gros choux orgueilleux des perles de rosée
Qui s'irisent gaîment sur leur col de Florence.
Et le vieil oncle en eux met beaucoup d'espérance.

Par dessus le mur bas, il voit, dans la vallée,
Au ras du fleuve aimable et lent à s'écouler,
La buée fumeuse en train de fondre et de se fendre;
Il voit les peupliers déjà vêtus d'or tendre
Et les saules balancer leurs longs cheveux de cendre,
Et voici près de lui le figuier qui chuchote.

Il va manger et s'habiller en redingote,
Prend son chapeau de soie lissé par son épouse,
Et par dessus la redingote il met sa blouse
Brodée d'argent, comme on en voit dans les marchés
Quand les vendeurs de bœufs et les gros maraîchers
Parlent avec circonspection devant l'église.
Il a pris un panier, n'ayant pas de valise,
Chaussé de gros souliers carrés, munis de clous,
Puis il a décroché son lourd bâton de houx

Qu'il façonna lui-même et troua de manière
A pouvoir le brider d'une étroite lanière.
Et comme il voit la tante enfouie dans un roman,
Il dit : « Bon, je m'en vas. Porte-toi bien, maman. »
Puis le voilà parti de Mézy à Verneuil.

Ce bon vieil oncle, on l'aimait bien. Son petit œil
Était fort sympathique à mon enfance obscure,
Ainsi que les crins blancs poussés sur ses joues dures.
Ses cheveux d'argent mat où mes doigts se piquaient,
Ses traits noueux comme une écorce, et son caquet
D'autrefois, qui fleurait le vieux parloir de France.

Il était sympathique à mon obscure enfance.
J'allais impatiemment par le bois matinal
Avec Julie qui sait des chansons d'hôpital
Où l'on voit de cruels parents cloîtrer leur fille,
Par le bois matinal et gai, sous les charmilles,
Puis entre les sapins dûment disciplinés,
J'allais à sa rencontre et, (au fond des années,
Ces visions là ont des fraîcheurs d'aube ou de source),
Dès que je le voyais, je déchainais ma course.
Il marchait d'un bon pas alerte, étant piéton
Depuis des temps immémoriaux, et son bâton
Posé sur son épaule était coiffé — ô joie
Renouvelée toujours ! — du grand chapeau de soie

Qu'il avait mis là pour le ménager, sans doute,
Et pour avoir le front plus leger sur la route.

A notre table, il abondait en fins propos;
Du moins je l'en soupçonnais fort, car, sur sa peau
Corroyée par les ans, les froids, les vents acides,
Le soleil, se creusaient et se croisaient des rides,
Des rides qui ressemblaient à des lèvres fendues
Par les éclats de la gaîté bien entendue;
Et tout alors, sur son épiderme, était rire.

On causait. On lui rappelait des souvenirs,
Le temps jadis où, n'étant pas encore un Faune,
Il marchait vaillamment de Paris à Épône
Pour fleurir de jasmins l'enfant chère à son cœur;
Du temps jadis où il était restaurateur
Sur la place Saint-Georges ourlée de vieux hôtels
Et préparait les escargots sacramentels
Avec l'art minutieux et lent des cuisinières,
Et connaissait la vie privée de Monsieur Thiers;
Du temps jadis où l'on circulait dans des rues
D'ombre et d'eau croupissante, aujourd'hui disparues,
Mais où l'on n'était ni malotru ni maussade;
Du temps jadis où l'on dressait des barricades
Pour y mourir avec des gestes de Talma ——

Vieil oncle d'autrefois que mon enfance aima
Pour sa gaîté foncière et ses propos rustiques,
Vous n'étiez pas chez vous un maître despotique,
C'est bien certain; pourtant vous aviez hérité
Des siècles révolus, cet air d'autorité
Qui décelait votre bourgeoisie militante;

Si bien que l'effacée, l'humble et modeste tante,
Ne tenait pas beaucoup de place en sa maison,
Et sa parole avait des rumeurs d'oraison;
Mais, nonobstant son doux maintien, sa voix contrite,
Un orgueil la tenait,

car elle était spirite ——

Monique, Agnès et vous, Sylvie ———

MONIQUE, Agnès et vous, Sylvie, sœurs d'autrefois,
Poudrées, busquées, vous évasant toutes les trois
De la taille aux talons grâce aux paniers qui grincent,
Dans ce cloître discret et désert de province,
Vos ombres m'ont accompagné au promenoir,

Et dans le vieux jardin où vous veniez le soir
Entendre le jet d'eau qui gloussait en sourdine.

Monique, Agnès et vous, Sylvie, sœurs libertines
Que n'effarouchaient pas les chansons de Vadé,
Et qui cachiez dans vos tiroirs de quoi farder
Vos jolis dessous d'yeux et vos lèvres hautaines,
Avec des almanachs grivois et des mitaines
En fils de soie que prohibaient les règlements,
Vous vous glissez encore sous les arceaux romans
Du dortoir à piliers que vous disiez gothique.

Vos voix d'argent sont fort expertes aux cantiques.
Et Madame l'abbesse avec son clavecin
Vous accompagne en levant aux nues ses yeux saints
Que n'empourpra jamais le feu des convoitises,
Bien qu'en son art d'accommoder les friandises,
Nulle autre ne la vainque et peu lui soient rivales.
Aussi la flattez-vous d'un caquet virginal
Qui ravit l'innocente et pieuse créature,
Et parfois vous pouvez goûter les confitures
Et les pâtes de fruits et les fins caramels
Et les bonbons fondants de jujube et de miel
Qui sont fort estimés de Messieurs les chanoines.

Monique, Agnès et vous, Sylvie, plus rien ne voile
A mon cœur le passé qui fut vôtre au couvent.
Sœur Marthe, qu'on voyait larmoyer si souvent
(Car elle avait quitté le vain siècle et ses pompes
En son chagrin d'avoir perdu certain vicomte)
A haussé vos maintiens, vos gestes, votre organe
Au débit chaleureux de Phèdre ou de Roxane ;
Et quand Monsieur l'évêque avec son nonchaloir
De marquis est venu vous sourire au parloir,
Vous l'avez honoré des soupirs de Racine.
Et lui, fixant vos yeux de mauve ou de glycine
Qui se baissaient modestement sous son grand nez.
Il vous a fait des compliments fort bien tournés ;
Puis il a dit qu'à la grand gloire de son diocèse,
Il était membre de l'Académie française,
Pour avoir fait de petits vers, étant abbé.

Monique, Agnès et vous, Sylvie, les scarabées
Ailés, les sphinx, les bourdons passent et repassent
Le long des avenues où vous jouiez aux grâces
Et qu'envahit le flot des plantains et des ronces
Entre les treillis verts qui ferment les quinconces.
Et la cloche a cessé de mêler ses complaintes.
Qui marquaient les moments de folie ou de crainte.
Au doux grésillement du feuillage et des eaux.
Plus de joie ; la volière a perdu les oiseaux
Qu'un oncle voyageur vous rapporta des Iles.

L'oncle qui avait vu nager des crocodiles
Et qui portait des anneaux d'or sous les oreilles,
Et dont la peau tannée par l'air et le soleil
Semblait un parchemin de la bibliothèque,
Dans le donjon fumeux où du soir au matin
L'aumônier du couvent tournait des vers latins
Suivant l'art délicat de Properce et d'Ovide.

Monique, Agnès et vous, Sylvie, le temps dévide
Sans cesse, et jamais plus, dans les jours, dans les mois,
Les fils qu'il a tirés ne rencontrent ses doigts.
Voici votre vieux banc de pierre où, le Dimanche,
Élancées, le front haut et montrant vos dents blanches,
Vous receviez parfois de nobles visiteurs
Qui vous disaient : *ma belle*, ou *mon âme*, ou *mon cœur*,
Et vous trouvaient l'air sage et la taille assez fine ;
Et déclaraient qu'un certain soir, chez la Dauphine
On s'était avec sollicitude et bonté
Fort enquis de votre âge et de votre santé ;
Vous étiez en faveur, selon les apparences ———
Et toutes trois alors faisiez la révérence,
Et vous jugiez décent de rougir quelque peu.

Sylvie, Monique, Agnès, le moment des adieux
Vint par un noir matin de boue et de bruine.
On chargea vos coffrets légers sur la berline,

Et vos cartons bourrés de chapeaux et d'écharpes,
Et vos cahiers de style et votre grande harpe
Et les dessins tracés aux crayons de couleur
Et qui représentaient des bergers et des fleurs.
La tendre abbesse était bien triste, et vous, rusées,
Preniez des airs de petits agneaux défrisés,
Afin de bien prouver que vous étiez sensibles.
Et l'aumônier passa votre innocence au crible
Et vous bénit avec des propos élégants.
On vous donna des fruits en pâte et des onguents
Pour les douleurs de Madame la chanoinesse,
Votre tante. Il y eut des soupirs, des promesses ——

Puis vous voilà roulant sur le pavé du roi.

Monique, Agnès et vous, Sylvie, sœurs d'autrefois ——

Vous m'avez fait songer aux dandys ——

Vous m'avez fait songer aux dandys romantiques,
Beaux ténébreux comme on en voit dans les boutiques
D'estampes, sur les dessins de Tony Johannot.
Ils s'appelaient Gaspard, Ildefonse ou Renaud ;
Ils savaient imiter les gestes de Werther.

Leur père avait guillotiné, volé des terres.

Détroussé lestement ses maîtres abattus
En prononçant de grands discours sur la Vertu.

Mais eux, les fils, gênés de leur force nouvelle,
Ne trouvant rien, et moins que rien, dans leur cervelle,
Qui servît de passé, de croyance et de foi,
Donc, incurablement bourgeois, fils de bourgeois,
Affectaient d'éprouver l'effroi des destinées
Qui les poussaient vers les tâches insoupçonnées
D'un Hamlet qui n'a point rencontré de fantôme.

Ils cachaient leurs mentons sous de hauts foulards jaunes,
Ils portaient des gilets en forme de pourpoints,
Autour d'un jonc à pommeau d'or crispaient leur poing
Ganté, se corsetaient pour être plus étiques ——

Vous m'avez fait songer aux dandys romantiques.

Ici, le ciel est transparent ——

Ici, le ciel est transparent. Tout s'y profile,
Tout s'y étale et tout s'y meut d'un air facile.
Les coteaux sont tracés d'un crayon ferme et sûr
Qui sait bien où il va et qui craint les fissures
Ou les crochets dont d'autres lieux sont coutumiers ;
Leurs beaux flancs sont piqués de bouquets de pommiers
Dont les ombres bleuies s'arrondissent en dômes
Sur les labours cuivrés, les prairies et les chaumes.
Et la plaine, à leurs pieds s'étend, puis se redresse

Avec des ondoîments de Nymphe ou de Faunesse
Qui se réveille après un long sommeil égal.

Ici, le ciel est transparent. Tout s'y régale
De la lumière qui tombe en finesse et candeur,
Sans trop roussir les châtaigniers de ses ardeurs,
Et sans troubler au bois joli, dessous les hêtres,
Les fleurs qui cherchent l'ombre et la palpent des lèvres.

Et c'est au bois joli que s'appuient les maisons
Dont les longs toits aux correctes inclinaisons
Se découpent en rouille et velours dans les feuilles
Des vieux noyers, gardiens de la fraîcheur des seuils.

Or, c'est dans ce pays si pur qu'est mon église —
Je ne sais pas du tout si je vous scandalise,
Charmante amie, qui dès l'enfance avez goûté
L'eau, le sel et le pain de la laïcité.
Mais le passé qui règne en mon pauvre village
Ne m'a pas enseigné les leçons de vos sages,
Et ma petite église, entourée de tilleuls,
Est demeurée pour moi la nourrice et l'aïeule,
Même après que ma foi d'enfant se fut dissoute.

C'est que dans ses arceaux, ses piliers et ses voûtes;
Dans la montée de ses fenêtres ogivales;
Dans son toit mince et long qui lestement dévale,
Mais sans rien accuser d'abrupt ou de soudain;
Dans son clocher carré où chante un chant d'airain;
Dans ses vitraux fleuris de lys et de jacinthes;
Dans son abside ovale et ses masques de saintes
Qu'on voit fondre et sourire au linteau du portail;
Dans ce corps ferme, au dessin clair, où le travail
Des artisans s'applique encore et se propage,
Mes yeux revoient la simple et linéaire image
Des tertres, des coteaux, des arbres, des maisons,
Les profils adoucis qui forment l'horizon,
La régulière allure et les fortes épaules
Et les yeux malicieux et la lèvre finaude
Des gens d'ici ——— du moins de ceux des temps jadis,
Car aujourd'hui leurs fils et les fils de leurs fils,
Sont des messieurs en noir qui font des écritures.

Pour moi enfant, c'est là que se tient la nature,
Et non pas dans les prés ni aux bois ni aux champs;
C'est là, sur le vieux banc fendu et trébuchant,
Que je vois s'épanouir aux parfums de la messe,
Dans la pénombre bleue, le monde et ses promesses ———
Les fleurs des chapiteaux, leurs pampres et leurs grappes,
Les œillets délicats brodés sur l'or des chapes
Et les rinceaux qui sont des lauriers et des lierres

Et les rosiers miraculeux sur les verrières
Me montrent le secret des courbes végétales.
Partout, des animaux de pierre ou de métal
Sont occupés à quelque tâche utile et pieuse :
La colombe en volant supporte la veilleuse;
L'aigle doré soutient le livre en parchemin
Où le vieux chantre myope et sourd trouve un chemin
Pour sa voix menacée de durables erreurs;
Le cheval du soldat Martin s'arrête et pleure
En voyant grelotter un pauvre dénudé;
Un mouton de la crèche a l'air intimidé
Devant les grands manteaux emperlés des trois rois.
Voici un bœuf ——— Notre Seigneur taillé en bois
Qu'on a verni et peint de couleurs qui s'effritent,
Va sur l'ânesse, et cette ânesse est bien contrite,
Bien douce et bien modeste et bien sage et bien probe;
On lui a peint des raies de zèbre sur sa robe,
De sorte qu'on fit d'elle un animal étrange.
La nef a les parfums des forêts et des granges,
Et les gens qu'on y voit semblent prendre racine
Et s'immobiliser dans la torpeur divine
Des ceps de vigne aux beaux et longs alignements.
Le vieux curé qui tend ses bras au firmament,
Le vieux curé noueux, ridé, solide et torse
Semble un tronc revêtu de rameaux et d'écorce ———

Et tout ainsi végète et fleurit et verdoie

Et s'enracine au sol vénérable où il doit
Rejoindre les aïeux qui ont fait cette église.

L'enfant sort. Le pays s'éclaire et se précise;
Les arbres, les bosquets, les maisons, les jardins,
Le profil des coteaux qui, sans écart soudain,
Sans pointer, sans céder, sans creux et sans bavures,
Doucement infléchis, vont de la noble allure
D'un grand voilier qui fend la mer, le vent en poupe,
Et les petites haies et le lacet des routes
Et le ruisseau qui chante au sein de la pâture,
Tout est dessiné là d'un crayon ferme et sûr,
Et l'âme illuminée y trouve, sans analyse,
Les contours effilés de la petite église.

Nous montions les rues ———

Nous montions les rues dans le crépuscule
Parmi la pluie fine et les vents bourrus,
Parmi les brouillards de laine ou de tulle.

Nos coudes frôlaient dans les rues étroites
Les murs des logis posés de guingois,
Les murs écaillés, fendillés et moites.

Des croisées bâillaient sur notre passage,
Révélant soudain la lampe et la table
Où sont réunis des époux bien sages.

Le souffle manquait à votre poitrine,
Et l'on s'arrêtait tous deux dans la brise
Aux feux languissants de quelque vitrine.

Vous m'avez montré un vieux cimetière
Que les murs géants des maisons nouvelles
Avaient enserré d'un cercle de pierre,

Et vous m'avez dit : « Peu de gens y viennent.
On l'utilisait du temps des abbesses;
Les morts sont bien loin pour qu'on s'en souvienne.

J'y fus un matin; j'étais très petite;
J'avais peur de me piquer aux orties —
Mais je vis du lierre et des clématites.

C'était une sœur du couvent d'en haut
Qui guidait mes pas le long des tombeaux
Dont la mousse avait recouvert les mots.

Le couvent d'en haut lui-même est désert;
Mais on y mettra, la saison prochaine,
Sans doute un concierge et des locataires. »

Vous parliez ainsi de vos lèvres minces
Avant de longer les taudis anciens
De la ruelle où l'on se croit en province;

Ce sont les plus vieux taudis de la butte.
Nous y entendions tinter des pendules
Et par accident pleurnicher des flûtes.

Et vous me disiez : « Peut-on vivre là ? »
Un frisson passait dans quelque vieil arbre;
Votre bras s'était blotti sous mon bras.

Vous disiez : « Voilà, il faut qu'on se quitte.
Regardez là-bas ces feux dans la nuit.
Ne m'embrassez plus, je rentre bien vite. »

Nous faisions durer longtemps nos adieux.
Sous le réverbère un chien doux et vieux
Nous examinait de ses tristes yeux.

Le vieux Monsieur revient

Le vieux Monsieur revient du fin fond des années
Quand nos contemporains falots, ratatinés,
Tout en prenant des airs brutaux de gens d'affaires,
Me font fuir au passé toujours viril et vert
Qui retourne vers nous ses petits yeux narquois.

Le vieux Monsieur vivait aux champs pour être coi

Et grignoter en paix sa pension de retraite.

Il revient —— Ce sont bien sa canne et ses lunettes,
Sa petite barbiche argentée, son manteau gris,
Son haut chapeau de soie, ses guêtres de coutil
Et, bien qu'il soit rhumatisant, son pas égal
De vieux soldat pour qui c'est un point capital
De ne pas traînailler ni trébucher en route.

Ceci est très ancien, de sorte que je doute
Si vraiment je l'ai vu passer, causer et vivre
Ou si c'est quelque image échappée d'un vieux livre
Illustré avec des personnages d'autrefois.

Il revient —— C'est à la maison. Je le revois.
Il s'assied au salon d'acajou, dans les choses
Qui tout comme lui ont l'air d'un autre âge, et il cause
Avec des mots choisis et bien articulés,
Et chacun prend plaisir à son charmant parler.
On étudie. On s'édifie. On se régale.

Sur la pendule on voit parader Annibal,
Un Annibal ressemblant à lord Palmerston

Qui surmonte un coffret que des lauriers festonnent,
Et ce guerrier semble priser le visiteur,
Car lui-même est mondain, courtois, complimenteur,
Ce qui lui a valu d'être vainqueur à Cannes.

Le visiteur est fort galant. Il offre aux dames
Des bonbons et des fruits confits qu'il fut chercher
Tout exprès à Paris, au *Fidèle Berger;*
Il a pour les offrir des paroles exquises,
Des baise-mains, des saluts qu'on faisait aux marquises
Dont les falbalas blancs neigeaient à Trianon.
Car il fut à la cour et porte un noble nom.

Il revient. Je le trouve amusant et brave homme.
En quittant le logis, il emporte l'album
Du salon pour y déposer un madrigal.
Car il rime au printemps et n'a point son égal
Pour l'acrostiche. Il a du trait et de la sève.
L'institutrice a lu parfois à ses élèves
(Au grand ennui de deux conseillers radicaux)
Des vers qu'il fit pour feu son perroquet Jacquot.

Et quand on a donné les prix dans la grand salle
(Aux sons cuivrés de la *Fanfare municipale*

Sur l'estrade où siégeaient le maire et le curé
Est apparue avec ses souliers mordorés,
Sa robe en mousseline, ses gants blancs du Dimanche
Qui se hissaient péniblement par dessus manches,
Ses cheveux pommadés et son col de dentelles,
Une enfant qu'on nommait Mademoiselle Estelle
Et dont le père était régisseur au château.
Ses regards étaient doux, profonds, sentimentaux.
Elle avait appris l'art vieillot des révérences
Et faisait concevoir aux siens des espérances,
Car elle avait beaucoup d'orthographe et de style.

Et ce jour-là, de façon modeste et civile,
Elle sourit aux regards que sur elle on braquait
Et récita sans peur la mort du perroquet
Avec sa voix câline et ses gestes carrés
Qui paraissaient décents à Monsieur le curé
(Prêtre ridé, noueux, branchu comme un vieux hêtre).
Et chacun fut ému sans vouloir le paraître
Mais on se moucha fort dans les grands mouchoirs bleus.

Il n'est plus. Le chat blanc, le chien couleur de feu
Dont il ne manquait guère à prendre des nouvelles,
Bien qu'il n'ait point tenté de les rendre immortels

Dans quelque fin poème imité de Parny,
Ont aussi glissé hors de mon rêve infini;
Et mes pieds les cherchaient vainement sous la table,
Le soir —— C'étaient tous deux des gens bien respectables,
Et je comprends la sympathie du vieux Monsieur.

O village habillé de noyers, sous des cieux
Qui me font évoquer les cieux purs de l'Attique,
Tu étais un musée charmant d'êtres antiques.

Notre pendule n'est pas frivole.

NOTRE pendule n'est pas frivole ou lunatique.
Je parle ici de celle qu'on voit dans la grand salle
Et qui connaît la théorie et la pratique
De son métier qu'elle exerce en être moral,
Sachant bien qu'elle a des responsabilités

Ici le temps se laisse avec docilité

Mettre en petits carrés d'émail par les aiguilles ;
C'est un temps de jardin clos de murs et de grilles,
Et ces temps là sont rarement des révoltés.

Le balancier jamais pressé, disque de cuivre,
Semble trancher dans le présent et l'avenir,
D'un mouvement facile à comprendre et à suivre
Comme le souffle du chat quand on l'entend dormir.

La pendule est en marbre noir veiné de gris.
Son socle est bien d'aplomb sur le poële en faïence
Qui s'obstine à ronfler sans souffle ni cadence
Quand l'automne est maussade et qu'il vente à la nuit.

Ce poële est bien borné. Il n'a jamais compris
Les égaux va-et-vient du balancier fidèle.
Mettons qu'il n'est pas sage et qu'il a pris modèle
Sur les révolutions que l'on fait à Paris.

Tricoter, ravauder, causer, lire un journal,
Tous les actes des gens qui se tiennent dans la salle,
Observent les avis constants de la pendule.
On a toujours de la mesure et des scrupules.
Quand on s'échauffe un peu en parlant du présent,

On fait scandale. On se rattrape en devisant
Avec lenteur de ce qui s'est passé naguère,
Et des uhlans qui sont venus pendant la guerre
Demander des chevaux, de l'avoine et du foin.

La pendule a senti que cela était loin,
Et ses commandements toujours bien en cadence
Se sont faits plus discrets. Près du poële en faïence
Qui ronflait en Cyclope et mangeait en glouton
J'étais assis et j'écoutais. Monsieur Mouton,
Chat blanc, fermait les yeux dans quelque vague attente.

Et je pensais que la pendule était contente.

Le donateur et sa famille

Le donateur et sa famille, agenouillés
Dévotement des deux côtes de Notre Dame,
Les hommes du côté droit et de l'autre les femmes,
Joignant les mains paume à paume afin de prier
Pour leur salut au ciel ou leur négoce aux Halles,
Sont des seigneurs de vie opulente et béate.

Le père, un peu ventru dans sa robe écarlate,

Le teint fleuri, l'œil satisfait, le menton double,
Vieux marchand patricien dont les gros vaisseaux roulent
Aux flots lointains et qui, autour de son comptoir,
Voit affluer les Byzantins, les Turcs, les Noirs
Venus d'Ophir et les Kalmouks de Tartarie,
Et les Anglais dont les cheveux semblent du chanvre,
Et le blond Vénitien qui jamais ne sourit,
Mais parle avec douceur et se parfume à l'ambre,

Le père, est un vieux magistrat de la cité
Dont il maintient la charte ancienne avec fierté,
D'un lent vouloir paisible et têtu qui rumine.
Des tas d'or sont cachés dans son logis pointu,
Et des joyaux, des peaux de renards et d'hermines,
Des *Passions* taillées dans l'ivoire et des statues
De saints flamands dont le bon conseil illumine.

Sa guilde le consulte et confie à ses mains
La bannière où l'on voit, tout en or, la patronne
Des marchands qui sourit dans le ciel et pardonne
(La débonnaire !) au possesseur d'un mauvais gain.
Il la porte bien haut quand luit Noël ou Pâques.

Le soir il lit quelque légende au coin de l'âtre
Où siffle et crie le tronc résineux d'un sapin ;

Et Monseigneur le duc lui envierait le vin
Qu'il boit dans un gobelet d'or, travail châtié
D'orfèvre inimitable et maître en son métier.
Car on y voit trois Séraphins jouer de la viole.
Avant de s'endormir, il redit les paroles
D'une oraison qu'on se transmit dans sa lignée
Contre le vent contraire et les écus rognés,
Contre les écorcheurs qui dépeuplent les routes,
Contre les artisans des métiers qu'il redoute
Et qui lui font crisper ses poings déjà goutteux.

Il a cinq fils, roux tous les cinq, et craignant Dieu,
Qui prient dévotement la Vierge très benoîte.
Ils sont en velours noirs, leur mine est grave et coite,
Leur figure en ivoire et leurs yeux sans émoi.
Sans doute ils sont d'assez bons clercs, sachant les lois
Du négoce, et parler roman, flamand, saxon.
Ils sont heureux de vivre et d'être ce qu'ils sont,
D'avoir des chiens, de pouvoir exceller aux danses,
Et qu'on les ait coiffés comme on l'est à Florence
Que l'aîné, pour apprendre à compter, visita.

Leur mère, comme il lui sied de tenir grand état,
Porte un manteau bordé de martre zibeline.
Et sa coiffe ajourée est en points de Malines.
Elle a de fortes joues et des lèvres charnues,

Des yeux bovins, couleur d'étang, jamais émus,
Et le teint reposé que l'on trouve aux béguines.
On dirait qu'elle est là pour couver des gélines
Ou des pintades. Sa tâche en sa calme maison
Fut de pondre et couver tout le long des saisons ;
Mais le travail d'enfantement lui fut facile,
Car elle a fait des dons aux couvents de la ville,
A l'hospice, aux lépreux, aux nonnains d'alentour,
Et elle a façonné en châteaux et en tours
Maint pâté dûment épicé pour le chapitre,
Et fait incruster de joyaux bombés la mître
De l'évêque, et planter des croix sur les chemins.
A terre est son missel vêtu de parchemin
Qui porte en écusson sa devise et ses armes.

Derrière elle, ses sept filles, dont les aînées sont femmes
Et coiffées d'un bonnet de dentelle ou de soie ;
Puis les petites qui sourient, et dont on ne voit
Que la tête, émergeant par dessus les doyennes.
Et l'on dirait un troupeau de poussins qui viennent
De s'arrêter devant des bœufs à l'abreuvoir,
S'étouffant presque et levant au ciel, pour mieux voir,
Leur bec inquisiteur et leurs yeux qui clignotent.
Or la plus jeune, au lieu de joindre ses menottes,
Tend vers le haut du cadre un rose œillet gantois,
Pour attirer les yeux du petit Enfant-Roi,

Tout nu, blondin, frisé, joufflu, le nez en l'air,
Assis sur un genou de la Vierge sa mère,
Montrant d'un doigt le ciel à ces humains fragiles
Et désignant, de l'autre doigt, son Évangile
Qui gît ouvert, livre blanc, sur l'autre genou.

Le donateur et sa famille, ainsi que nous,
Sont gens de chair et d'os qui boivent et qui mangent.
Mais ils ont rencontré des saintes et des anges
Et les voici tout près de Marie et Jésus
Sans être intimidés ni surpris ni émus,
Car ils ne voient pas là de redoutables juges,
Mais deux bons habitants de la cité de Bruges
Dont, par la porte ouverte à droite, on aperçoit
Deux tours, un petit pont de pierre et quelques toits
Dont les pignons font des escaliers qui s'affrontent.
Et, parmi ces logis pointus, la Vierge blonde
Aux humbles yeux presque à fleur de tête, aux traits fins
Que l'artisan brugeois avec amour a peints
Malgré que le nez soit un peu charnu des ailes,
A sa maison de brique où chantent avec elle
Aux soirs de Mai les enfants et les demoiselles
Qui sont venus la voir en longeant les canaux.
C'est là, dans des coffrets plaqués d'or et d'émaux,
Qu'elle a ses voiles, ses robes bleues et de grands peignes
Pour onduler ses cheveux couleur de châtaigne.

Chacun est son ami, lui parle et lui demande
Sa grâce, en murmurant des oraisons flamandes.
Et elle sourit et ne veut contrarier personne,
Et paraît s'amuser des carillons qui sonnent
Et des petits cadeaux qu'on dépose à ses pieds.

Le donateur est son ami particulier.

1906-1907

René Salomé

chemin. — 7

Il a été tiré de ce cahier douze exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits: nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement: l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les seize cahiers parus de cette huitième série.

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 : les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on peut encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine . . 5

cahier pour le premier janvier 7

RENÉ SALOMÉ. — *par le chemin* 9

DES SOUVENANCES 11

Il enseignait le bon latin 15
Tu es surprise 19
Je n'imagine pas 23
Petite fille d'Angleterre 27
Sous le vieux baromètre 31

Nous suivons doucement 37
L'enfant qui va mourir 43
Elle était toujours là 47
Pendant que nous glissons sur le fleuve 53
Voici tomber la nuit sur la digue 59

Le vieil oncle 67
Monique, Agnès et vous, Sylvie 73
Vous m'avez fait songer aux dandys 79

Ici, le ciel est transparent 83
Nous montions les rues 89
Le vieux Monsieur revient 93
Notre pendule n'est pas frivole 99
Le donateur et sa famille 103

Il a été tiré de ce cahier 111

Pour savoir ce que sont 113

Nos Cahiers sont édités 115

Table de ce cahier 119

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour douze cents exemplaires de ce septième cahier et pour douze exemplaires sur whatman le mardi 24 décembre 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2301

Dans les vingt cahiers de leur cinquième série, année scolaire 1903-1904, nos cahiers ont publié :

V-1. — Henri Dagan. — **les massacres de Kichinef.** 2 »
V-2. — Paul Dupuy. — **la vie d'Évariste Galois** .. 2 »
V-3. — **le monument de Renan** ..... 2 »
V-4. — Romain Rolland. — **Le Théâtre du Peuple.** 3 50
V-5. — Georges Clemenceau. — **Discours pour la liberté** ..... 2 »
V-6. — Daniel Halévy. — **Histoire de quatre ans, 1997-2001** ..... 2 »
V-7. — Henri Michel. — *Notes sur la Hollande et sur l'intimité.* — Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud. — *Moines de l'Athos* ..... 2 »
V-8. — Dr. Karl Brunnemann. — **Maximilien Robespierre** ..... 2 »
V-9. — Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — **I. — l'aube** 3 50
V-10. — Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — **II. — le matin** 3 50
V-11. — M. M. Mangasarian. — **Le monde sans Dieu** 2 »
V-12. — **petites garnisons** ..... 2 »
V-13. — Gabriel Trarieux. — **Hypatie** ..... 3 »
V-14. — Joseph Bédier. — **Gaston Paris** ..... 2 »
V-15. — Émile Moselly. — **Jean des Brebis** *ou le livre de la misère* ..... épuisé
V-16. — **le congrès de Dresde,** — *édition* Gaston Raphaël ..... 4 »
V-17. — François Porché. — **à chaque jour** ..... 2 »
V-18. — Louis Ménard. — **Prologue d'une Révolution** ..... 4 »
V-19. — Jérôme et Jean Tharaud. — **les hobereaux** 1 »
V-20. — **congrès des U. P.** *mai 1904* ..... 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; septième cahier de la neuvième série; un cahier vert de 120 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

HUITIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

GASTON RAPHAËL

der Professor ist die deutsche Nationalkrankheit

EINE ART VON BETHLEMITISCHEM KINDERMORD

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139940
41.10.16

Professor — 1

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Gaston Raphaël, — *le Rhin allemand* (IV-19, *mardi 26 mai 1903*..... un franc 2'30

— — édition du *congrès de Dresde*. — textes et documents, — septembre 1903 (V-16, *mardi 24 mai 1904* ..... quatre francs 3'60

der Professor

139940
4/10/16

ist die deutsche

Nationalkrankheit

EINE ART
VON BETHLEMITISCHEM
KINDERMORD

Il y a quelques années parut en Allemagne un livre dont le retentissement fut très grand. Un auteur anonyme publia sous le titre de *Rembrandt, comme éducateur,* une étude d'ensemble sur le système scolaire de l'Allemagne et son influence sur toute la vie allemande. Plein de verve et de parti pris, de remarques judicieuses et de banalités, d'attaques justes ou trop violentes, l'ouvrage prenait vivement à partie ce système d'éducation et criait casse-cou à tous ceux qui voulaient bien l'entendre. Il répétait sans cesse son leitmotiv : « Le professeur est la maladie nationale de l'Allemagne... L'éducation actuelle de la jeunesse allemande est une sorte de nouveau massacre des innocents de Bethléem. » (1)

Ces avertissements furent entendus. Depuis l'apparition du livre les critiques adressées à l'école allemande se multiplièrent. A vrai dire on en avait toujours fait. Car du jour où un esclave instruit, ou bien un professeur, fut chargé de l'éducation d'un enfant, l'enfant et

---

(1) *Rembrandt als Erzieher*, page 94. L'ouvrage parut en 1890 sans nom d'auteur. On apprit depuis qu'il avait été écrit par M. Julius Langbehn. *Der Professor ist die deutsche Nationalkrankheit... Die jetzige deutsche Jugenderziehung ist eine Art von bethlemitischem Kindermord.*

ses parents se plaignirent de l'éducateur. L'Allemagne ne fit pas exception à cette règle. On pourrait écrire l'histoire des critiques adressées à toutes les époques à l'école allemande. Mais il semble que rarement elles furent aussi nombreuses et acerbes que dans les récentes années, qui suivirent l'apparition du livre de l'auteur anonyme. Ce fut comme un soulèvement général où les hommes de métier se joignirent aux profanes pour donner l'assaut à une autre Bastille. Les réunions et les congrès retentirent du bruit des doléances unanimes. Les brochures, les livres, les articles de revues sur ce sujet devinrent innombrables. L'agitation gagna bientôt le roman et le théâtre. « En ce moment il n'est point de thème plus aimé que les mauvais traitements infligés par des parents dénués d'intelligence et de cœur à des fils ou filles aux nobles aspirations ; que le martyre que font subir des pédagogues encroûtés dans la tradition, à des jeunes gens avides de pensée libre et personnelle. Dans les assemblées et les congrès d'éducation on étale les horreurs de ce régime, on montre comment les esprits les plus capables et les plus originaux sont poursuivis, torturés jusqu'à leur épuisement, jusqu'à ce qu'on retire de l'eau les cadavres de malheureux élèves. » (1)

Dans leur haine les adversaires de l'école ne reculèrent pas devant les solutions les plus féroces. « Le moyen le plus simple et le plus radical serait de ras-

---

(1) F. Paulsen. *Väter und Söhne. Deutsche Rundschau.* Mai 1907. Page 235. — Il est à noter que de la traduction allemande du livre d'Ellen Key : *Le siècle de l'enfant,* qui est une apologie des droits de l'enfant, il a été vendu plus de vingt mille exemplaires en quelques années.

sembler tous nos *Altphilologen* (1) sur quelque mont Carmel pédagogique, et là de les abattre tous comme fit Élias des prêtres des dieux morts. » (2) Ou bien, rendant l'école responsable de tous les défauts de la civilisation allemande, ils prétendaient s'en servir comme d'une panacée universelle. « Nous manquons de sens artistique ? Eh bien ! enseignez l'art à l'école. — Mais l'école ne peut déjà plus suffire à sa besogne. — Pourquoi pas ? Il y a encore beaucoup de place dans les programmes. — A quoi bon inscrire dans les programmes des matières qu'on ne pourra pas étudier ? — Que le diable emporte les professeurs ! » Et plus loin : « Un économiste a calculé que trop de champignons pourrissent dans les bois. Eh ! l'école. Des leçons sur les champignons ! Les arbres fruitiers pourraient produire bien davantage : l'école ! Des leçons sur les arbres fruitiers ! Les élections sont mauvaises : des leçons sur la question sociale ! Les collectes des missions ne rapportent pas assez : des missions à l'école ! Les gens prennent trop de toupet : des leçons sur le toupet ! » (2) Et un autre de conclure : « Il se forme partout des sociétés protectrices de l'enfance. Ce n'est pas sans honte que l'on constate que les sociétés protectrices des animaux les ont précédées. » (3)

Ces dernières remarques et propositions ressemblent fort à des pantalonnades. On en trouverait sans peine une foule d'autres du même genre. Elles ne mériteraient

---

(1) Ceux qui s'occupent particulièrement des antiquités grecque et latine.

(2) Arthur Bonus. Cité par Munch : *Eltern, Lehrer und Schulen*. Pages 86 et 87.

(3) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 152.

pas davantage une attention sérieuse. Mais les exagérations mises à part, un fait important reste acquis : les Allemands sont peu satisfaits de l'enseignement donné dans leurs écoles. Qu'il s'agisse des écoles primaires ou secondaires, ou des Universités mêmes, toujours la critique apparaît. Sous des formes diverses elle est répétée par la plupart de ceux qui écrivent sur ce sujet. Et si certains professeurs prennent hardiment la défense des écoles, ils sont obligés de reconnaître, pour une grande part du moins, le bien fondé des reproches qu'on adresse à celles-ci. Ils avouent que ce n'est pas sans raison qu'on ouvre le procès de l'école allemande. Ils prennent la parole, moins pour plaider innocent, que pour apporter dans le débat plus de calme, réclamer moins de violence dans les critiques même justes, mettre en garde contre la chaleur des propositions utopiques, montrer l'infinie complexité de la question et demander par là même des circonstances atténuantes. Bref ils veulent eux aussi réformer cette école, mais avec prudence et en connaissance de cause. Tous s'accordent sur un point : nécessité de modifier l'organisation de l'école allemande, ses programmes et son esprit.

Il va de soi que les routes aboutissant à ce point viennent des directions les plus opposées. C'est pour des raisons philosophiques que tel écrivain fut amené à se convaincre de cette nécessité. Tel autre pour des raisons pédagogiques ou sociales; tel autre par amour de l'armée ou des arts. Souvent même le seul souvenir d'années d'enfance pénibles suffit à expliquer la haine inspiratrice d'un pamphlet ou d'un roman.

Il va de soi aussi que dans la plupart des cas les critiques adressées à l'école s'accompagnent de proposi-

tions positives en vue de créer une organisation meilleure. Après avoir signalé le mal on indique le remède. Chacun arrive en apportant une solution vraie et le salut, ce qui représente à peu près autant de médecines providentielles que d'écrivains.

Nous n'entrerons pas dans le détail des raisons qui décidèrent chacun des auteurs. Nous laisserons aussi de côté les diverses solutions proposées. Nous voulons seulement noter une heure intéressante et grave dans l'histoire de l'école allemande. De toutes ces critiques vigoureuses nous voulons dégager et reproduire celles qui se répètent avec le plus de fréquence et semblent résumer le plus nettement l'opinion de nombreux Allemands sur l'école allemande.

le travail

La quantité de travail exigée des élèves est considérable. Le nombre d'heures de classes par semaine varie entre vingt-cinq et trente-deux. Les matières accessoires ne sont pas comprises dans ce chiffre. Cela fait en moyenne de cinq à sept heures de classe dans une journée, abrégées à vrai dire toutes par les récréations de dix à quinze minutes. Néanmoins les emplois du temps exigent une présence effective à l'établissement de quatre ou cinq heures consécutives, les études non comprises.

La répartition de ces heures est moins heureuse qu'on ne l'a parfois prétendu. En principe les classes ont lieu de huit à une heure ou de sept heures à midi en été. L'après-midi est réservée aux exercices exigeant un effort moindre : musique, chant, gymnastique, etc. Souvent elle est entièrement libre. Le travail essentiel est donc fait dans la matinée. Cela ne va point sans inconvénients : « Que des profanes ou même des médecins affirment mille fois, que l'enseignement de l'après-midi reste sans valeur et sans résultats, il était en tout cas, surtout pour de jeunes élèves, beaucoup moins antinaturel que cette file bien trop longue des heures de la matinée, qui se termine souvent par des maux de

tête, des maux de cœur et autres symptômes analogues. » (1)

La succession même des classes ne contribue pas pour peu à ce surmenage des enfants. S'ils assistent à cinq classes dans la matinée, ils changent cinq fois de matière. Leur attention, à peine arrêtée sur une explication latine, doit se porter au son de la cloche annonçant l'heure suivante sur de la géographie. A celle-ci succède une leçon d'allemand, puis une de langues vivantes, puis une de sciences peut-être. Enfin le déjeuner vient ! Mais trop tard. Déjà l'esprit de l'enfant doit être ébloui par ce kaléidoscope inimaginable. S'il est exact qu'un jeune élève ne peut supporter deux heures consécutives et ininterrompues consacrées à une même étude, en faut-il conclure que cette succession de quatre ou cinq leçons différentes dans une même matinée puisse lui être profitable ? Il vaudrait peut-être mieux dire : elle ne peut que nuire. Car « quel est l'homme fait qui supporterait de changer ainsi l'objet de son travail ? » Et comment apporter du sérieux à un ouvrage qu'il faut quitter à peine commencé ? « Tout travail véritable éveille de l'intérêt, ne lâche plus son homme, l'enchaîne. N'est-ce pas enseigner à la jeunesse l'amour du superficiel, et le dégoût du travail, que de l'empêcher par la diversité et l'abondance des travaux de se consacrer à fond à aucun ? » (2)

A ce travail de la classe s'ajoute celui de la maison. Il n'est guère possible que tant d'heures de classe ne représentent pas trois ou quatre heures de travail à

---

(1) Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen.* Page 48.
(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Page 166.

effectuer pour faire les devoirs et apprendre les leçons. Ce qui implique une journée de travail de dix à douze heures. Est-il nécessaire d'insister sur les effets funestes d'une telle journée sur la santé des enfants? Les médecins allemands sont unanimes à s'en plaindre et rendent l'école responsable pour une grande part des maladies qu'ils soignent. Ils se lamentent en particulier sur la myopie si fréquemment constatée à l'école, sur les grosses lunettes mélancoliques qui écrasent la figure des enfants et leur donnent un aspect de petits vieux. Et dire que les pédagogues n'ont pu être retenus sur cette pente que par les avertissements des hygiénistes !

Ils n'ont pas vu le double danger que ce travail forcé, ce travail de *coolies*, comme disent les Allemands aujourd'hui, faisait courir aux études. Est-il possible qu'un enfant puisse se mettre avec joie à un labeur pareil? Un homme fait ne s'astreint pas volontiers des semaines durant à un tel travail. Comment supposer que l'enfant y prendra du plaisir? N'est-ce pas risquer de lui apprendre à détester le travail? à concevoir de l'aversion pour l'école, dont le premier devoir serait pourtant de se faire aimer? Surtout si l'on réfléchit que ces heures sont calculées pour les élèves bien doués. Les autres qui les suivent avec plus de peine finissent par succomber sous cette besogne énorme. Pour ceux-là le doute n'est guère possible : le travail forcé développe en eux la crainte et la haine.

D'autre part quelle place, quelle minute est donc réservée au travail personnel des élèves, s'ils ne veulent pas se priver de toute liberté ou mal faire la tâche imposée? A quel momem pourraient-ils rêver ou gamba-

der ? La flânerie et la détente sont pourtant indispensables. Les efforts personnels activent plus les progrès que les meilleures imitations et révisions. Or « jamais, écrit un professeur, nos élèves n'ont eu moins de loisir pour une activité personnelle que maintenant. Cependant cette activité personnelle est si importante pour leurs progrès dans les diverses matières et pour le développement d'un profond intérêt scientifique ». (1)

Bien loin de laisser aux élèves cette liberté on soumet leur travail à un contrôle constant. Chaque devoir, chaque interrogation comporte une appréciation chiffrée ou non, qui s'appelle une *zensur*.

Sans doute il ne faudrait pas attribuer au vocable allemand la valeur du français *censure*. Toujours est-il que tout professeur doit être un « censeur ». La plume rouge à la main ou la parole prête à s'échapper de ses lèvres, toute la journée il juge ses élèves, ou les jauge si l'on veut. Bienheureux lorsqu'un directeur méticuleux ou borné ne lui réclame pas encore plus de *zensuren* qu'il n'en voudrait donner. Dans une comédie intitulée : *Flachsmann, comme éducateur,* Otto Ernst a pu présenter un directeur qui exigeait que toute réponse d'un élève fût l'objet d'une *zensur* dans un cahier spécial, même lorsque celui-ci avait répondu que quatre et trois font sept. Quoi qu'il en soit « pendant toute la journée, toute l'année, toute la durée des études les élèves vivent sous le régime de la *zensur*, qu'elle soit exercée par des paroles, ou par l'encre rouge ». (2) Finie dès le début dès lors, toute velléité de négliger telle partie des études

(1) A. Kollmann. *Zeitschrift für das höhere Gymnasialwesen.* Décembre 1902. Page 758.
(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Page 171.

au profit d'une autre plus conforme au goût de chacun. Inutile toute tentative d'entreprendre des travaux qui ne soient pas exactement ceux que le maître a prescrits. Car à la fin de la semaine, puis du mois, puis du semestre, puis de l'année, puis des études les *zensuren* sont relevées, accolées *ne deleatur* au nom de l'élève, le suivent pas à pas, peuvent l'arrêter s'il veut monter dans une classe supérieure, ou le précipiter dans l'abîme lors de l'examen de sortie. C'est plus qu'il n'est besoin pour les faire vivre dans la peur de la *zensur*.

Un autre moyen de contrôle employé volontiers, consiste en exercices dénommés *Extemporalien*. A une heure fixée d'avance, ou même tout à fait à l'improviste le professeur donne un exercice à faire en classe sur le champ. Il dicte un thème, ou une version, ou un problème et les élèves de peiner. L'importance attachée à ces *Extemporalien* est considérable. D'eux dépendent la *zensur* principale et le droit de s'asseoir au premier banc. N'est-on pas certain, en effet, que l'élève travaille seul et donne toute sa mesure? Si le sujet est choisi de bonne façon, n'est-il pas facile de s'assurer que l'élève a bien appris tout ce que l'on a vu dans la dernière quinzaine ? Aussi l'*Extemporale* est-il d'un usage fréquent et tout à fait recommandé. Malheureusement les abus ne font point défaut. N'a-t-on point trouvé même des professeurs allemands qui remplissaient par un *Extemporale* l'heure où la fatigue, la somnolence les gagnaient ? D'autres prônent à tel point ces exercices, leur attribuent une telle valeur, les font miroiter à tel point que leurs élèves n'en peuvent plus détacher leurs yeux et sont envahis par une excitation incomparablement plus vive que celle causée par nos composi-

tions si décriées. Et surtout comment corrige-t-on ces *Extemporalien ?* Il semble dans de nombreux cas que ce soit d'un point de vue négatif. On place premier l'élève qui a commis le moins de fautes. La reproduction intégrale des leçons apprises, l'absence de fautes seraient la perfection. Des qualités personnelles et positives, souvent on n'a cure. Aussi a-t-on pu appeler l'*Extemporale :* « Un examinateur automatique défiant toute concurrence. Il n'y a rien de plus simple, de plus commode et de plus stupide. On compte les fautes et l'on peut ainsi apprécier la capacité intellectuelle d'un élève à une décimale près s'il le faut. » (1) Ou bien encore : « La manière dont on emploie les *Extemporalien* ou autres exercices écrits analogues comme mesure presque absolue du développement des élèves, dont on voit dans l'absence aussi complète que possible de fautes le mérite et l'idéal, la manière aussi dont on transforme l'exécution de ces travaux en heures d'agitation, de souci et d'angoisse, et néglige toute autre faculté et intelligence, est aussi fausse pédagogiquement, qu'humainement inutile. » (2)

Des examens terminent naturellement le cours des études et servent de contrôle final. L'un d'eux n'est pas à proprement parler un examen scolaire ni final. C'est celui qui donne le droit de ne faire qu'une année de service militaire. Il se passe en seconde, soit à l'âge de seize à dix-sept ans environ. Souvent les élèves quittent l'établissement après l'avoir passé, et il sert ainsi de premier certificat d'études secondaires. Mais on le

---

(1) Doctor Rhenius : *Wo bleibt die Schulreform?* Page 21.
(2) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen.* Page 103.

recherche surtout pour sa valeur pratique et sociale. Ne servir qu'un an est utile et de bon ton. Aussi les candidats sont nombreux et ils encombrent parfois les écoles secondaires, où ne les appelaient ni leurs aptitudes, ni leurs goûts, ni leurs besoins : « Le désir d'obtenir ce droit pousse des milliers de jeunes gens dans les écoles secondaires, qui ne correspondent ni à leurs facultés ni à leur vie future, et ne peuvent même pas leur donner l'avantage d'une culture secondaire ou parachevée, mais au contraire le seul bagage funeste d'une demi-culture. » (1)

Le véritable examen est subi à la fin des études. Il se nomme en général *das Abiturientexamen*. C'est un examen de sortie. Les professeurs de l'établissement, sous la présidence d'un commissaire du gouvernement, examinent leurs élèves. Les épreuves écrites et orales portent non seulement sur quelques matières, mais sur toutes. En théorie le système est défendable. Mais il n'est point toujours pratiqué de façon satisfaisante.

Il n'est pas important de s'arrêter aux reproches de partialité adressés en mainte occasion. Ils sont plus fréquents que justifiés. Ils dérivent plus de la nature des individus que de la nature des choses.

D'autres reproches sont plus graves. Ils ont trait surtout à la masse de connaissances et de travail qu'on exige. Les jeunes gens de dix-neuf ans en moyenne qui subissent l'examen doivent faire montre de connaissances énormes dans toutes les branches du savoir humain. Or ces notions considérables, si vraiment elles peuvent être acquises à force de veilles et de peines, il

(1) H. Goring : *Die neue Schule*. Page 119.

est matériellement impossible qu'elles puissent être assimilées. La mémoire est appelée à jouer le premier rôle. On juge les candidats moins sur ce qu'ils peuvent, que sur ce qu'ils savent.

Par suite tout le cours des études est comme faussé par la préparation de cet examen. Pour réussir à soulever en dernière année ce fardeau, un entraînement intensif est indispensable. Il faut que chaque année les professeurs exercent leurs élèves et abattent une tâche fixée toujours plus considérable. Point de repos si bienfaisant ni de digression si instructive. Il faut arriver au bout du pensum annuel si l'on veut être en forme pour affronter l'épreuve finale. Et comme une adroite direction est un gros appoint, les maîtres doivent non seulement instruire, guider, développer leurs élèves, mais les « chauffer » sans cesse. Les plus réputés — car on ne peut les appeler les meilleurs — seront ceux qui entasseront dans le plus de cerveaux, la plus grande quantité possible de connaissances. Si bien que finalement : « l'examen de sortie est une attestation du travail des maîtres » (1) et que ce diplôme, qui devrait seulement être la conséquence des études, devient leur raison d'être. Au lieu de cultiver de jeunes personnalités l'école forme des diplômés.

Les effets de ce régime peuvent-ils être très heureux? Il est bien à craindre que ce parchemin conquis avec tant de mal, ces connaissances longuement entassées ne donnent quelque illusion à ces jeunes gens. Le type du *Primaner* (élève de la plus haute classe) que l'on se plaît à esquisser, ne manque pas de comique à cet

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Page 118.

égard. Profondément pénétré de la valeur des études, de l'étendue de ses connaissances, de la sagesse qu'il doit aux nombreux exemples des anciens dont il s'est nourri, il s'en va grave et pédant, dissertant et discutant, à moins que caressant ses moustaches naissantes il ne se faufile dans une brasserie, heureux de passer déjà pour un étudiant. Malheur à qui douterait de ses facultés ou démolirait ses idoles !

A y regarder de plus près le spectacle est peut-être plus triste encore que comique. Quelques élèves doivent à leur robuste constitution mentale ou à l'infinie souplesse de la nature jeune d'échapper à l'écrasement irrémédiable sous le travail qui leur est imposé. Ils fléchissent puis réagissent. Mais les autres ? On les a pour ainsi dire contraints à des efforts disproportionnés à leurs forces. Ils arrivent épuisés au bout de leurs classes. Leur activité intellectuelle est brisée. L'examen terminé, un nouvel effort leur devient impossible. A une jeunesse pleine d'espoirs et d'ambitions succède une vie de déboires et de découragement. Ce sont des ratés.

Enfin ce labeur énorme, cette succession ininterrompue de notes, d'*Extemporalien*, cette hantise de l'examen laisse de fâcheuses traces sur les caractères. Les enfants apprennent trop tôt et trop longtemps à désirer les premières places ou les meilleures notes : « Dès leur premier âge les enfants apprennent à admirer les succès ; supplanter son voisin, rapporter les meilleures notes, passer vite et bien son examen, est plus important que de devenir un camarade bon, poli, accommodant et compatissant, ou bien un gars frais, gai et franc. Plus tard on dira : faire son chemin ! peu importe de quelle manière, en rampant, ou en enjambant des cadavres,

ou bien en exagérant à la folie le travail et le respect du devoir — point de scrupules, voilà le mot d'ordre. Pourvu qu'on tienne le succès, qu'on satisfasse les supérieurs, ceux d'en bas peuvent bien gémir, geindre et maudire. » (1)

la discipline

Sur ce point les critiques visent également la discipline que subissent les professeurs (2) et celle que subissent les élèves.

En ce qui concerne les professeurs on s'est plaint de la dépendance dans laquelle les tiennent les gouvernements. Ceux-ci sont attachés à l'école par une affection très intéressée, entendent en conserver la direction supérieure et s'en servir comme d'un moyen d'instruction et de domination. Aussi exigent-ils des professeurs, de façon explicite ou non, une attitude politique et sociale conforme à leurs propres désirs. Ils leur imposent à cet égard non seulement la neutralité, mais encore la soumission à certains principes, non seulement de la délicatesse, mais encore une intervention significative. Ils ne toléreraient point de manquements à cette règle.

Au point de vue professionnel, la tâche à accomplir, les méthodes et les procédés dont on doit faire usage, ont été fixés avec soin. Pour s'assurer que les prescriptions sont suivies les contrôles ont été multipliés et

---

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 239.

(2) Bien que devant revenir sur la question des professeurs, il nous semble plus utile de grouper ici toutes les plaintes relatives à la discipline.

rendus bien puissants. Et cela ne va pas sans inconvénients.

Dans l'enseignement primaire on regrette que cette surveillance soit trop constante et gêne les classes. On regrette qu'elle ne soit pas toujours exercée par une personne compétente. Dans les campagnes en effet l'inspecteur est le curé ou le pasteur du lieu. Or on conçoit aisément que ses connaissances soient parfois incomplètes, qu'il se laisse guider plus par des soucis religieux que pédagogiques, et que les maîtres placés sous sa dépendance réclament d'être au moins surveillés par un homme du métier. (1)

Dans l'enseignement secondaire le contrôle est assurément moins méticuleux et dangereux. Mais il n'en reste pas moins beaucoup de progrès à faire. Le temps n'est pas encore très éloigné où « un directeur osait demander à un vieux professeur, devant ses collègues réunis, pourquoi il avait donné en un semestre onze devoirs français au lieu de douze, ou pourquoi il s'était permis de ne pas donner un canevas, inutile d'ailleurs, pour la composition allemande ». (2) D'autres fixaient exactement la forme, les dimensions des cahiers des élèves, le nombre de vers latins, grecs ou allemands, à apprendre, déterminaient la nature des fautes et la manière de les corriger. Ces excès ont disparu. Entièrement ? Cela est moins que certain, au dire des intéressés eux-mêmes. « Il y a des villes où l'on multiplie les instructions, les circulaires de façon à étouffer toute initiative, à détruire

(1) Seyfert : *Schulpraxis*. Page 12 et dans d'innombrables articles de journaux ou revues.

(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 135.

toute personnalité chez le maître... Il semble que l'idéal de nos autorités scolaires soit celui de ce ministre français du second Empire qui se félicitait en pensant qu'à une certaine heure dans toutes les écoles du pays on faisait le même exercice. » (1) Il est juste d'ajouter que les ministres, comme il arrive assez fréquemment en Allemagne, se montrent moins exigeants que leurs subordonnés. Un ancien ministre de l'instruction publique en Prusse, le ministre Bosse déclarait un jour : « L'excès des prescriptions empêche les maîtres de développer leurs qualités originales. Il est trop clair que cela mène tout droit à la routine. Rendre les voies libres, donner au talent les moyens de s'exercer librement, en toute sécurité, tel doit être désormais l'objet principal de ceux qui ont pour charge d'imprimer une direction à l'école. » (2) Ce vœu est encore resté trop platonique et les professeurs estiment en grande majorité que les règlements demeurent trop nombreux et mesquins.

Les supérieurs ne leur semblent pas non plus user toujours de leur autorité dans un bon sens. Ils pourraient en guidant les professeurs, en les soutenant dans certains cas, en leur laissant surtout le plus de liberté possible, accomplir une œuvre utile. Certains n'y manquent pas. Mais dans l'ensemble leur action est plus tracassière que profitable. « En Prusse par exemple, les établissements secondaires soumis aux autorités provinciales sont devenus si nombreux et si importants, qu'on a jugé nécessaire de créer toujours

---

(1) *Pädagogische Zeitung*. 2 novembre 1905.
(2) Cité par M. Pellisson. *Revue Pédagogique*, 15 août 1906. Page 141.

de nouveaux inspecteurs à côté des anciens, et tandis que dans les décades précédentes un seul homme de valeur dirigeait effectivement l'enseignement secondaire dans une province, en était l'âme en même temps que le chef, maintenant les tétrarques ou les hexarques n'ont guère d'influence sur la vie du tout, d'autant plus qu'ils perdent une grande partie de leur temps à des occupations administratives d'ordre purement extérieur. » (1) S'attachant surtout aux détails, les supérieurs surveillent et admonestent trop souvent les maîtres. Ils accumulent les recommandations et restreignent l'espace où l'initiative individuelle peut se donner carrière. Ils paraissent trop pointilleux et plus préoccupés de la belle apparence que de l'essentiel en matière d'éducation. Et cependant ils devraient savoir : « que le contrôle, qui surveille, vérifie, se méfie et limite, n'apporte pas un grand bien, mais par ce caractère même a causé beaucoup de mal, un mal interne tout au moins, en détruisant la gaieté, la liberté de mouvements et l'initiative ». (2) Aussi ne saurait-on être autrement surpris en rencontrant chez les professeurs des sentiments analogues à ceux qu'éprouve un peuple sous la domination de l'étranger. Il n'en peut que résulter une soumission passive, ou bien le découragement d'une révolte impuissante. Ces sentiments ne sont fertiles ni les uns ni les autres. L'œuvre de véritable éducation est une

---

(1) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 262. Il faudrait citer tout le chapitre relatif à l'administration (pages 260-273). M. Münch est professeur de pédagogie à l'Université de Berlin et s'efforce de démêler, parmi les critiques et les réformes utopiques proposées, quels sont les changements qui peuvent et doivent être apportés à l'école allemande.

(2) *Id.*, page 247.

plante trop délicate pour bien venir sous une semblable discipline.

On a pu en dire autant de la discipline à laquelle sont soumis les élèves. Elle part des mêmes principes et s'exerce avec plus de sévérité encore. Comment serait-il possible d'ailleurs qu'on en usât envers les élèves autrement qu'envers leurs maîtres? Et comment ceux-ci, convaincus de la valeur du système, ou simplement résignés, pourraient-ils risquer leur avenir pour ne pas gouverner à leur tour avec une main de fer? Ce serait trop demander, et il faut bien constater que la discipline scolaire est trop rigoureuse.

A vrai dire les punitions ne sont pas innombrables. Sans doute les professeurs qui distribuent arrêts et pensums ne sont pas des spécimens isolés. On en rencontre même qui ne reculent pas devant les châtiments corporels et, ne jugeant plus la canne assez solide, ont recours à la cravache. (1) Mais au total les peines, justement parce qu'elles sont très sévères et qu'elles sont appliquées avec l'implacable rigorisme qui caractérise la justice allemande, agissent par la simple menace. Lorsqu'un élève sent que la réprimande lui vaut sinon le mépris du moins la mésestime de ses maîtres, parfois de ses camarades, sait que de mauvaises notes auront pour le présent et pour l'avenir des conséquences très lourdes, se trouve en face d'hommes qui la journée durant le surveillent, le corrigent ou le raillent, vraiment il ne cessera de redouter les châtiments dont il est menacé, sans que personne ait besoin de les

---

(1) Cf. L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Pages 48-50. Schultze. *Deutsche Erziehung, passim* et d'autres.

appliquer. L'épée plane au-dessus des têtes. L'atmosphère est pesante. Il en va un peu de l'école comme d'une maison où la crainte suffit souvent à prévenir des infractions qu'on ne manquerait pas de lourdement punir.

Et les maîtres usent-ils bien de cette arme redoutable dont ils disposent ? Pas toujours, a-t-on répondu. Il se peut que dans certains cas l'intelligence unie à la bonté sache la manier avec douceur. Mais combien les choses diffèrent d'une école à l'autre ! Combien sont parfois ridicules et stériles les prescriptions que la sévérité des maîtres a pour but de faire exécuter. Dans la comédie *Flachsmann comme éducateur*, nous voyons un directeur faire afficher un règlement intérieur de trente-deux articles et décider par exemple que les casquettes, toutes du même modèle, devront être suspendues toutes à la même hauteur, chacune à son clou. Charge comique assurément. Mais le vrai n'est-il pas parfois plus vraisemblable que la fiction ? En tout cas, il paraît que dans l'ensemble l'ordre, la régularité, et l'uniformité représentent l'idéal pour certains directeurs et professeurs. Les mouvements des élèves doivent être bien réglés et dans la mesure du possible identiques. Chaque élève doit d'ailleurs ordonner et coordonner les siens afin d'approcher du modèle universel du jeune homme respectueux et rangé, soumis et silencieux.

Mais ce bel exemplaire n'est peut-être pas conforme à la nature juvénile et humaine. D'aucuns le pensent et le disent. « Tout ce régime doit à la longue pousser au désespoir un enfant sentant sainement. Lorsque par dessus le marché l'école et la maison se tendent la main, pour apprivoiser l'enfant et le rendre vertueux,

alors je ne m'étonne plus qu'on entende parler de temps en temps de suicides d'enfants. » (1) Sans envisager d'aussi graves conséquences on en signale d'autres singulièrement fâcheuses. C'est porter une atteinte durable au naturel et à la gaieté que de faire vivre pendant des années les enfants dans la contrainte et la peur. Pourquoi donc en faire de tristes timides? S'ils se soumettent, on peut dire qu'ils ne retrouveront que difficilement la volonté consciente et naïve qui les rendrait des hommes. Pourquoi les briser ainsi? Si la soumission n'est qu'apparente ils en viennent à commettre des *Schülerlügen,* comme disent les Allemands. Mensonges d'élèves insignifiants au fond, mais peut-être pas sans influence à la longue. L'élève qui invente une excuse lorsqu'il veut échapper à la punition, ne gardera pas nécessairement cette habitude. C'est trop cependant de l'avoir eue. Pourquoi le livrer à l'hypocrisie qui le guette? Pourquoi enfin faire détester ainsi la règle? En soi la règle est indispensable. Rien ne l'empêche de paraître aussi d'application facile. Le devoir, une fois bien compris et librement consenti, s'accomplit sans peine et avec joie. Mais il ne faut pas interdire aux enfants des mouvements qu'avec leur instinct si sûr ils sentent légitimes, ou qu'on leur impose une attitude gourmée et ridicule. Les volontés individuelles ont besoin d'être contenues mais non malmenées. Éduquer ne signifie pas dresser. Parce que ces vieux principes

---

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Page 219. On cite en effet quelques cas de suicides d'élèves; mais il peut être exagéré d'en rendre l'école *seule* responsable. Les raisons qui déterminent au suicide sont si complexes. Il faudrait pouvoir examiner chaque cas particulier.

ont été négligés, bien des élèves ont quitté l'école l'amertume ou la haine dans le cœur.

D'assez nombreuses raisons expliquent cette conception allemande de la discipline. Elle tient au caractère même du peuple habitué de longue date à la soumission, à son ardeur à accomplir le devoir, à son besoin d'ordre, à son rigorisme protestant. Puis le succès ayant couronné les efforts de la discipline unie à la force cette tendance s'est encore accentuée. Il est vraisemblable enfin que l'admiration pour l'armée et le culte de Bismarck ont contribué à rendre si dure la vie à l'école.

On peut invoquer aussi des raisons politiques. Il ne faut pas oublier que l'Allemagne se compose de nombreux États, dont plusieurs sont bien petits. Le souverain a nécessairement le loisir de s'occuper avec beaucoup plus de minutie des détails. Plus l'État est petit, plus la surveillance est aisée et tâtillonne. Dans tous les États on trouve d'ailleurs le même régime absolutiste à peine tempéré, qui ne peut manquer d'influer sur le gouvernement des écoles. « Il se peut bien que dans le domaine de l'éducation, soit à l'école, soit dans la famille, nous ayons plus conservé du vieux système absolutiste, que n'en comporte l'esprit des temps modernes. Nous n'avons que trop souvent l'occasion de constater ce fait dans la vie publique, dans les affaires politiques, sociales ou religieuses. De même à l'école nous avons conservé des formes de défense et de commandement qui révoltent ces jeunes gens qui ont déjà cessé d'être des enfants. Je crois qu'à cet égard aussi les Anglais et les Américains nous sont supérieurs. Sans doute nous sommes en train de jeter bas de vieilles coutumes et

d'édifier de nouvelles mœurs ; mais on trouve des restes, il se produit des rechutes, dont l'effet destructif anéantit rapidement les premières et lentes constructions. Le système constitutionnel ne nous est pas encore passé dans le sang comme aux Germains de l'Ouest. Nos voisins de l'Est et leurs coutumes jettent encore trop souvent sur nous leur ombre troublante. » (1)

Enfin philosophes et pédagogues ont pour ainsi dire mis en théorie cette tendance du peuple allemand. Ils suivent surtout Kant avec son impératif catégorique et Herbart, qui soutient que, la volonté étant la résultante de nos représentations intellectuelles, c'est par le raisonnement théorique qu'on peut et doit agir sur la volonté des enfants. Mais ils sont peut-être nombreux ceux qui ont méconnu la sévère beauté de l'impératif kantien, qui ne doit pas du tout servir à faire ployer notre volonté mais au contraire à la fortifier et à la tendre sans cesse vers l'idéal moral. Au lieu de discipliner ainsi la leur, ils ont trouvé sans doute plus commode d'exiger, au nom de cet impératif catégorique, l'obéissance absolue chez les autres. Ils sont nombreux aussi ceux qui s'exagèrent l'influence de la raison sur la volonté. Chez l'enfant surtout ce sont deux facultés distinctes. Pour développer et régler sa volonté les meilleurs discours ne valent pas des exercices constants et des exemples sains. (2) On l'a méconnu, et « c'est ainsi que la contrainte et la privation de liberté vont

---

(1) F. Paulsen : *Väter und Söhne. Deutsche Rundschau.* Mai 1907. Page 236. M. Paulsen, professeur d'histoire de l'enseignement à l'Université de Berlin, cherche également à réfuter les critiques exagérées et à proposer les réformes possibles et indispensables.

(2) Cf. sur ce dernier point H. Göring : *Die neue Schule.* Pages 47 et suivantes.

croissant et pèsent comme un lourd cauchemar sur toute notre éducation. L'État a peur de chasser l'Église de son dernier fief, l'école primaire, pour ne pas se brouiller avec de puissants partis. Aussi l'Allemagne perd du terrain à l'Est et au Sud-Ouest au profit des sympathies pour la Pologne et la France. L'État est si aveugle qu'à la même heure il travaille pour et contre l'Allemagne, pour et contre l'Église, pour et contre la véritable civilisation. Mais il est si doux de gouverner !... » (1)

les maîtres

Lorsque les Allemands se prirent à réfléchir sur leurs campagnes victorieuses contre l'Autriche et la France, ils découvrirent que l'enthousiasme populaire n'avait pas été moins efficace que la science de la guerre et la précision des armes. Ils affirmèrent bientôt que les instituteurs allemands et peut-être un peu tous les professeurs avaient gagné les batailles de Sadowa et de Sedan. Ils le dirent si souvent et si fort qu'on les crut. On se représentait l'école comme aimée, le professeur allemand comme estimé et recherché par ses concitoyens.

C'est une erreur. Au moment même où l'on reconnaît la nécessité et la valeur de l'école et des maîtres, on les souffre plus qu'on ne les aime. « Maîtres et écoles sont aux yeux d'une grande partie de notre peuple un mal inévitable. Et la plus grande part des efforts qu'ils ré-

(1) W. Rein : *Kirche, Staat und Schule* Page 29.

clament ou des notions qu'ils inculquent, les familles aussi bien que les élèves envisagent tout cela comme un mal. » (1) Au moment même de l'apothéose, instituteurs et professeurs continuent à occuper un rang infime dans la vie sociale. On les dédaigne. On voit en eux le maître d'école. Si l'on éprouve pour le titre de *Professor,* voire de *Doctor,* une admiration béate, ni l'homme ni la fonction ne jouissent de la considération publique. Un officier, à lui tous les honneurs. Un magistrat, passe encore. Mais un professeur? Qu'il reste à ses mioches et à ses bouquins. (1)

Lorsque l'ivresse du triomphe se fut calmée, ce fut pis encore. On continua à affirmer que l'instruction était un bon moyen pour conduire le peuple au succès. Mais le siècle avait marché. L'école devait répondre aux nouveaux appétits réalistes de puissance commerciale et industrielle. Or on s'aperçut qu'elle restait fidèle au passé et que les professeurs étaient peut-être les hommes qui avaient le moins évolué. Le dédain du maître d'école, qui dans le fond est bien conforme au tempérament et aux traditions des Allemands, s'accrut dans une large mesure. La curieuse inconséquence des jours précédents subsistait encore. Mais le premier terme de l'antinomie (valeur et influence des professeurs) devenait de moins en moins conscient, tandis que sur le second (dédain des professeurs) on se plaisait à jeter une lumière toujours plus crue.

On se moque de leur physique et de leurs manières. Ces lourdauds mal vêtus, d'allures risibles, d'une gau-

---

(1) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen.* Pages 42-43. Cf. F. Paulsen : *Die höheren Schulen.* Pages 31-32.

cherie indicible, d'une distraction sans bornes, fournissent aux journaux satiriques un filon inépuisable. On représente ces vieux types de professeurs se promenant avec leurs bottines à tirants en caoutchouc et leurs gros parapluies dans les jardins de la Grèce antique. On en montre d'autres : « qui parlant allemand s'élèvent à peine au-dessus de leur patois, ne distinguent pas les P et les T des B et D, ni *eu* de *ei* ni *ü* de *i*, qui n'essaient pas de tendre leurs cordes vocales, de remuer les lèvres et la langue, et qui dans leur gosier englué par la bière et le tabac ont des bredouillements et des gazouillements, comme s'ils avaient du hachis dans la bouche. » (1) Ou bien ce sont ces braves « qui commandent une explication de Thucydide comme un exercice militaire : Ouvrez livres ! Lisez ! Tête haute ! Alors venait l'explication d'une règle de grammaire. Répétez ! Un élève reste court au milieu de la phrase. Alors c'était une catastrophe : J'exige que vous répétiez textuellement ma phrase. Assis ! Mauvaise note ! » (2)

Le caractère des professeurs semble prêter aussi à plus d'une critique. On n'est pas sûr qu'ils soient toujours entrés dans cette carrière par vocation. Alors ils considèrent leur travail comme un métier quelconque. Ils l'accomplissent machinalement. Ils ne tardent pas à devenir indifférents aux efforts et aux progrès de leurs élèves. Ils ne sont pas éloignés de voir en eux des unités plutôt que des personnalités, des matériaux à manipuler plutôt que des êtres à cultiver. De là à sentir et à faire sentir sa supériorité, la distance est courte. Et

(1) F. Schultze : *Die deutsche Erziehung*. Page 274.
(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 76.

c'est alors à l'égard des élèves une morgue insolente, une raillerie froide, à moins que ce ne soit une humeur de tyran capricieux et cruel. A moins encore que le résultat ne soit tout différent. Oublieux de sa véritable tâche le professeur pourra se laisser guider par des considérations bien étrangères à l'enseignement et parfois bien basses. Il se laissera moralement aller et donnera une bonne place à l'élève qu'il favorise pour telle ou telle raison et non pas à celui qui la mérite. De toute façon les rapports entre les maîtres et les élèves ne sont pas ce qu'ils devraient être.

On ne peut pas attendre de tels hommes des preuves de virile indépendance. Eux qui par leurs études et leurs travaux sembleraient devoir être affranchis de certains préjugés, ils ne le sont pas. Chose singulière, ils ont fait la critique des textes mais non pas celle des idées. Ils dissèquent les fausses croyances des temps passés et continuent à partager les erreurs de leurs contemporains. Ils détaillent la décadence des anciennes corporations et ils croient encore à la supériorité de leur propre caste. Leur esprit n'est libre qu'en deçà de certaines frontières.

Aussi en arrivent-ils à se laisser imposer des tâches presque indignes d'eux. Trop préoccupés des intérêts et des jouissances communes ils s'inclinent devant les ordres et les désirs des supérieurs quand ils ne les provoquent pas. Leur supériorité arrogante de tout à l'heure fait place à la plus respectueuse soumission. « Triste, triste de songer combien le professeur allemand a été sur tous les domaines intellectuellement mis en tutelle ! Il est honteux qu'il se soit laissé mettre ces chaînes sans mot dire ! Par là nous avons totalement

désappris de travailler à l'œuvre morale de notre époque. Cela ne nous regarde plus. Nous sommes devenus la trompette du loyalisme, toujours prête, inébranlable et fidèle, qu'il suffit de porter aux lèvres les jours de fête de l'empereur, des sociétés de tir, d'anniversaire de Sedan, pour entendre aussitôt les bruyantes et bien connues fanfares de triomphe. Pas un souffle ne vient troubler la splendeur éclatante de ce miroir... Et non seulement vis-à-vis des élèves. Non, même dans la littérature pédagogique, dans les réunions de professeurs, s'étale ce manque de critique, règne ce silence patient en face de tout le mal que causent depuis des années à notre patrimoine moral de trop zélés fabricants de loyalisme. Les professeurs semblent s'exclure volontairement du nombre des représentants ou des pionniers de la civilisation. Ils se contentent de corriger consciencieusement des cahiers, de commencer leur classe à l'heure, d'éviter des conflits avec les parents et leurs supérieurs, et après cela Dieu, l'empereur, le chancelier, le ministre, l'inspecteur, le directeur, eh bien! ma foi, ils leur obéissent. » (1)

Autant dire immédiatement que nombre de ces professeurs sont de purs fonctionnaires, des bureaucrates. Et si la vie et l'enthousiasme font défaut à l'école « la raison principale en est que nos professeurs sont trop animés d'un esprit bureaucratique, qu'ils enseignent, parce qu'ils ont été nommés à cet effet, parce que c'est leur profession, parce qu'ils sont payés pour cette besogne et non pas parce que c'est leur vocation intime, leur devoir d'enseigner, parce qu'ils sont épris

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Pages 137-138.

de leur profession. Voilà ce qui pour ainsi dire, gèle les élèves, cette indifférence de professeur qui ne s'élève pas au-dessus du devoir. » (1)

Et s'il en est ainsi comment ne pas tomber dans la routine et la pédanterie. Le maître qui ne considère qu'une même tâche, un même devoir, ne peut manquer de les accomplir machinalement, avec une sécheresse d'un ridicule croissant. C'est alors qu'il perd de vue l'ensemble et l'essentiel du travail pour attacher toujours plus d'importance aux détails. « Pour bien prouver leur application consciencieuse au directeur et à l'inspecteur, certains professeurs nagent dans des flots d'encre rouge. Tout devient matière à correction : l'écriture, la ponctuation, l'orthographe, le plan, les expressions, les transitions et que sais-je encore ! » (2) Aussi l'Allemagne est, dit-on, le pays de la plus grande consommation d'encre rouge. Une faute contre une règle de grammaire peut coûter sa réputation à un bon élève. Il lui arrive d'être traité en *minus habens* pour avoir écrit *faciebatur* au lieu de *fiebat*. (3) Un directeur résumait naïvement cette tendance en disant à ses élèves de première : « Avant l'âge de cinquante ans vous ne pouvez pas avoir de pensées personnelles, mais seulement repenser les idées des autres. Voilà où doivent tendre vos plus vifs efforts. » Il oubliait, cet excellent homme, que le

---

(1) H. Pudor : *Die neue Erziehung*. Page 39.

(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 173.

(3) Autrefois c'était encore pis. L'historien Curtius disait un jour : « Dans ma jeunesse nous étions punis pour une faute de genre en latin comme pour un inceste. » Heine cite deux élèves de cinquième qui fuyaient un de leurs camarades parce qu'il ignorait le génitif de *mensa*.

grand poète allemand Schiller était mort à quarante-six ans d'âge.

On s'est préoccupé de trouver les causes de ces phénomènes inquiétants. Elles sont évidemment multiples. Chaque critique peut en indiquer une autre. Il en est toutefois quelques-unes sur lesquelles l'opinion est presque unanime.

Il semble certain que le travail scolaire exigé des professeurs est beaucoup trop considérable. Sans s'arrêter à certaines localités invraisemblables où l'on exige d'eux qu'ils sachent par cœur les poésies et les versets de la Bible que doivent apprendre leurs élèves, on exige en général une moyenne d'heures de classe variant de dix-huit à vingt-cinq heures par semaine. La préparation minutieuse qu'on réclame, la correction scrupuleuse des devoirs doublent ou triplent ce chiffre, surtout si l'on songe qu'un même professeur est en général chargé de plusieurs enseignements. (1) Un seul exemple typique suffira : « Un professeur d'une *Realschule* (école sans grec ni latin) devait faire vingt-trois heures par semaine. L'année passée il était chargé d'enseigner l'allemand en 5e, 4e et 3e. La 5e comptait pendant le premier semestre 48 élèves et 49 pendant le second; la 4e 52 et la 3e 43. En 3e il eut pendant une année à corriger : 10 × 43 = 430 rédactions; en 4e 948 dictées et 52 × 10 = 520 devoirs (moins 5 absents); en 5e 25 dictées et 7 rédactions soit 1.164 dictées et 389 devoirs. Au total il dut venir à bout de 2.112 dictées et 1.352 devoirs, soit 3.464 copies. Pour chacune des

(1) Par exemple : religion, allemand, latin; ou bien grec, allemand, histoire; ou bien religion, français, anglais; ou bien géométrie, géologie, etc.

trente-deux semaines de véritable travail cela donnait une moyenne de 42 devoirs et 66 dictées. » (1) Et si malgré ce labeur, certains professeurs, assez nombreux d'ailleurs, entreprennent des travaux scientifiques, quel gré ne doit-on pas leur en savoir ?

Les reproches vont aussi aux études préparatoires des professeurs. Elles sont faites dans les Universités, et rarement dans une seule, car les étudiants aiment à connaître plusieurs villes et plusieurs maîtres. Des Allemands parlent non sans orgueil de leurs Universités où règne la plus grande liberté. L'étudiant n'y est plus astreint à suivre certains cours, ni surtout comme en France à y accomplir des tâches fixées, tâches de nature scolaire bien souvent. L'enseignement y est vraiment supérieur et scientifique. Il ne s'agit pas, comme le disait un jour l'historien Henri de Sybel : « de faire pénétrer dans la mémoire des étudiants sous une forme résumée le bagage de connaissances qui peut leur être nécessaire pour un examen, mais de leur faire connaître les méthodes de la science dont nous nous occupons, de les mettre en état, sinon de devenir eux-mêmes de vrais savants, mais au moins d'agir, dans la carrière à laquelle ils se destinent, dans un esprit et avec une méthode vraiment scientifique... Ce qui est essentiel, c'est que l'étudiant ait une vue nette des devoirs de la science et des opérations par lesquelles elle les accomplit, c'est qu sur un point au moins, il ait fait lui-même ce travail, qu'il ait suivi quelques problèmes jusque dans ces dernières conséquences, jusqu'au terme où il

---

(1) Cité par L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 176. Cf. F. Paulsen : *Die höheren Schulen*. Page 33.

puisse se dire : il n'y a maintenant personne au monde qui puisse m'apprendre quelque chose là-dessus ! » (1)

Fort bien, disent d'autres. Mais tout cela ne va pas sans danger. Vous lâchez des jeunes gens, la bride absolument sur le cou, au sortir d'un lycée où ils ont été soumis à la discipline la plus rigoureuse. Pensez-vous qu'ils n'abuseront pas de cette liberté, ou que tout au moins ils sauront en user ? Ne perdront-ils pas pied ? Et voyez-les justement sous la conduite de camarades plus anciens se diriger vers la salle d'armes pour se faire porter au visage de brutales estafilades, ou bien vers la brasserie pour chanter, fumer et boire. Pensez-vous que cette vie tant soit peu animale les prépare bien à leur future mission spirituelle ? Ou bien que ce mélange de vieilles coutumes et de mœurs d'antan les aide à comprendre, à aimer l'âme et la vie modernes ?

Et ces études si spéciales. Eh ! oui, celui-là est meilleur ouvrier en matière de science qui connaît à fond une petite contrée, qu'un autre dont le savoir est aussi vaste que superficiel. Mais pensez-vous que tout étudiant donne naissance à un savant, comme toute chrysalide à un papillon ? Bien souvent ils réussiront tout juste à entasser, à la sueur de leur front, des matériaux, qu'ils ne sauront pas faire servir à une construction harmonieuse et durable. « Ils ne s'élèveront pas au-dessus d'un vulgaire travail de charretier et de manœuvre, ou d'un travail de patiente statistique, qui après un labeur de nombreux mois, leur donnera un résultat de

(1) Cité par Blondel : *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 novembre 1906. Page 493.

valeur infime et au total sert plutôt à les paralyser qu'à les cultiver. » (1)

Ils acquièrent aussi dans ce travail une sorte d'idéalisme, qui s'il n'est pas faux, demeure tout au moins incomplet. « Oui, ce que nos intellectuels nomment idéalisme, signifie au fond se consacrer au service de la vérité dans la science, par opposition à la recherche des succès matériels dans la vie; mais cette autre sorte d'idéalisme, qui consisterait à se consacrer avec amour à des hommes, leur demeure étrangère. » (2) Sont-ils bien préparés à comprendre des enfants ?

Du point de vue professionnel cette spécialisation excessive devient funeste. C'est elle qui porte nombre de professeurs à attacher une telle importance aux détails, aux incorrections. Elle les prive aussi de connaissances plus générales, qui par instant, tout au moins, leur permettraient de coordonner les études, de supprimer ces sortes de cloisons étanches qui séparent la littérature de l'histoire, celle-ci de la géographie, et ainsi à l'infini. Les élèves saisiraient peut-être les rapports qui existent entre les diverses parties du savoir, et si dans une vision rapide ils en avaient conscience, aussitôt ils verraient remuer et vivre cet immense corps qu'ils disséquaient péniblement. « Mais nos contemporains subissent le sort de la femme de Lot; ils regardent en arrière et sont changés en statues de sel. C'est-à-dire qu'ils étudient leur spécialité et deviennent des répertoires ambulants. Ils peuvent instruire peut-être mais non pas vivifier. » (3)

---

(1) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 253.
(2) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen*. Page 64.
(3) *Rembrandt als Erzieher*. Page 174.

Pour parachever sans doute l'œuvre de l'Université les futurs professeurs sont soumis à une préparation professionnelle. Une chaire ne leur est pas immédiatement confiée. Ils sont pendant plusieurs années stagiaires et professeurs-adjoints avant d'être titularisés. Ils sont tenus de faire certaines études de pédagogie, d'apprendre, en regardant faire d'autres, la manière de bien enseigner. Bien appliquées, ces mesures sont sages et utiles. Mais en va-t-il toujours ainsi ?

En 1900, une comédie de Max Dreyer, *der Probekandidat* (le stagiaire) montra, peut-être bien sous l'éclat exagéré des feux de la rampe, que le stage pouvait en Allemagne présenter des inconvénients. Un jeune stagiaire a entretenu ses élèves de la théorie de Darwin. Grand scandale à l'école! Le directeur lui demande de se rétracter devant ses élèves. Après bien des hésitations, le désir de conserver sa fiancée et d'autres raisons personnelles, l'amènent à consentir. Mais en présence des élèves l'amour de la vérité et la conscience l'emportent. Avec flamme il leur parle de la science et de la vérité. Il quitte l'établissement à la recherche désormais d'un autre gagne-pain. Ce cas, extrême assurément, signale le danger. Puisque par définition même ces stagiaires sont à la merci des supérieurs, ne sont-ils pas obligés de se soumettre aux désirs de ceux-ci ? Les gouvernements réactionnaires ne peuvent-ils trouver là le moyen d'arrêter dès le début la carrière des hommes dont ils redouteraient la liberté de pensée et l'indépendance de caractère ?

Même dans les circonstances plus ordinaires, le stage peut encore nuire. Il est utile de faire gagner du temps aux jeunes professeurs en leur montrant certains procé-

dés qu'ils auraient peut-être eu quelque peine à découvrir. Mais la possession de tous ces moyens est encore loin de faire le bon professeur. Dans un congrès tenu en 1905 à Erfurt, quelqu'un prétendait : « qu'on exagère l'importance du stage. Comment procède-t-on ? On démontre aux stagiaires le bien-fondé de procédés quelconques, puis on les laisse marcher. Réussissent-ils ? On triomphe : eh! eh! voyez-vous l'effet de la préparation pédagogique ? Mais d'autres fois, des jeunes gens capables de réciter sur le bout des doigts des traités pédagogiques se signalent par leur inaptitude. » (1)

En elle-même aussi la virtuosité qui peut résulter de l'acquisition rapide de ces procédés, arrive à manquer de vie et à fatiguer par sa perfection même. « Un accaparement trop complet des jeunes esprits, une attention trop tendue, un mouvement trop continûment accéléré, tous ces aspects de la virtuosité dans l'enseignement, produisent à la longue une forte fatigue, et lorsque toutes les classes sont faites avec la même énergie et exigent des auditeurs une même énergie, un état de lassitude et d'abrutissement ne tarde pas à en résulter, bien que l'effet analogue, lorsqu'il est produit par des classes languissantes et sans intérêt, n'ait rien de plus réjouissant. » (2) Et finalement, à force de perfectionner la technique, on oublie la chose elle-même, on songe plus à l'art de servir le morceau, qu'au mets lui-même. « Souvent le soin excessif apporté à la technique de l'enseignement empêche le fond même d'exercer toute

---

(1) Cité par L. Weill. *Revue Internationale de l'Enseignement.* 15 octobre 1906. Page 306.

(2) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen.* Page 47.

l'action spontanée, immédiate, dont il est susceptible. » (1)

Au total ces maîtres produisent l'effet de pédagogues au sens défavorable du mot. Ils ne conservent pas cette jeunesse de caractère indispensable pour élever les enfants. « A vingt-cinq ou trente ans ils sont plus vieux qu'il n'est conforme à la nature de l'être à soixante. » (2) Ils accordent à la pédagogie et à l'école une importance démesurée, considèrent que la véritable besogne commence à l'école « comme si tout ce qui précède n'était qu'une insignifiante préparation faite en jouant à l'œuvre à laquelle l'école va maintenant seulement mettre sérieusement et habilement la main ». (3) Ils ne comprennent point l'âme des enfants et ne cherchent point à la comprendre. « Il n'y en avait aucun parmi ses maîtres, qui fût capable de manier avec prudence et précaution une âme d'enfant. » (4) Ils sont liés par les puissances du passé et « exigent des enfants le respect pour eux » au lieu d'arriver en classe « avec le respect dû à la grandeur de l'homme en devenir » (5). Leur but semble être plutôt de contraindre au travail que de fortifier la volonté, d'inculquer des principes que d'ouvrir les esprits, de restreindre que de développer, d'enseigner que de former les caractères. De là cette impression qui se grave dans la conscience des enfants « que l'école et la vie dans ses manifestations les plus

---

(1) *Über Rembrandt als Erzieher*, von einem Erzieher. Page 13.
(2) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen*. Page 47.
(3) Natorp : *Sozialpädagogik*. Page 293.
(4) F. Hollander : *Der Weg des Thomas Truck*. I. 31.
(5) Doctor Pastor Kalthoff : *Schule und Kulturstaat*. Page 15.

naturelles sont deux mondes différents ». (1) De là cette affirmation : « Éducation et enseignement sont deux choses distinctes; le peuple allemand est déjà beaucoup trop instruit, il veut être éduqué. » (2)

les programmes

Parmi les écoles allemandes on peut distinguer deux grandes catégories : celles destinées à donner une culture générale, et celles destinées surtout à donner des connaissances spéciales et pratiques. Ces dernières, écoles de commerce ou d'industrie, ont surtout besoin pour prospérer, de capitaux et de moyens d'enseignement, d'avantages particuliers et de débouchés assurés aux élèves. Rien de tout cela ne leur fait défaut en Allemagne. Aussi sont-elles florissantes. Les élèves qui en sortent sont bien préparés au travail qu'ils devront fournir à l'usine, au laboratoire ou au magasin. (3)

Mais leur objet, par définition même, est limité. Ce sont les autres, les écoles de culture générale, qui façonnent les jeunes gens appelés un jour à gouverner ou tout au moins à administrer le peuple allemand, à s'adonner aux arts, aux lettres ou bien aux sciences. Au point de vue de la civilisation celles-ci passent donc, à tort ou à raison, pour avoir la plus grande importance.

---

(1) *Über Rembrandt als Erzieher*, von einem Erzieher. Page 37.
(2) *Rembrandt als Erzieher*. Page 251.
(3) On leur a reproché toutefois de délaisser un peu trop vite la culture générale et de former des « spécialistes » tandis que d'autre part elles n'éveillent pas assez l'initiative individuelle et forment surtout de bons sous-ordres.

C'est à leur propos et sur leurs programmes que se sont livrés durant ces dernières années les plus acharnés combats.

Ces écoles de culture générale se subdivisent à leur tour. On trouve le *gymnase* (gymnasium) avec une variante dénommée *gymnase réformé* (Reformgymnasium) (1) et dont le latin et le grec sont les matières fondamentales d'enseignement; *le gymnase réal* (Realgymnasium) qui enseigne le latin, mais non le grec, et fait plus de place aux langues modernes et aux sciences; l'*École réale supérieure* (Oberrealschule) ou simplement *École réale* (Realschule) lorsqu'elle n'a point les classes supérieures, qui n'enseigne ni le grec ni le latin. Mais de beaucoup le gymnase est la plus ancienne forme d'établissement. Les autres sont apparues tard, après de longues luttes. C'est depuis 1900 seulement qu'on leur a reconnu officiellement des droits à donner une culture générale et que leurs élèves ont été admis à suivre les cours de certaines facultés dans les Universités. Le gymnase est l'école allemande par excellence.

Rien de surprenant dès lors qu'il fût particulièrement en butte aux critiques. Nous ne voulons pas entrer ici dans les laborieuses polémiques qui précédèrent la naissance des écoles sans latin ni grec. Cette querelle, entre les anciens et les modernes, qui fit tomber dans les milieux universitaires allemands une longue et dense pluie d'encre, est de tous les pays et de vieille date. Nous retiendrons seulement les critiques qui visent

(1) L'étude du latin et du grec est commencée beaucoup plus tard. Les langues modernes disposent de plus d'heures.

l'organisation des programmes du gymnase et la valeur de son enseignement pour la nation. Remarquons d'ailleurs que nombre de ces critiques valent pour les autres écoles, soit par la nature même de ces critiques, soit par ce fait que les autres écoles, tout en s'organisant malgré et contre le gymnase prenaient à leur insu modèle sur lui. Qu'elles le veuillent ou non, elles ne peuvent nier un air de ressemblance avec le vieux gymnase leur ancêtre. Dans des corps nouveaux revit souvent l'esprit antique.

Lorsqu'on parle de programmes le premier reproche qu'on leur adresse est d'être trop chargés. Non sans raison. Les Allemands n'y ont point manqué. De plus en plus on veut que les élèves aient des notions, fussent-elles sommaires, de toutes les connaissances humaines. Or celles-ci s'accroissent avec chaque jour. Les programmes suivent ce mouvement et bientôt une nouvelle matière s'ajoute aux précédentes, tandis que celles-ci ne manquent pas de croître de leur côté.

Mais voyez le bel assemblage disparate qui en résulte. A son origine première le gymnase du moyen-âge était une école monacale : il servait à former de doctes clercs es langues et littératures anciennes. Y réussir était une tâche non point si aisée, et bien capable de suffire aux efforts d'un élève, voire d'un homme. D'autres matières ne figuraient pas aux programmes de ces premiers gymnases. École et programmes étaient adéquats à leur but. Mais les siècles apportèrent des exigences nouvelles. Pour ne point mourir le gymnase dut faire place aux nouveautés. Au latin et au grec on accola les mathématiques d'abord, l'histoire, les langues modernes et les sciences naturelles elles-mêmes. Que de choses

diverses dans un même sac et que de têtes sous un même bonnet. (1)

Et chacune tire à soi un coin toujours plus grand du bonnet, à la colère et au détriment des autres. Aussi qu'arrive-t-il ? Les malheureux élèves sollicités dans les plus diverses directions, obligés cependant de tout connaître, ne peuvent plus rien voir avec soin. « Dans le gymnase actuel on a fait entrer de force les études les plus dissemblables, qui ne s'accordent pas du tout. Rien par suite ne peut se faire rendre pleine justice, ni arriver à complète maturité, ni les langues mortes, ni les modernes, ni les mathématiques, ni les sciences naturelles..... Autrefois on disait : *multum, non multa !* Maintenant on dit : *multa, non multum !* Pourtant peu de choses étudiées à fond et retenues sont plus utiles à l'élève pour toute sa vie, que beaucoup parcourues rapidement, peu approfondies et aussitôt oubliées ! » (2)

Cette succession d'innombrables impressions d'intensité presque égale ne peut manquer de produire sur les jeunes imaginations une ennuyeuse sensation de grisaille. De là, le manque d'intérêt, d'attention et la paresse. « La suralimentation produit le dégoût. Nos élèves sont bourrés intellectuellement, ils ne peuvent digérer la masse absorbée. Nous leur donnons beaucoup trop de résultats acquis, trop peu de temps pour les réflexions et les recherches personnelles. Il vaudrait mieux leur raconter moins de choses, mais en échange les rendre plus curieux et plus désireux de savoir. » (3)

---

(1) Cf. Schultze : *Deutsche Erziehung*. Page 301.
(2) Schultze : *Deutsche Erziehung*. Pages 301 et 325.
(3) L. Gurlitt : *Der Deutsche und sein Vaterland*. Page 165.

C'était également l'avis d'un grand médecin, von Esmarch, qui disait déjà le 20 novembre 1885 : « Peu de nos étudiants sont capables de saisir vite et bien les impressions des sens, de les apprécier clairement et de les reproduire nettement. Très souvent on rencontre une sorte d'apathie, de myopie intellectuelle qui est plus funeste que la myopie de l'œil contractée aussi fréquemment à l'école. On dirait que l'esprit juvénile est rabougri, a perdu sa fraîcheur à force de s'occuper de chinoiseries grammaticales et d'apprendre par cœur toutes ces règles avec d'innombrables exceptions, tandis que l'activité observatrice, qui chez les enfants, cherche tellement à se satisfaire, a disparu sous l'amas des matières enseignées, qui ne peuvent avoir que peu d'intérêt pour la jeunesse et ne reposent pas sur l'enseignement visuel. »

Donc trop de choses sont enseignées au gymnase. Et pourtant d'autres gens surviennent qui lui adressent le reproche tout justement contraire. Comment, voilà des jeunes gens qui à l'âge de dix-neuf ans quittent le gymnase sans rien connaître de l'économie politique ou de la biologie. Ils savent l'organisation politique et sociale de l'ancienne Rome et ignorent celle de leur pays. Et ainsi d'une foule d'autres domaines. En particulier en ce qui concerne l'art. Est-il permis à un élève du vingtième siècle de n'en pas connaître les premières notions ; alors que, selon un professeur de Hambourg, l'éducation artistique a la même valeur que l'éducation intellectuelle ou morale ? Non, cela est inadmissible. S'il est nécessaire d'élaguer il ne l'est pas moins de planter de nouvelles pousses.

Troublante antinomie. Est-elle insoluble ? Non, car la

réalité complexe offre des solutions d'apparence incompatibles dans la théorie abstraite. Par bonheur il est possible de pratiquer de larges coupes dans ces programmes encombrés par la suite des siècles, et de faire place ainsi à de nouveaux enseignements. Il suffirait de se décider à porter des coups hardis. Il suffirait aussi de laisser plus de liberté aux élèves dans leur choix. Pourquoi les obliger tous à apprendre les mêmes quantités des mêmes matières ? Les natures sont heureusement assez diverses pour ne pas se porter toutes d'un même côté et arriver à leur épanouissement par des procédés même opposés. Par bonheur enfin, dans l'enseignement comme ailleurs la manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Peu de connaissances bien données sont parfois plus utiles que de nombreuses mal acquises. On peut émousser à jamais une intelligence à l'aide des langues mortes, comme des langues vivantes, ou encore des mathématiques. Mais on peut ouvrir et vivifier une intelligence à l'aide des langues mortes, comme des langues vivantes, ou encore des mathématiques. L'essentiel est non pas de gaver mais de nourrir, non pas de faire acquérir une aptitude spéciale, mais de cultiver les esprits. Si l'on ne perd pas ce but des yeux tous les moyens d'y parvenir seront bons.

Est-ce dans ce sens que travaille le gymnase ? Il ne le semble pas. Il a bien admis d'autres disciplines, mais il a conservé l'esprit d'autrefois. Il poursuit toujours la recherche de cet idéalisme dit classique qui a son origine dans l'ascétisme mystique du moyen-âge « et dans les auteurs romains, surtout chez Cicéron et son bavardage plutôt superficiel sur la valeur idéale de toute activité purement intellectuelle, par quoi il s'opposait au

matérialisme obtus des Romains embourbés dans toutes les jouissances et tous les vices ». (1) De là la prépondérance de l'esprit sur le corps, de l'abstrait sur le concret, de la forme sur la matière, en un mot de l'idéal sur la réalité.

Dans la pratique ce principe conduit à ne développer qu'un des côtés de la nature humaine, celui qu'on pourrait appeler le côté intellectuel. C'est toujours à l'intelligence, à l'imagination que l'on parle. On s'efforce aussi peut-être d'éveiller quelques sentiments. Mais le corps ? les sens ? le cœur ? la volonté ? On les néglige. « L'école fait beaucoup trop peu pour satisfaire aux demandes des savants et des historiens de la civilisation modernes. Elle exerce trop peu la saine volonté pratique, elle éduque trop peu le cœur, elle soigne peu ou prou la vie des sens, tandis qu'elle cultive à l'excès la vie interne. » (2) Inutile d'ajouter qu'en agissant ainsi on se facilitera sans doute sa tâche — car il est infiniment plus aisé de cultiver et surtout de contrôler l'intelligence que toute autre faculté — mais que l'on commet une grave erreur. « Savoir n'est pas sagesse » prophétisait déjà Lichtenberg. Le développement de l'intellect seul ne suffit pas. Car : « le savoir en soi a un effet à peu près nul sur la formation du caractère, et à peu près insignifiant sur l'activité qu'on déploiera dans la vie ». (3)

Au fond cet enseignement a été inventé par les professeurs pour former de futurs professeurs. Jamais il ne

---

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule.* Page 67.
(2) H. Göring : *Die neue Schule.* Page 4.
(3) Lietz : *Emlohstobba.* Page 120.

produira des hommes semblables à ceux qui seraient sortis de la province pédagogique conçue par Goethe, des hommes capables de créer une nouvelle vie d'activité utile, de vérité et de beauté. (1)

Comment conviendrait-il à tous ? Et si on l'impose à tous comment ne provoquerait-il pas de découragement chez de nombreux élèves ? D'un héros de roman on nous dit : « On bourre un homme de ce que son organisme réclame et supporte le moins. Depuis la troisième il s'était habitué à faire bonne mine à mauvais jeu. Mais le jeu n'en restait pas moins mauvais. La substance absorbée restait une substance étrangère, qui répugnait à son cerveau et l'opprimait. La contrainte spirituelle, grâce à laquelle il l'y faisait entrer, pesait lentement, d'une façon insensible d'abord, mais avec le temps toujours plus sensible, sur tout son être. » (2)

Et cela d'autant plus qu'il faut souvent entendre cette culture de l'intellect dans un sens bien étroit. Dans les belles œuvres des littératures antiques ou modernes, ce n'est pas sur la beauté qu'insistent certains professeurs. Ce n'est même pas sur leur contenu intellectuel

---

(1) Cet egarement s'explique en partie par les origines moyen-âgeuses du gymnase ; mais aussi par les principes philosophiques posés par Herbart et les consequences pedagogiques qu'on en a tirées. Pour Herbart l'intelligence est la faculté fondamentale. Le sentiment n'est autre chose qu'un certain rapport de representations et le vouloir, rien de plus qu'un certain mouvement de la représentation. Dès lors l'action de l'intelligence sur le sentiment et le vouloir est incontestable. Il suffit de cultiver l'intelligence qui commande tout, pour développer en même temps le cœur, la volonté, en un mot toute la personnalité. Pour la discussion et la réfutation de cette these, voir : W. Munch. *Zeitschr. f. spekulative Pädagogik*, page 166 ; Natorp . *Sozialpädagogik*, pages 291-302 ; Dereux . *Herbart. La psychologie appliquée à l'education. Revue Pédagogique*, premier semestre 1891 (trois articles).

(2) Emil Strauss : *Freund Hein*.

et moral, sur leur signification historique, sur les renseignements ou les comparaisons qu'on en peut tirer. Non, c'est tout bonnement sur l'écorce extérieure, sur la grammaire, sur la prosodie. « *Non scholae sed vitae :* c'est pour la vie tout ce que vous apprenez, pour votre propre bien, prêchaient les professeurs. Oui, voilà ce qu'ils disaient. Mais tout le monde ne voit-il pas que par cet effronté charlatanisme ils nous fourraient des saletés dans les oreilles, pour nous empêcher d'entendre la voix de la raison ! Qu'ils prétendaient par là donner à leur inféconde pédanterie une sorte de consécration et de dignité ! Montrez-m'en un qui se fût soucié de la vraie vie de ses élèves, même autant que d'un hexamètre interpolé dans Homère... « Homère est un livre sacré », brame l'un d'eux dans une extase philologique et il le tue à coup de chicanes grammaticales. « Les Dioscures de Weimar ! le sublime Schiller ! le génie universel de Goethe ! » et ils ne savent rien faire de mieux de leurs poésies que d'y fouiner à la recherche de pensées fondamentales, de vers hypermètres, d'hiatus, de temps, de licences poétiques, et de prouver qu'ils n'ont encore rien flairé du véritable tragique en donnant comme devoir « la faute tragique et l'expiation dans la Pucelle d'Orléans de Schiller ». (1)

On pratique trop l'analyse. On donne trop de commentaires. Les élèves ont toutes les peines à parvenir jusqu'à l'œuvre elle-même, sans parler de la comprendre et de l'aimer. « L'école et la philologie, la philologie et l'analyse se sont montrées trop étroitement apparentées, et après qu'à la poésie antique seule choyée jadis, on

(1) Emil Strauss : *Freund Hein.*

eût ajouté la poésie moderne comme susceptible de cultiver les esprits. de nouveau on s'est plu toujours davantage dans l'analyse. Les protestations qui s'élèvent aujourd'hui de toutes parts, contiennent beaucoup d'exagération et réclament souvent des choses dangereuses ou impossibles, mais au fond le sentiment est compréhensible et justifié : on interprète, commente, analyse beaucoup trop pour que le plaisir de goûter les chefs-d'œuvre pût encore exister. » (1) Ou plus brièvement : « On met le génie en bouteilles au lieu d'en laisser jouir à la source même. » (2) Et au congrès d'éducation artistique tenu à Weimar en 1903 un délégué du ministre, plus prévoyant que maint professeur, signala tous les dangers de cette façon de faire et conclut à la nécessité de « sauver la poésie des mains des pédants ».

A ces dangers s'en ajoute un autre. La plupart des exercices oraux et écrits — et cela non seulement au gymnase — dérivent du même esprit et se conforment aux mêmes habitudes. Ils se ramènent au commentaire, à la paraphrase, à l'analyse. Comme pour être bien faits ils supposeraient des esprits déjà mûris et des connaissances étendues, il arrive que ces exercices soient trop difficiles pour la majorité des élèves. Ils les font cependant — au prix de quelles peines ou de quelles complaisances ? — sans bien les comprendre. Leur tendance à ne considérer que l'extérieur s'aggrave. Ils répètent ce qu'ils ont lu ou entendu. Ils tombent sous l'esclavage du mot. On ne les habitue pas à observer, on attire sans

(1) W. Münch : *Eltern, Lehrer und Schulen*. Page 52.
(2) *Rembrandt als Erzieher*. Page 7.

cesse leur attention sur les textes, on les amène à se leurrer de mots. « Rien ne caractérise mieux le marasme de notre soi-disant culture moderne, que ce fait qu'on nous jette à la tête des millions de connaissances hétéroclites — en paroles. Le mot semble être la fin de tout, les choses elles-mêmes nous restent étrangères. On dirait que le mot a tué les choses. » (1)

Enfin — critique grave entre toutes — cet enseignement est anti-allemand. Sans parler « du lamentable allemand que les élèves apprennent dans les exercices de traduction », (2) tout cet idéalisme classique ne convient pas à de vrais Allemands. Leur génie est fait de force et de droiture, d'amour du réel et de besoin d'agir. C'est un enseignement propre à développer ces qualités qui eût été nécessaire. Au lieu de cela qu'ont offert les pédagogues? Un mélange de culture antique et de mysticisme moyenâgeux où se rejoignent le penchant à la réclusion, à l'étude, et le culte de la forme et de la rhétorique. Il se peut que cette éducation convienne aux *Welsches*, les descendants de ces peuples antiques. Mais sûrement elle est nuisible aux Germains. Il se peut que nos professeurs aient méconnu la vraie nature de l'idéalisme antique, se soient bornés à en cataloguer les détails philologiques, ou bien le poussant vers le rêve et la métaphysique, sans deviner la beauté pleine de force et de vie des grandes œuvres antiques, aient réussi à le faire contribuer au développement d'un romantisme maladif. Peu importe. Ce fut pour l'Alle-

---

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 120.
(2) Schultze : *Deutsche Erziehung*. Page 132. Conférez Gurlitt. Page 68.

magne une erreur funeste. « Pendant des siècles notre enseignement secondaire a été anti-allemand. Nos ancêtres faisaient de leurs garçons des jeunes gens vigoureux, des hommes sains, des caractères à la volonté de fer. Alors s'introduisit un élément étranger qui fit se ratatiner nos solides gars en savants de cabinet, en rêveurs sans contact avec la vie. » (1) Il est grand temps aujourd'hui de revenir de cette erreur et de remplacer l'école anti-allemande et romantique par une école qui soit faite pour la vie et vraiment allemande.

la méthode

Dans la majorité des pays il serait difficile sinon impossible de parler de *la* méthode usitée dans l'enseignement. Chaque enseignement, chaque discipline et peut-être bien chaque maître suit la sienne. En Allemagne une telle locution est admissible. Il existe une méthode imposée ou du moins recommandée à tous les maîtres des écoles primaires ou secondaires et valable pour toutes les disciplines.

Les caractéristiques de cette méthode sont à peu près les suivantes. Le maître a pour tâche de faire pénétrer certaines connaissances dans la tête de l'élève. Mais il ne saurait considérer celui-ci comme une substance inerte sur laquelle on imprime à volonté. L'élève au contraire

---

(1) H. Göring : *Die neue Schule* Page 3. Conferez P. Gussfeldt, Schultze, Gurlitt, Münch, etc.

est susceptible d'une activité qui facilitera la besogne. Donc le maître devra mettre en branle cette activité, l'occuper et la soutenir sans cesse. Le moyen qui semble le meilleur est l'interrogation. C'est celui dont on se servira le plus fréquemment. Les classes consisteront surtout en un échange de questions, habilement posées par le maître et de réponses faites par les auditeurs. Les travaux écrits ne feront guère que transcrire ou transformer les exercices oraux, dont la prédominance est remarquable. Cette méthode est une sorte de maïeutique pouvant faire songer à Socrate.

D'autre part on a remarqué que les connaissances pénétraient et se fixaient plus aisément dans les esprits si l'on avait recours à un certain nombre d'opérations, marquant autant d'étapes dans le chemin à parcourir. Les pédagogues allemands de la seconde moitié du dix-neuvième siècle ont cru pouvoir déterminer et ordonner ces opérations d'une manière certaine. Le point de départ sera toujours les connaissances possédées par l'élève, qu'il les ait acquises, soit à la dernière leçon, soit beaucoup plus tôt, s'il s'agit de notions générales. Puis l'attention est éveillée et fixée sur l'objet de la nouvelle leçon. A ce moment sont expliqués quelques points particuliers qui gêneraient pour comprendre l'ensemble. A cette préparation fait suite l'exposé général de la matière à assimiler. Puis elle est divisée en parties dont chacune est étudiée en détail. Puis par des comparaisons et analogies on raccroche les connaissances nouvelles à d'autres déjà casées dans le cerveau des enfants. Puis on fait saisir de nouveau l'ensemble et — au cas échéant — on porte une appréciation littéraire ou morale, et montre par des applications soit à des matières

du même ordre, soit à d'autres, quelles peuvent être les conséquences et partant l'importance des nouvelles notions acquises. Enfin de constantes répétitions et révisions doivent servir à les graver définitivement dans les esprits des élèves.

Au cours de ces diverses opérations le maître use par moments de l'exposition dogmatique. Mais il doit revenir tout de suite au système des questions et réponses, et procédera toujours ainsi non seulement pour expliquer un texte littéraire, mais encore pour enseigner la géographie comme les langues, comme les mathématiques, comme les sciences naturelles. Un livre ou un tableau mis entre les mains des élèves deviendra en quelque sorte le texte sur lequel élèves et professeurs se livreront au même exercice dialogué.

Les excellents résultats obtenus par cette méthode ont frappé tous ceux qui visitaient une école allemande. Les classes sont animées : questions et réponses se succèdent sans interruption dans un cliquetis parfois étourdissant. Point d'arrêt pendant les quarante-cinq ou cinquante minutes de la classe. Point d'oubliés ni d'endormis. Tout le monde en garde. Rien dans cette poésie ou dans ce chapitre d'histoire n'est oublié. Tout est expliqué, nettement délimité. Pour être rapide le travail n'est pas hâtif. Sur des fondements sûrs s'élève une construction durable. Et vraiment la quantité de connaissances que cette méthode perfectionnée permet d'accumuler est considérable. Sur toute la terre les élèves allemands sont à la fin de leurs études les plus instruits. Aussi est-ce sa méthode qui longtemps valut à l'école allemande les plus vifs éloges.

Mais toute médaille ayant son revers, de graves

réserves ont été exprimées, ayant trait tant à l'emploi qu'à la valeur éducative de cette méthode.

On fait observer que le maniement de ce mécanisme n'est pas aussi aisé que d'aucuns l'imaginent. L'ordre prescrit pour les explications et commentaires ne va pas sans difficultés. Bien distinguer les divers aspects d'une question, les exposer successivement exige déjà des dispositions professionnelles spéciales. D'autre part, dans l'art de poser des questions, n'est pas un Socrate qui veut. Il s'agit de les choisir telles qu'elles ne dépassent point l'intelligence des élèves, mais ne restent point pourtant en deçà de leur capacité, — et il ne faut pas oublier que la capacité varie beaucoup d'un élève à l'autre, — qu'elles ne laissent point d'inconnu dans la leçon à faire, mais ne s'attardent point non plus à des détails bien connus ou faciles à comprendre à l'aide des circonstances avoisinantes. Il est nécessaire d'être complet sans exagération, précis sans affectation et surtout de ne tomber ni dans le vague ni dans la platitude. Beaucoup n'évitent pas ces écueils. Il arrive que des points importants sont négligés alors que des questions sont posées là où toute question est bien inutile. Il paraît même que certains maîtres ne s'effraient pas de questions ridicules. Témoin ce Flachsmann qui entretenant ses élèves du mariage et de la famille leur demandait : « Qu'est-ce qui est posé dans la famille lorsqu'un mariage est conclu ? » et exigeait comme réponse : « le fondement ». Et n'allez pas dire que le maniement peut être enseigné et appris. Sans doute les maîtres pourront profiter des règles établies et de l'expérience des autres. Ils pourront même acquérir une certaine virtuosité. N'empêche que le don de trouver la

question qui convient à tel élève, ou qui, au moment voulu, fera jaillir la lumière aux yeux de tous est chose infiniment délicate et rare.

Puis l'emploi exclusif de cette méthode est pour le moins discutable. Est-il légitime de traiter toutes les disciplines et dans chacune d'elles tous les sujets de la même manière? Doit-on enseigner les sciences comme les lettres? ou plutôt comme les langues? N'est-ce point singulièrement altérer la nature de chaque discipline et se priver en partie tout au moins de l'action spécifique qu'elle pourrait exercer sur les esprits? N'est-ce pas avec raison qu'on peut regretter « que tous les sujets soient enserrés dans la même trame et jetés sur une sorte de lit de Procuste ». (1)

D'ailleurs on se rend compte de cet inconvénient en examinant les réponses faites par les élèves, ce qui conduit à une remarque curieuse. Le premier mouvement des élèves est de répondre par oui, non, ou par un seul mot. Vraiment c'est peu. Tous les maîtres s'efforcent, comme il leur est prescrit avec raison, d'obtenir comme réponse une phrase entière. Mais le second mouvement des élèves est de retourner simplement la question et d'en faire la réponse qu'ils renvoient sans hésiter. Cet événement n'est pas si rare à l'école. Mais, en vérité, si les interrogations n'avaient point d'autre résultat, ce serait piètre. Ce serait enseigner tout bonnement le psittacisme. Aussi faut-il reconnaître que l'on exige encore autre chose des enfants. On réclame d'eux une réponse exprimée en une phrase complète et construite par eux-mêmes. Mais en fuyant un écueil on

(1) *Rembrandt als Erzieher*, von einem Erzieher. Page 31.

tombe dans un autre. On exige que cette phrase personnelle soit correcte. Dès lors, l'attention de l'élève se porte sur la réponse à construire plutôt que sur la chose elle-même. A vouloir bien traduire sa pensée, il oublie l'objet même sur lequel elle porte. Convenons que cette exigence peut se justifier souvent en Allemagne, où les patois demeurent si vivaces dans les classes populaires. Il n'en sera pas moins curieux de voir servir les lettres comme les sciences à des exercices de grammaire et de langage et de constater que la fin dernière de tout l'enseignement serait d'apprendre à parler en bon allemand. (1)

Considérée en elle-même, cette méthode peut sembler dangereuse.

Elle l'est d'abord par le souci de trop bien faire. Elle veut tout expliquer et ne négliger rien. Mais le chemin à parcourir est long et le temps limité. De là la dure nécessité de marcher vite, très vite. Il n'est point possible de s'arrêter à un endroit important. Tous les spec-

---

(1) Il ne s'agit point ici de la question de la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes, où elle est efficace, mais de ce fait qu'une méthode apte à enseigner une langue est appliquée à toutes les disciplines. Il est à remarquer d'ailleurs que la méthode directe compte des adversaires nombreux, surtout dans l'Allemagne du Sud, et qu'ils rejettent un procédé utile, alors qu'on l'adopte là où il est peut-être déplacé.

Une observation analogue a été faite par un professeur anglais au cours d'un voyage d'études en Allemagne : « Il y a, dit-il, un défaut qui provient de la rigidité avec laquelle la méthode est appliquée. Des questions sont quelquefois posées là où il n'y a pas lieu d'en poser. Et les réponses sont souvent une simple transposition verbale de la question. Cela peut être un exercice de langage bien que pour cet objet ce ne soit pas le meilleur, mais ce n'est pas un progrès en connaissances..... Ce sont des exercices pour apprendre à parler correctement, et par accident seulement des leçons d'observation. » — Winch. *Notes on German Schools.* Pages 39 et 204.

tacles de la route défilent avec la même rapidité. Et les élèves n'ont plus cette sensation de jouissance calme qui fait un des grands charmes de l'étude. « Que rien ne soit oublié, tel est le souci commun de nos écoles. Il importe que les enfants soient informés d'une façon ou d'une autre du pourquoi et du comment. On est bien loin de l'idéal du calme épique, et de la jouissance que procure un certain laisser-aller familial et on se consume dans le souci de faire s'écouler sans accroc le travail intellectuel. » (1)

Dangereuse elle l'est aussi par cette sorte de dissection qu'on fait subir aux élèves. Afin d'obtenir de meilleurs résultats on a pour ainsi dire pratiqué sur eux la division du travail. On sépare leurs diverses facultés et on s'adresse à chacune d'elles successivement. On les invite à réfléchir, puis à sentir, puis à se servir de leurs acquisitions pour apprendre à bien agir. Est-ce là un procédé inoffensif? Sans rappeler que souvent dans la pratique c'est à l'intellect avant tout qu'on fait appel, suit-on la meilleure voie pour éveiller l'activité juvénile en ne faisant jamais travailler qu'une faculté à la fois? Cela s'appelle-t-il aider au développement harmonieux de la personnalité ou bien au contraire accroître l'impression de disharmonieux, de fragmentaire que produit souvent l'école?

Dangereuse cette méthode l'est surtout parce qu'elle est trompeuse. Regardez attentivement en effet une classe et recherchez d'où vient cette animation et cette vie dont on tire vanité. Mais presque uniquement du professeur. C'est lui qui toujours en scène conduit la

(1) *Über Rembrandt als Erzieher*, von einem Erzieher. Page 81.

pièce et sous couleur de faire causer les autres parle sans interruption. C'est lui qui amène les réponses sur les lèvres de ses élèves par les questions mêmes qu'il pose. C'est lui qui leur prépare toute la besogne et ne leur laisse plus qu'un effort minime à accomplir. Et notez que plus il sera adroit dans cet art de suggestion et moins cet effort sera important. Au fond l'activité spirituelle que doivent déployer les élèves est si peu intense qu'elle se distingue avec peine de la passivité. Il leur suffit de se laisser conduire par la pensée du maître. « S'il est vrai que notre méthode d'enseignement cherche à assurer toujours le concours de l'activité personnelle de l'élève aux leçons du maître, en réalité cela va beaucoup moins loin qu'on ne le croit. Tout ce que le procédé par échelons, la forme catéchétique, l'entre-croisement d'exposé dogmatique et de questions aux élèves, cette collaboration apparente ou réellement constante des élèves, tout cela est une activité de degré inférieur. Il ne reste à faire que des pas ou des demi-pas qui sont déjà presque tous bien préparés. » (1)

Qu'est-ce à dire sinon que cette méthode peut décevoir et cache un défaut capital? Les élèves entraînés selon ses principes rappellent un peu ces articles que l'on vend à bas prix. A première vue ils ont la belle et solide apparence des objets de valeur. Mais en les regardant mieux on remarque leur qualité inférieure. *Made in Germany*, disent les Anglais. De même le vaste savoir des élèves est incontestable. Mais il manque peut-être de solidité. Il leur a été insufflé plutôt

(1) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 172.

qu'ils ne l'ont acquis. Trop rarement ils ont été abandonnés à leurs propres forces. Ils savent beaucoup de choses mais ils n'ont pas appris à apprendre. Leurs facultés réceptives ont été singulièrement développées, mais leur sens critique a été négligé sinon même étouffé par ces exercices si prudemment calculés. En un mot cette méthode est impuissante à développer en eux une force pourtant primordiale et essentielle : la personnalité. (1)

Aussi n'est-il point surprenant que des craintes sérieuses aient été exprimées au sujet des conséquences de cette méthode d'instruction.

On a contesté d'abord — et constaté non sans effroi — que les résultats obtenus soient aussi durables qu'on l'espérait. L'inspecteur Kerchensteiner de Munich a trouvé à la suite d'une enquête que, deux ou trois ans après la sortie de l'école primaire, le savoir des enfants

---

(1) Conférez encore une observation du même professeur anglais. Il rapporte en même temps les paroles d'instituteurs allemands qui signalent les rapports existants entre cette méthode et le caractère national allemand. « Il n'est point exagéré de dire que l'enseignement dans les écoles allemandes est entièrement oral... Et lorsque j'indiquais la grande valeur du travail fait par les enfants eux-mêmes, dans le silence et sans aide, plus d'une fois on m'a répondu : « Oui, vos enfants anglais peuvent le faire ; ils peu- « vent travailler d'eux-mêmes ; les nôtres ne le peuvent pas ; ils « ont besoin d'être guidés et aidés ; si nous les laissions seuls, ils « feraient des non-sens. La différence est dans le caractère natio- « nal ; ce n'est pas simplement une différence dans les méthodes « scolaires »... Il n'y a point de doute que nos élèves anglais, dans le primaire ou le secondaire, ont beaucoup plus d'indépendance intellectuelle et peuvent travailler sans les questions et les secours perpétuels du maître. » — Winch. Pages [illegible]. Justes remarques qui doivent inciter à la prudence lorsqu'on emprunte à un pays étranger certains principes ou procédés pédagogiques. A supposer qu'ils fussent bons pour de jeunes Allemands, il ne s'en suit pas nécessairement qu'ils le soient aussi pour de jeunes Français ou de jeunes Anglais.

était infime et « que le cerveau des jeunes gens de dix-sept et dix-huit ans ressemblait à un chaudron récuré à neuf ». (1) A quoi avaient donc servi ces leçons si parfaites ?

Alors même que chez d'autres les connaissances acquises ne disparaissaient pas aussi vite on a regretté qu'ils aient conservé l'empreinte de l'école et fussent dépourvus de cette activité personnelle qui dans le monde actuel devient cependant toujours plus nécessaire.

Au point de vue de l'industrie par exemple. « On prétend que l'homme qui se tient près de la machine n'a besoin d'être éduqué que comme une machine. Mais s'il n'est qu'une machine, il n'est aussi qu'une chose morte. Or on ne peut utiliser les progrès des machines que grâce à un progrès parallèle dans le développement des hommes. Donc aussi bien pour l'industrie que pour l'homme, l'école ne peut renoncer à cultiver la personnalité. Autrement elle contribuera à couper l'essor de notre industrie. » (2)

Ou bien dans les arts : « Aujourd'hui se fait jour dans l'art des architectes pour villas et des dessinateurs de jardins d'agrément une des tendances les plus dangereuses de notre époque : la tendance à travailler à vide. L'architecte et le jardinier ont acquis leur savoir à l'école et sont bien loin de mettre en doute la justesse et la valeur de ce qu'ils ont appris. L'école les a dispensés de pensée personnelle. Elle leur a planté dans

---

(1) Cité par Gurlitt. Page 117.

(2) F. Naumann : *Die Erziehung der Persönlichkeit im Zeitalter des Grossbetriebs*. Page 11.

la tête des règles et des indications, qu'ils conservent toute leur vie avec une constance rigide. Et toutes ces règles sont données sous forme théorique, les exercices n'ont lieu que sur le papier dans les salles fermées, alors que dehors fermente la vie. Le genre des études actuelles produit une subalternité de l'activité intellectuelle qui ne peut manquer d'inspirer les plus sérieuses inquiétudes. » (1)

L'armée elle-même se plaint, non pas que l'école sape les fondements de la discipline, mais au contraire ne développe pas assez la personnalité. « Où se trouve dans tout cela l'épanouissement des forces intellectuelles ; où se trouve l'individualité ? Et pourtant nous ne pouvons plus — c'est le général von der Goltz qui l'a dit récemment — nous dispenser des individualités dans la tactique de la guerre moderne. L'armée n'est pas une machine à lancer des balles. « Devant l'ennemi, dit Scharnhorst dans son manuel à l'usage des officiers, le soldat n'est pas aussi mécanique que sur le terrain de manœuvres, et cela s'applique aussi bien aux généraux en chef qu'aux simples soldats. Dans la prochaine guerre la nation l'emportera, dont l'armée comptera le plus de personnalités. » (2)

Plus redoutable peut-être encore est une autre conséquence. Puisque l'école par sa méthode d'instruction ne réussit pas à développer l'activité personnelle, il s'en suit par le fait même qu'elle est impuissante à développer les individualités. Son but est de donner à tous les élèves

(1) H. Muthesius : *Die Bedingungen und die Anlage des modernen Landhauses*. Cité par Gurlitt. Page 115.
(2) E. Goldbeck : *Krieg in Sicht*. Page 30.

les mêmes connaissances par les mêmes procédés. Pour y parvenir on a imaginé en quelque sorte un type schématique d'élève moyen pour lequel ces connaissances ont été dosées et ces procédés calculés. Le professeur est donc obligé de considérer à priori ses élèves comme conformes à ce type et de régler leur travail sur les forces présumées de cet élève schématique. Or il en résulte évidemment que les enfants de capacités ordinaires lui sont à peu près semblables et profitent pleinement du travail de la classe. De leur côté les plus faibles ne pourront que gagner en s'efforçant de se rapprocher de ce type d'élève moyen et d'exécuter les travaux prescrits pour lui. Mais les autres qui sont doués d'aptitudes spéciales, intellectuelles ou artistiques ? A ceux-là l'école n'offre point de nourriture particulière. Ils doivent se contenter des mêmes aliments prudemment mâchés. Ils souffrent.

Leurs facultés s'anémient, meurent et sont perdues pour la nation. Ou s'ils ne succombent pas, ils puisent dans le souvenir de leurs souffrances la haine de l'école qui sacrifie le talent à la médiocrité. (1) Déjà l'auteur de *Rembrandt als Erzieher* avait dit : « L'Allemagne actuelle est extraordinairement hostile aux puissantes

---

(1) Dans les œuvres littéraires assez nombreuses, romans ou drames, où il est question de l'école, cette plainte est celle qui revient le plus souvent. D'ailleurs cette question de la personnalité et de l'individualité préoccupe beaucoup l'Allemagne et a été débattue longuement à propos de la philosophie de Nietzsche. Il est vraisemblable que ces écrivains subissent plus ou moins l'influence de Nietzsche et qu'ils ont pris conscience de ce défaut de l'école allemande après avoir lu ses œuvres. Il est vraisemblable aussi que l'intransigeance de Nietzsche, proclamant les droits absolus de l'individu, a été provoquée en partie par cette suprématie de la médiocrité qu'il constatait en Allemagne.

individualités spirituelles. » (1) Et son commentateur en même temps qu'adversaire ajoute : « Le principe d'égalisation universelle en matière d'instruction, que l'époque actuelle prône avec un zèle littéralement fébrile et troublant, peut être considéré comme une funeste fatalité. » (2)

Ainsi l'école en arrive à être ce qu'elle n'aurait jamais dû devenir : une manière d'usine fabriquant en masse des objets identiques, « des esprits et des caractères dressés uniformément ». (3) Et ce résultat doit satisfaire peut-être le désir secret des gouvernants allemands, mais il est tait pour inquiéter les esprits clairs et clairvoyants. Car ces hommes ainsi dressés fourniront sans doute ponctuellement, avec une obéissance passive et une soumission de tous les instants, le travail exigé d'eux, mais ils auront toutes les peines à faire preuve d'initiative personnelle. Leur travail sera minutieux et consciencieux ; rarement ils auront la hardiesse de s'élever au-dessus des détails. Ils seront intègres et logiques peut-être dans leur idée du droit et du devoir mais durs et sans générosité. Ils seront surtout d'excellents subordonnés. « Le résultat final est que notre gymnase en arrive de plus en plus à produire des employés subalternes, des hommes du devoir, qui font ponctuellement leurs heures de bureau et se conforment en toute déférence à l'opinion de Son Excellence l'omniscient conseiller privé. » (4)

Et l'on conclut ainsi sur ce point : « Au total l'évolu-

---

(1) Page 357.
(2) *Über Rembrandt als Erzieher*, von einem Erzieher. Page 33.
(3) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 172.
(4) Rudolf Lehmann : *Erziehung und Erzieher*. Page 204.

tion effectuée dans le domaine de l'instruction fait songer à une chose bien différente : au sort de la chevalerie au moyen-âge. Armes offensives et défensives, technique du maniement des armes, tactique des armées de chevaliers, tout cela se perfectionnait de jour en jour ; ils marchaient au combat en rangs toujours plus serrés et tous les jours ils avaient plus de confiance dans leur victoire inévitable. Mais juste à ce moment voici que les fières armées de chevaliers furent, subitement, l'une après l'autre, vaincues et anéanties par des adversaires aussi peu nobles que possible : la fleur de la chevalerie autrichienne par une poignée de pâtres suisses, celle de la chevalerie française par des vilains anglais mal équipés et celle de Bourgogne par des adversaires de même genre. C'est que chacun de ces chevaliers était devenu incapable de se mouvoir et que les rangs serrés les faisaient tomber plus nombreux sous les traits ennemis. Si l'on compare d'un côté, le soin réfléchi apporté à perfectionner sans cesse et à affermir l'enseignement depuis mainte décade, et le sérieux avec lequel la tâche a été abordée et exécutée, et d'autre part les jugements défavorables qui de tous lieux ont été portés sur l'ensemble de ce travail et de cette organisation ; combien on témoigne au dehors peu de confiance et d'estime ; enfin quelle absence d'énergie intellectuelle apparaît chez les jeunes gens qui ont passé par les écoles, eh bien ! on peut avoir à l'heure actuelle le sentiment d'une défaite totale ou du moins d'un échec visible, au moment où le succès semblait le mieux préparé et le plus certain. » (1)

---

(1) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Pages 174-175.

les tendances

Non seulement l'école allemande tend à former des élèves moyens identiques, mais elle s'efforce aussi de leur inculquer les mêmes principes. Non seulement elle ne donne pas un enseignement critique et neutre, mais au contraire, elle se sert de toutes les matières enseignées pour manipuler à son gré les cerveaux et donner à leurs pensées un cours arrêté d'avance. L'école allemande est résolument tendancieuse.

Elle a pour première mission d'éveiller et d'entretenir chez les enfants le sentiment religieux. « Comme les élèves appartiennent tous à une communauté religieuse, l'école a le devoir non seulement d'écarter tous les obstacles à l'accomplissement des devoirs religieux de chacun, mais même de favoriser ces pratiques d'une façon positive en tant qu'elles ne sont pas contraires au règlement intérieur de l'école. Les collèges de professeurs voudront certainement contribuer à ce que ce but soit atteint. » (1) Pour remplir ce devoir, les programmes portent que tous les élèves des écoles primaires ou secondaires suivront deux ou trois heures d'enseignement religieux par semaine durant toutes leurs classes. Aux examens de sortie il existe des épreuves spéciales et obligatoires pour la religion. Les élèves sont invités à prendre part aux exercices religieux. Aucune fête

(1) *Instructions ministérielles prussiennes de 1901*. Dans : *Documents relatifs à la réforme de l'enseignement secondaire en Prusse 1900-1902*. Paris 1902. Delagrave. Page 76.

n'est célébrée à l'école sans qu'il soit prononcé une sorte de sermon ou chanté un cantique. Les œuvres pieuses de toute nature sont autorisées à recruter des adhérents ou faire des quêtes dans les écoles. Au village, le prêtre est presque partout l'inspecteur. Ailleurs, il a le droit de contrôle. (1)

Il y a plus. Non seulement les élèves sont instruits de la Bible et des choses religieuses, mais les autres enseignements — en particulier l'histoire et la littérature — doivent concourir à l'affermissement du sentiment religieux. « Il faut qu'à côté du récit des événements eux-mêmes, l'éclaircissement des circonstances intimes occupe une place plus large que dans les classes précédentes, où elles étaient restées naturellement au dernier plan. L'essentiel est de développer par là l'intelligence des rapports pragmatiques que les événements ont entre eux, la conviction que l'Histoire est régie par une puissance suprême, ainsi que la faculté de comprendre le présent par le passé. » (2)

La seconde mission de l'école est de cultiver le sentiment patriotique. Les procédés employés sont les mêmes. On adresse aux élèves des avertissements

---

(1) Dans la pratique l'organisation de l'enseignement et du contrôle religieux ne va pas sans difficultés, surtout en raison de l'intransigeance des orthodoxes protestants ou catholiques. Il arrive en effet que dans certaines localités protestants ou catholiques soient en nombre égal ou forment une minorité considérable. Or les orthodoxes réclament une école *confessionnelle*, ne relevant que d'une religion, où tous les élèves et *tous les professeurs* appartiendraient à la même religion, au lieu de l'école *simultanée*, où les deux religions étaient parallèlement représentées. Un projet de loi fut déposé à ce sujet devant le Landtag prussien et souleva les polémiques les plus passionnées. Il fut adopté. En Bavière les intransigeants ont déjà obtenu satisfaction dans la pratique.

(2) *Instructions*. Page 47.

directs, on met à profit toutes les fêtes, (1) ou bien on se sert des autres enseignements, littérature, histoire ou gymnastique. « Le devoir tout particulier de l'enseignement de l'allemand, c'est-à-dire, la culture du sentiment patriotique, marque le lien étroit qui rattache cet enseignement à celui de l'histoire. Par la représentation vivante des légendes héroïques, il prépare à l'histoire nationale au même degré qu'il féconde et anime celle-ci par l'introduction à la connaissance des principaux chefs-d'œuvre de notre littérature. » (2) « L'enseignement de la gymnastique a pour but de procurer les aptitudes qui ont de la valeur pour la vie et particulièrement pour le service dans l'armée nationale, et d'autre part de développer la conscience de travailler avec des compagnons de son âge en vue d'un noble but. » (3)

Enfin l'école doit mettre au cœur des élèves l'amour de l'Empire, de l'empereur, de la famille impériale, et dans chaque État, du souverain particulier et de la maison régnante. Elle doit leur montrer comment avec l'aide de Dieu tout-puissant ils ont vaillamment travaillé à la grandeur de la patrie et au bien de leurs sujets. Elle doit leur expliquer en quoi la forme monarchique l'emporte sur toute autre forme de gouvernement et, sans leur cacher les difficultés sociales de l'ère actuelle, les mettre vivement en garde contre les théories malsaines. « L'enseignement relatif à des questions économiques et sociales qui ont trait à notre époque (réservé

---

(1) Il est à noter que les fêtes ne sont pas pour les élèves uniquement des jours de congé. Au contraire, ils sont réunis à l'école pour célébrer dignement la fête en commun.

(2) *Instructions*. Page 18.

(3) *Id*. Page 71.

aux classes de seconde, première division, et de première, seconde division) exige un tact particulièrement sûr et une grande circonspection dans le choix des sujets et dans l'exposition. Porté par un esprit moral et historique, cet enseignement devra, d'une part, justifier bien des aspirations sociales de notre époque, mais, d'autre part, démontrer les conséquences funestes de toute tentative violente pour changer l'ordre social. » (1)

Ces tendances se peuvent résumer ainsi : « La tâche de l'école primaire est la formation religieuse, morale et patriotique de la jeunesse par l'instruction et l'éducation, ainsi que de donner à celle-ci les connaissances et aptitudes générales nécessaires dans la vie civile. » (2) Ou bien encore : « C'est un commandement du devoir moral et national que de pousser aussi loin que possible la préparation de la jeunesse aux tâches que lui imposent dans les conditions actuelles d'existence la Patrie, l'Église et l'État. » (3) Et il suffit de suivre une classe dans une école quelconque d'Allemagne, ou de feuilleter un livre d'histoire, de littérature pour constater le zèle qu'apporte l'école à l'accomplissement de son « devoir moral ».

Et cela suffit sans doute aussi à expliquer le mécon-

---

(1) *Instructions*. Page 48.

(2) Paragraphe premier du projet de loi pour l'instruction primaire en Prusse. Stötzner. Page 9.

(3) Oblert. Cité par Da Costa : *L'enseignement secondaire en Allemagne. Revue Bleue*, 1903, premier semestre. Cette étude nous semble définitive sur ce point. Elle montre nettement le caractère de ces tendances et en expose la genèse philosophique et pédagogique. Notre point de vue ici est différent. Nous signalons le fait et relevons les principales critiques qui se sont fait entendre en Allemagne à ce sujet.

tentement provoqué en maint endroit par ces pratiques, et les objections qu'elles ont soulevées.

On se plaint que cette immixtion incessante et bruyante de la vie du dehors dans celle de l'école détruise le calme nécessaire aux bonnes études. « Jamais, depuis que l'on écrit l'histoire des peuples, on ne parla d'un pays qui ait retenti de la sorte du fracas des fêtes, dit M. Harden. (1) Mais personne n'a lieu de s'en plaindre aussi amèrement que nous, les éducateurs de la jeunesse, qui sommes impuissants à faire œuvre valable et sérieuse au milieu de ce bruit de fête foraine. Que peuvent être ces hommes grandis dans une atmosphère carnavalesque ! Si encore on était vraiment en humeur de fête, et d'une joie débordante ! Mais tout est une vaine apparence, un éclat trompeur : nous mimons seulement la joie de vivre. » (2)

Ces tendances, comme il fallait s'y attendre, font en plus d'un point dévier le cours des études. Au point de vue de l'art par exemple, non seulement elles n'aident pas à cultiver le goût des élèves, mais au contraire risquent de le corrompre. Car « on laisse pénétrer dans l'école de misérables choses pour peu qu'elles aient une signification patriotique ou traduisent le loyalisme sous une forme concrète ». (3)

La littérature souffre aussi. La place que les œuvres à tendances patriotiques ou religieuses occupent dans les heures de classe est incroyable. A mettre en lumière trop vive la valeur patriotique ou religieuse d'une

---

(1) *Zukunft*. 10 juin 1905.
(2) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Pages 214-215.
(3) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 336.

œuvre, on laisse trop dans l'ombre sa valeur esthétique. Et même il ne serait pas malaisé de relever mainte appréciation littéraire, exagérée dans l'éloge ou le blâme selon que l'auteur fut un bon patriote ou non, un bon croyant ou un mécréant.

L'histoire souffre encore davantage. Dans cette conception de l'école — inspirée encore par le système du pédagogue Herbart — l'histoire est à la place d'honneur avec la religion. Alors que les autres matières sont appelées surtout à instruire, elles sont destinées toutes deux à créer une mentalité. Elles se nomment *Gesinnungsstoffe* par opposition aux *Unterrichtsstoffe.* Elles relèvent moins de l'intellect que de l'âme. Elles doivent éclairer les esprits mais encore plus échauffer les cœurs. Assurément l'honneur est grand. Mais est-il légitime? Est-il possible de distinguer ainsi dans l'éducation le cœur et l'esprit ? d'établir deux catégories distinctes d'enseignement : « comme si jamais la tâche et l'effet directs d'un enseignement pouvaient être de créer une mentalité *(Gesinnung)* et non des concepts et du savoir ». (1) Et surtout cet honneur va-t-il sans dommage pour l'enseignement même de l'histoire ? Pour exécuter la tâche que vous lui assignez elle devra surtout raconter et faire admirer. Elle prendra de plus en plus un caractère épique. Et c'est sans doute pourquoi vous lui adjoignez comme auxiliaire la littérature. Mais c'est maintenir l'enseignement de l'histoire à un niveau inférieur. Vous rayez l'histoire du nombre des matières susceptibles de former l'intelligence. Vous l'empêchez d'accomplir son œuvre la plus utile, qui est de dévelop-

(1) Natorp : *Sozialpädagogik.* Page 303.

per le sens critique, si rare chez les élèves et chez les hommes. Ou si vous préférez, vous détournez l'histoire de son véritable but qui est simplement d'habituer les esprits à considérer les choses du point de vue historique.

Faussant certains enseignements ces tendances faussent encore la mentalité des élèves. Car un enseignement tendancieux est par nécessité incomplet. Il ne présentera des choses que l'aspect favorable à sa thèse. De la médaille il ne montrera que l'avers. Il est certain par exemple que les peuples germaniques ont connu des heures peu glorieuses, et que leurs souverains ont commis des actes non exemplaires. Or évidemment ces détails seront omis ou tout au plus effleurés. Les élèves auront donc acquis des notions inexactes.

Et justement il se trouve qu'en matière politique on insiste particulièrement sur les devoirs de loyale fidélité des Allemands envers leurs souverains, mais que l'on néglige d'entretenir les élèves de leurs droits. Le mot de liberté sonne toujours mal en Allemagne. On évite de l'employer à l'école. « Jamais nos enfants n'entendent parler à l'école des libertés du citoyen. On estime qu'il est bien plus sage de les dresser dès l'enfance à la souplesse et à la docilité silencieuse. Il me souvient avoir lu que l'autorité scolaire fit supprimer dans un livre de lectures le paragraphe de la Constitution prussienne où il est dit que chaque citoyen a le droit de manifester ses opinions par des paroles et par des écrits. » (1) Est-il bien d'enseigner le loyalisme par une déloyauté?

D'autre part toute tendance est hostile par définition à la tendance contraire. La force ascensionnelle du

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 136.

ballon s'oppose à l'attraction terrestre. Le bon hait le méchant. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de glorifier comme on le fait, la nationalité allemande sans dauber sur les voisines. Qui dit tendance dit partialité. Les enfants sont entraînés à s'estimer trop en même temps qu'ils sont injustes envers les autres pays. « Je combats les rodomontades patriotiques actuelles qui s'étalent si horriblement. Les récits bavards des hauts faits de nos pères ne rendent pas notre jeunesse plus brave et plus patriotique, mais bien plus vantarde et injuste. » (1) Ou bien encore : « La diffusion de certaines idées politiques et historiques qu'on pratique aujourd'hui sous le nom de patriotisme, est littéralement un empoisonnement des jeunes âmes ; car tout parti pris est un poison, puisqu'il tue la faculté d'être vrai et consciencieux, et crée une mentalité d'esclave ou — si l'on veut de valet. » (2)

---

(1) F. Naumann : *Die Zeit,* 1902, numéro 6.

Conférez ce que dit un homme de théâtre allemand, sous le pseudonyme de W. Ulrich, de la classe intellectuelle allemande, c'est-à-dire de celle qui a surtout passé par les écoles : « La classe des intellectuels ou soi-disant tels, faisant partie de notre presse, se montre franchement hostile à tout ce qui est français. Je ne crains pas d'imprimer le mot : une haine irréductible la possède. Cette haine se manifeste de façon discrète chez les uns, brutale chez les autres. C'est une question d'éducation, voilà tout. Une telle animosité, qui à vos lecteurs semblera incompréhensible, a besoin d'être expliquée. L'Allemand est docte ; il est souvent pédant, quelquefois boursouflé et nul : mais enfin il est docte. Dès sa sortie de l'école, il se croit en mesure de faire la leçon au monde entier : il enseigne en tout, philosophie, littérature, art, morale. Tout lui devient matière à enseignement. Or le cerveau des Allemands dont je parle, lourd à se mettre en train, noyé dans les périphrases, est heurté, choqué, froissé de la clarté, de la rapidité intellectuelle des Français : de là naissance d'une jalousie haineuse et féroce envers tout ce qui est beau et grand chez vous. » — *Le Temps,* du 26 août 1907.

(2) P. de Lagarde : *Deutsche Schriften.* Page 179.

Il en va de même pour la religion. Naturellement les professeurs chargés de cet enseignement — et il faut se rappeler que ce sont tous les professeurs à tour de rôle et non pas les prêtres seuls — ne se mêlent point de faire la critique de la Bible, ni même de les informer des derniers résultats de l'exégèse. Les orthodoxes veillent (1) et ils risqueraient leur situation. Ce que les élèves apprennent c'est la religion sous sa forme traditionnelle et vulgaire. Naturellement aussi on leur enseigne respectivement que leur religion est la meilleure et la seule vraie. Ils s'accoutument donc à tenir les fidèles des autres religions, juifs, brahmanistes ou mahométans pour des inférieurs, des étrangers et bientôt des ennemis.

Mais en matière religieuse ce système a un autre inconvénient autrement grave. Si vous prétendez traiter la religion comme une autre matière d'enseignement, voyez ce qui se produit. Vous exigez que les maîtres soient de parfaits chrétiens, aussi experts que le pasteur ou le curé en théologie. Mais pourrez-vous exiger d'eux qu'ils soient des croyants ? Si certains d'entre eux, prenant leur métier au sérieux, « délibèrent en conférences spéciales sur les versets de la Bible et les cantiques qu'il convient de faire apprendre » ou si « un jeune stagiaire, qui vient à peine de terminer ses joyeuses et humides années d'Université, monte dans la

(1) Conférez les avertissements comminatoires du pasteur Stocker « à tous ceux qui nient les vérités de la révélation divine, partant le caractère sacré de la Bible, la divinité du Christ, etc... que ces gens parlent du haut d'une chaire d'église ou d'école, non seulement dans les Universités, mais encore dans les Gymnases et les écoles primaires ». *Tägliche Rundschau*, 4 mai 1909. Cité par Gurlitt. Page 74.

chaire de l'*aula* de l'école, pour faire un véritable sermon » pourrez-vous espérer qu'ils sont touchés de la foi, pourrez-vous empêcher que ce stagiaire ne prêche « parce que c'est son tour et non parce que son cœur l'y pousse ». (1) Quant aux élèves, si vous leur imposez l'étude de la religion comme celle du latin ou de la géométrie, ne vous étonnez pas s'ils l'envisagent de la même manière, c'est-à-dire « comme une matière sur laquelle on sera interrogé à l'examen », (2) aussi fastidieuse que les autres. Ne soyez pas surpris s'ils l'étudient de même manière en retenant la lettre de la Bible mais sans en comprendre l'esprit et si plus tard ils n'y voient que des histoires mensongères analogues à celles que leurs professeurs leur racontèrent sur d'autres points. Est-ce là le but que vous poursuiviez ? Ne sentez-vous pas que leur religion sera superficielle, toute dans les gestes et que votre enseignement de la religion détruit en eux le sentiment religieux ? « Que cet enseignement dogmatique de la religion ait fait faillite, cela n'est plus mis en doute nulle part. » (3)

Et cet enseignement tendancieux est responsable, pour une grande part du moins, de l'état des esprits dans l'Allemagne actuelle. C'est lui qui explique le besoin d'ordre, de discipline et de servilité qu'on remarque souvent, et « ce ramollissement progressif de

---

(1) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 73.

(2) W. Rein : *Kirche, Staat und Schule*, page 28. Il ajoute ce détail piquant : « Les parents qui veulent échapper à la tyrannie de la droite et de la gauche, mais qui sont obligés par l'Etat de faire donner à leurs enfants un enseignement religieux, en sont réduits à leur faire suivre les cours de la religion juive. »

(3) F. Paulsen : *Väter und Söhne. Deutsche Rundschau*, mai 1907. Page 237.

la colonne vertébrale passé à l'état endémique depuis une vingtaine d'années » (1) dont on a parlé. C'est lui qui explique encore l'attitude antipathique de nombreux Allemands. Exagérément fiers de leur pays, de leur race et d'eux-mêmes, confiants dans une justice immanente et brutale, dans leur Dieu et leurs canons, ils sont remplis d'orgueil et d'arrogance envers les autres peuples et les autres croyances.

En même temps cela explique le découragement, le pessimisme dont se plaignait il n'y a pas longtemps l'empereur Guillaume II. (2) Car ce triple culte de la patrie, de l'empereur et de Dieu qu'on impose aux élèves pèse sur eux comme un cauchemar dont ils souffrent et s'efforcent de se débarrasser très vite, lorsqu'ils ont percé à jour sa vanité. Et cela se produit dès qu'ils prennent contact avec la vie réelle. Il leur suffit de comparer les éloges enthousiastes et livresques de l'école avec les difficultés présentes, l'idéal philosophique et

---

(1) Th. Suse : *Zukunft*, 6 mai 1905.

(2) La contradiction apparente entre ces deux états d'esprit peut être levée. D'abord ces deux états ne se montrent pas en général dans les mêmes classes sociales ni dans les mêmes individus. Et il n'est même pas impossible qu'ils se rencontrent dans un même individu. Car on peut souvent distinguer entre le cerveau et le cœur, et remarquer que certaines idées ont pénétré dans le cerveau mais ne sont pas encore passées dans le sang. En temps normal elles peuvent diriger notre action. Mais viennent des circonstances graves, les sentiments, les impressions d'enfance, les traditions reprennent le dessus. Un exemple peut être fourni par la social-démocratie allemande. L'Internationalisme n'est encore pour elle qu'un concept. Elle est nationaliste sinon nationaliste de cœur. De même l'ardeur avec laquelle les socialistes suivant leurs chefs, ne diffère pas en nature de celle qui pousse les autres Allemands à obéir à leur empereur. Ce n'est pas sans quelque raison que maître Hervé a pu parler du kaiser Babel au second congrès international de Stuttgart. C'est dans le même sens que certains Allemands peuvent être souples et arrogants, ardents et abattus.

moral qu'on leur a vanté avec le spectacle qui se déroule à leurs yeux enfin ouverts, pour que la plus vive désillusion les pénètre et les ronge. Ceux à qui la naissance et la fortune font la vie facile, ou que les livres continuent à aveugler ne connaissent peut-être pas ce sentiment. Mais chez les autres il est très vif. Commerçants et industriels, les artistes aussi se rendent compte que la voie sur laquelle on roule ne saurait conduire vers un avenir riant. Quant aux prolétaires ouvriers et paysans, lorsqu'ils ont pu réfléchir, ils comprennent que ces théories et pratiques pédagogiques dissimulent mal sous de nobles paroles des tendances réactionnaires. Ils s'aperçoivent « que l'école secondaire ou moyenne est devenue un privilège des classes moyennes, c'est-à-dire de celles qui peuvent payer... et que l'école primaire, qui par sa destination devrait être une école nationale, est rabaissée au rang d'école des classes inférieures, d'école prolétarienne, et en plus d'un cas d'école des pauvres ». (1) Ils pensent que le Dieu et l'empereur qu'on leur célèbre à l'école pourraient se montrer plus cléments dans la vie. Ils aimeraient mieux leur pays si on leur donnait moins de phrases mais un peu plus de liberté et de bonheur. De dépit « la majorité des anciens élèves, protestants, des écoles primaires devient une proie de la social-démocratie et des conceptions athéistes ». (2) « La contrainte morale exercée par l'État et l'école est en réalité cause du succès et de l'influence de la social-démocratie. » (3)

---

(1) Natorp : *Sozialpädagogik*. Page 235.
(2) W. Münch : *Zukunftspädagogik*. Page 110.
(3) L. Gurlitt : *Der Deutsche und seine Schule*. Page 133.

Conclusion

Il ne rentre pas dans le cadre de cet exposé de discuter les critiques faites à l'école allemande. Cela fut fait en surabondance là-bas, où pas une de ces critiques pour ainsi dire ne resta sans réponse. Constatons que bien souvent des profanes qui auraient sur d'autres sujets gardé un silence soumis se sont permis de donner leur opinion sur les questions scolaires. Constatons que souvent les critiques ont été faites avec exagération et injustice, et que plus d'un raté a rendu l'école responsable de ses échecs alors qu'il n'en devait accuser que son ambition et sa faiblesse intellectuelle ou morale.

Il nous semble plus important d'essayer de démêler quelle est au fond la portée de ces critiques et quel peut être leur effet.

Elles se ramènent à une série d'oppositions, toutes assez graves. Il y a conflit sur la question de l'esprit et du corps. Trop soucieux de cultiver l'esprit, l'école allemande oubliait que le corps faisait partie de l'homme. On revendique contre elle les droits du corps et des sens.

Il y a conflit sur la question du but à donner aux études. Et là l'école se trouve en présence de deux contradicteurs. Le premier lui dit : « Vous prétendez enseigner aux hommes à lever les yeux vers le ciel et à ne pas les baisser toujours sur la réalité. Mais votre ciel n'est qu'un amas de nuages et votre élève n'aura pas fait vingt pas dans la vie qu'il donnera du nez

contre un obstacle. Assez de rêveurs. Ce que la lutte moderne exige ce sont des esprits habitués à considérer le réel, à l'empoigner à pleines mains, des hommes forts et pratiques et non de séniles philologues. » En même temps l'autre contradicteur lui dit : « Vous avez peut-être raison de soutenir que l'école a pour mission de faire flotter le drapeau de l'idéalisme au-dessus des cohortes matérialistes. Raison encore en croyant qu'une culture générale est peut-être le chemin le plus rapide sinon le plus direct vers l'acquisition de connaissances utilitaires. Mais ne vous abusez pas sur la valeur de votre idéalisme. Il est vide et vain. Point n'est besoin de méconnaître ou de mépriser la réalité pour s'élever au-dessus d'elle. La beauté ne se sépare point du réel. Vous façonnez des romantiques neurasthéniques alors que l'Allemagne a besoin de vigoureux classiques. »

Il y a conflit enfin sur le principe d'autorité. Pour des raisons inhérentes à sa nature — le professeur commande volontiers — pour des raisons historiques, politiques et sociales l'école allemande est un des plus forts soutiens de l'autorité. Elle règle les mouvements, découpe le savoir en tranches qu'il suffit de mâcher, persuade aux enfants que l'homme isolé reste sans valeur comme le moellon qui traîne sur la route. La main d'un chef et maître sera nécessaire, qui le joignant à tous les autres élèvera l'édifice puissant de l'État. Mais des esprits indépendants contestent la justesse de ces théories. Ils estiment que tout être, voire tout homme a le droit de se développer librement et qu'un homme même isolé a d'autres propriétés que la pierre brute. Ils pensent aussi que l'État allemand gagnera infiniment en solidité et en puissance si, loin de rogner et d'égaliser

les individus on laisse libre jeu à leur activité et met à profit toutes leurs aptitudes spéciales.

Mais que signifient ces conflits ? Ne sont-ils pas l'image de ceux qui sur presque tous les grands problèmes divisent les Allemands d'aujourd'hui ? L'Allemagne est certainement le pays qui au cours du dix-neuvième siècle a subi les plus profondes transformations puisque sa vie politique, économique et sociale a été entièrement changée. Les changements ont abouti à de grands succès matériels. Mais changements et succès ont causé bien des malaises. Il a fallu songer à l'avenir. De grandes différences d'opinions se sont manifestées. Les uns ont prôné la recherche toujours plus exclusive des avantages matériels, alors que les autres célébraient un retour à l'idéalisme. Les uns ont vu le salut dans le maintien des anciennes formes de l'autorité ou dans une organisation sociale toujours plus régulière et plus rigide, alors que d'autres voulaient plus de liberté et opposaient l'individu à la société. Vieilles querelles sans doute mais plus actuelles et plus âpres que jamais.

S'il en est ainsi on peut penser que l'école allemande ne sera pas aisément modifiée. Assurément des essais furent tentés. « Partout on relève dans l'école des efforts pour alléger dans la mesure du possible le fardeau de l'école, diminuer le nombre des heures, allonger les récréations, faciliter les examens, réduire le travail de la maison... Partout on prescrit aux maîtres de considérer les aptitudes spéciales et différentes des élèves, et souvent ces prescriptions sont suivies avec joie et amour. » (1) Les derniers programmes prussiens

(1) F. Paulsen : *Vater und Sohne. Deutsche Rundschau*, mai 1907. Page 226.

de 1900 s'efforcent de mettre l'école mieux en harmonie avec l'évolution contemporaine.

Mais il ne faudrait pas s'illusionner sur l'étendue de ces réformes. Si l'on a pu faire circuler un peu plus d'air à travers le vieil édifice — ce qui vaut toujours mieux — quel architecte oserait le jeter bas pour en bâtir un nouveau ? On ne le lui permettrait pas et il ne pourrait pas. Les intérêts des princes et des classes dirigeantes, les vieilles coutumes surannées feraient un obstacle insurmontable. Et puis l'école tient de trop près à toute la société. Il se peut que son enseignement réussisse à modifier quelques idées, peut-être quelques habitudes. Mais elle est encore bien plus guidée par les idées et les coutumes régnantes. Elle façonne la génération future sur le plan tracé par la génération présente. Ce n'est donc pas sans raison que les réformateurs de l'école allemande font pour la plupart précéder leur projet de l'exposé de leur conception de la société de demain. Pour une école nouvelle il faudrait une société nouvelle.

Comme les autres l'école allemande porte l'empreinte du passé. De longtemps encore elle ne saurait servir de modèle aux autres nations. Toutefois la conscience nette des défectuosités, le besoin de renouveau, ne sont-ce point là des indications heureuses ? Le fait même que de semblables critiques se soient produites en Allemagne, et qu'elles aient été entendues même en faible partie, ne peut-il réjouir ceux qui ont foi dans le triomphe de la véritable éducation ?

GASTON RAPHAËL

SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

A. — Ouvrages généraux et documents

F. Paulsen. — *Geschichte des gelehrten Unterrichts*. Leipzig, 1885.

W. Lexis. — *Das Unterrichtswesen im Deutschen Reich*. Berlin. Asher. (6 volumes in-8° formant un total de plus de 2.500 pages)

Zur Reform der Lehrerbildung im Königreich Sachsen. Eine Denkschrift herausgegeben vom sächsischen Lehrervereine. Dresden, 1900.

P. Frick. — *Die Lehrerbildung im Würtemberg*. Stuttgart, 1902.

H. Groffy. — *Bestimmungen des Königlichen preussischen Ministeriums vom 1. Juli*, betreffend das Præparanden- und Seminarwesen. Berlin-Leipzig, 1902.

Zentralblatt für die gesamte Unterrichtsverwaltung in Preussen.

Friedel. — *Documents relatifs à la Réforme de l'enseignement secondaire en Prusse, 1900-1902*. Paris, Delagrave, 1902.

B. — Études oritiques (ouvrages ou brochures)

X..... — *Rembrandt als Erzieher*.

X..... — *Über Rembrandt als Erzieher*. Leipzig, 1891.

P. Gussfeldt. — *Die Erziehung der deutschen Jugend*. Berlin, 1890.

H. Göring. — *Die neue deutsche Schule*. Ein Weg zur Verwirklichung vaterländischer Erziehung. Leipzig, 1890.

F. Schultze. — *Deutsche Erziehung*. Leipzig, 1893.

J. Baumann. — *Volksschulen, höhere Schulen und Universi-*

täten, wie sie heutzutage eingerichtet sein sollten. Göttingen. 1893.

A. Döring. — *System der Pädagogik im Umriss.* Berlin, 1894.

H. Lietz. — *Emlohstobba.* Roman oder Wirklichkeit? Bilder aus dem Schulleben der Vergangenheit, Gegenwart oder Zukunft? Berlin, 1897.

P. Natorp. — *Sozialpädagogik.* Stuttgart, 1899.

P. Bergemann. — *Soziale Pädagogik.* Gera, 1900.

G. Kerschensteiner. — *Staatsbürgerliche Erziehung der deutschen Jugend.* Erfurt, 1901.

F. Paulsen. — *Die höheren Schulen und das Universitätsstudium im 20. Jahrhundert.* Braunschweig, 1901.

R. Lehmann. — *Erziehung und Erzieher.* Berlin, 1901.

E. Schiller. — *Über die Schulreform 1890-91.* Wiesbaden, 1902.

L. Gurlitt. — *Der Deutsche und sein Vaterland.* Berlin, 1902.

H. Pudor. — *Die neue Erziehung.* Leipzig, 1903.

A. von Waldberg. — *Schulgedanken eines Gymnasialabiturienten von 1903.*

W. Münch. — *Zukunftspädagogik.* Berlin, 1904.

Doctor Rhenius. — *Wo bleibt die Schulreform?* Leipzig, 1904.

E. von Schenkendorff. — *Wehrkraft und Erziehung.* Leipzig, 1904.

G. Kerschensteiner. — *Zwischen Schule und Waffendienst.*

L. Gurlitt. — *Der Deutsche und seine Schule.* Berlin, 1905.

Professor Preyer. — *Unser Kaiser und die Schulreform.* Dresden, 1905.

A. Kalthoff. — *Schule und Kulturstaat.* Leipzig, 1905.

Professor Rein. — *Kirche, Staat und Schule.* Moderne Streitfragen. Berlin, 1905.

Doctor Matthias. — *Die soziale und politische Bedeutung der Schulreform vom Jahre 1900.* Berlin, 1905.

A. von Waldberg. — *Schlaglichter aus der Sphäre des Gymnasiums.* Dresden, 1905.

P. Machule. — *Zur preussischen Schulpolitik.* Breslau, 1905.

E. Goldbeck. — *Krieg in Sicht.* Leipzig, 1906.

W. Münch. — *Eltern, Lehrer und Schulen in der Gegenwart.* Berlin, 1906.

Conférez les articles et brochures de Johannes Müller, Stendel, Paul Förster, Graevell, F. Hueppe.

C. — Revues pédagogiques

Pädagogische Zeitung.
Bayerische Lehrerzeitung.
Schweizerische Lehrerzeitung.
Deutsche Blätter für den erziehenden Unterricht.
Der Säemann.
Blätter für deutsche Erziehung.
Allgemeine Tage für deutsche Erziehung. (1)
Kunsterziehungstage. (1)
Zeitschrift für das höhere Gymnasialwesen.
Korrespondenzblatt für den akademisch gebildeten Lehrerstand.
Das humanistische Gymnasium.
Die neue Schule.
Neue Bahnen.
Zeitschrift für die Reform der höheren Schulen. Organ des Vereins für Schulreform.

Revue pédagogique.
Revue internationale de l'enseignement.
Revue Bleue.
Revue Universitaire.

D. — Œuvres littéraires ayant trait à l'école

H. Hesse. — *Unterm Rad.*
E. Strauss. — *Freund Hein.*
R. Musil. — *Die Verwirrungen des Zöglings Torless.*
H. Hart. — *Was zur Sonne will.*

---

(1) Comptes rendus.

eine Art von bethlemitischem Kindermord

R. Sandek. — *Eine Gymnasiastentragödie.*
G. Naumann. — *Otto der Ausreisser.*
F. Wedekind. — *Frühlings Erwachen.* (1)
R. Misch. — *Kinder.*
J. Bierbaum. — *Stilpe.*
H. Sudermann. — *Sturmgeselle Sokrates.*
A. Holz. — *Traumulus.*
H. Mann. — *Professor Unrat.*
H. Hoffmann. — *Das Gymnasium zu Stolpenburg.*
F. Holländer. — *Der Weg des Thomas Truck.*

Conférez les œuvres de T. Mann, A. Holtermann, O. Schmitz, A. Geiger, F. Pistorius, W. Schwaner, H. Scharrelmann, H. Krüger, L. Thoma, O. Jerschke, F. Huch.

---

(1) Signalons à propos de cet ouvrage que de nombreuses questions autres que celle de l'éducation proprement dite sont traitées dans ces œuvres littéraires. En particulier ici, et dans certains romans, celle de la puberté.

Professor. — 6

Il a été tiré de ce cahier douze exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant ;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur ;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur ;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits ; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement ; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII — 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus : pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on pouvait encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète se vend trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 5

der Professor 7
ist die deutsche 9
Nationalkrankheit 11

EINE ART VON BETHLEMITISCHEM KINDERMORD..... 13

Il y a quelques années 15

le travail 21
la discipline 30
les maîtres 39
les programmes 52
la méthode 63
les tendances 77

Conclusion 89

SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE 93
A. — *Ouvrages généraux et documents* 93
B. — *Études critiques* (ouvrages ou brochures) 93
C. — *Revues pédagogiques* 95
D. — *Œuvres littéraires ayant trait à l'école* 95

Il a été tiré de ce cahier 99

Pour savoir ce que sont 101

Nos Cahiers sont édités 103

Table de ce cahier 107

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour douze cents exemplaires de ce huitième cahier et pour douze exemplaires sur whatman le mardi 7 janvier 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2199

Dans les dix-sept cahiers de la sixième série, année scolaire 1904-1905, nos cahiers ont publié :

VI-1. — CHARLES PÉGUY. — *Texte sans commentaires.* — **Catalogue analytique sommaire, — 1900-1904,** — de nos cinq premières séries ..... 5 »

VI-2. — ALEXIS BERTRAND. — **L'égalité devant l'instruction,** — *crise de l'enseignement* ..... 2 »

VI-3. — ISRAËL ZANGWILL. — **Chad Gadya !** ..... 2 »

VI-4. — RAOUL ALLIER. — **L'enseignement primaire des indigènes à Madagascar** 3 50

VI-5. — **Le testament politique de Waldeck-Rousseau** 3 50

VI-6. — ÉLIE ÉBERLIN ; GEORGES DELAHACHE. — **juifs russes** ..... 2 »

VI-7. — PORCHÉ ; GILLET ; THARAUD. — **les primitifs français; contes de la Vierge** ..... 20 »

VI-8. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — **III. — L'adolescent** 3 50

VI-9. — *Textes formant dossier.* — **La délation aux Droits de l'Homme** ..... 2 »

VI-10. — BRENN. — **Yves Madeo** *professeur de collège* 3 50

VI-11. — SUARÈS. — **La tragédie d'Elektre et Oreste** 3 50

VI-12. — URBAIN GOHIER. — **Spartacus** 3 50

VI-13. — TOLSTOI. — **l'Église et l'État; les événements actuels en Russie** ..... 1 »

VI-14. — *Une campagne du* Siècle ; — RAOUL ALLIER. — **la séparation des Églises et de l'État** ..... 6 »

VI-15. — EDDY MARIX. — **La tragédie de Tristan et Iseut** ..... 6 »

VI-16. — ROBERT DREYFUS. — **La vie et les prophéties du comte de Gobineau** ..... ÉPUISÉ

VI-17. — PAUL DESJARDINS. — **Catholicisme et critique.** *Réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy* ..... 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; huitième cahier de la neuvième série; un cahier jaune de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.9
no 5-8

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY